

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MEMOIRE DE MAITRISE

SUJET :

**L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
DES ELEVES DE TERMINALE : LE CAS DU LYCEE
BLAISE DIAGNE ET DU COURS SAINTE MARIE DE
HANN**

Présenté par :

Yérodia Abdoulaye BOUSSO

Sous la direction de

**M. Moustapha TAMBA
Maître-Assistant de Sociologie**

Année universitaire 2004/2005

à mon père feu Mamadou Lamine BOUSSO

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui ont témoigné de leur soutien pour la réalisation de ce travail.

Nous remercions M. TAMBA, chef du département de sociologie, M. GOMIS, ainsi que M.SY, pour leurs appréciations critiques.

La disponibilité des personnels du Lycée Blaise Diagne et du Cours Sainte Marie de Hann ne nous laisse pas indifférents et nous tenons à les en remercier.

Nous remercions aussi M. Diango psychologue conseiller et M. Kounta du Cours Sainte Marie de Hann.

Mention spéciale à ma mère, à mes frères seydou, sada, saer, elimane, ousmane, à ma chère sœur mamy, ainsi qu'à tous mes amis.

Je remercie enfin très chaleureusement mon père M. Abdoulaye Yérodia BOUSSO et tous les membres de ma famille.

GLOSSAIRE

OSP : Orientation Scolaire et Professionnelle

CNOP : Centre National de l'Orientation Professionnelle

CNOSP : Centre National de l'Orientation Scolaire et Professionnelle

LBD : Lycée Blaise Diagne

CSMH : Cours Sainte Marie de Hann

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
1ère PARTIE.....	11
1. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	12
1.1. Cadre théorique	12
1.1.1. Problématique.....	12
1.1.2. Objectifs	16
1.1.2.1. Objectif général.....	16
1.1.2.2. Objectifs spécifiques.....	16
1.1.3. Hypothèses.....	17
1.1.4. Quelques concepts fondamentaux.....	18
1.1.5. Modèle théorique.....	20
1.1.5.1. Le modèle d'éligibilité.....	20
1.1.5.2. Le modèle culturel.....	23
1.1.6. Revue critique de la littérature.....	26
1.2. Cadre Méthodologique.....	39
1.2.1. Cadre d'étude.....	40
1.2.2. Délimitation et présentation du champ d'étude.....	41
1.2.2.1. Le lycée Blaise Diagne.....	42
1.2.2.2. Le Cours Sainte Marie de Hann.....	42
1.2.3. Techniques d'investigations.....	44
1.2.3.1. Le questionnaire.....	44
1.2.3.2. L'entretien.....	45
1.2.4. Méthodes d'échantillonnage.....	46
1.2.5. L'enquête de terrain.....	48
1.2.5.1. La pré-enquête.....	48
1.2.5.2. Le pré-test.....	49
1.2.5.3. L'enquête proprement dite.....	49
1.2.6. Difficultés rencontrées.....	50

2^{ème} PARTIE.....	51
2. PRESENTATION GENERALE DES DONNEES.....	52
2.1. Vue d'ensemble sur les déterminants institutionnels de l'orientation.....	52
2.1.1. Quelques repères historiques de l'orientation.....	52
2.1.2. Sur les structures d'orientation.....	54
2.2. Sur l'orientation des nouveaux bacheliers.....	56
2.2.1. L'entrée dans l'enseignement supérieur public.....	56
2.2.2. Les procédures d'admission dans les universités.....	59
2.3. Quelques caractéristiques propres à la population cible.....	64
2.3.1. Sur l'âge et la dimension genre.....	65
2.3.2. Sur la structuration scolaire.....	67
2.3.3. Sur l'origine sociale.....	69
2.3.3.1. Selon la catégorie socioprofessionnelle du tuteur.....	70
2.3.3.2. Selon la zone de résidence.....	74
2.3.3.3. Selon la taille de la famille.....	78
3^{ème} PARTIE	82
3. ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES.....	83
3.1. Sur les choix d'orientation véritables des élèves du LBD et du CSMH.....	84
3.1.1. Des choix d'orientation très typés.....	84
3.1.1.1. Selon la série du baccalauréat.....	84
3.1.1.2. Par rapport à la dimension genre.....	87
3.2. L'OSP : un phénomène multifactoriel qui dépasse le cadre institutionnel de l'école.....	92
3.2.1. Une dominance de l'aspect collégial du choix.....	92

3.2.2. Sur les conseils les plus déterminants dans les choix d'orientation.....	95
3.3. Le comportement des familles : une inégalité sociale de choix scolaire.....	98
3.3.1. Sur l'effet de la position sociale dans les choix d'orientation.....	99
3.3.2. De l'élaboration de stratégies fort inégales à la prise de décision finale.....	102
3.4. La question de l'effet établissement.....	105
3.4.1. Un contexte de scolarisation différemment apprécié par les élèves.....	105
3.4.2. Une implication des professeurs qui varie selon les établissements.....	108
3.4.3. Une inégalité d'accès à l'information.....	110
CONCLUSION GENERALE.....	106
Annexe.....	118
Questionnaire.....	125

INTRODUCTION GENERALE

La réflexion sur l'orientation scolaire et professionnelle est une entreprise assez délicate dans la mesure où il s'agit d'une notion dont l'avènement coïncide avec une certaine évolution de nos sociétés. Elle se heurte donc à des survivances socioculturelles puisque l'enfant pouvait imiter ou choisir le métier de ses parents sans le moindre besoin d'être assisté dans son choix. Ainsi, le rapport père-fils était jadis mimétique et trouvait son fondement dans une sorte d'hérédité professionnelle qui s'exprimait aisément à travers la logique célèbre du « tel père, tel fils ».

Dans un tel contexte, la spécialisation était automatique voire précoce et les voies étaient donc toute tracées. Bref, on assistait à ce que Bourdieu a appelé les identités sociales bien découpées au sens où selon le parcours scolaire de l'élève et le capital économique familial, l'élève savait qu'il était virtuellement un ouvrier ou un cadre supérieur.

Un tel désintérêt à l'égard de l'OSP est symptomatique d'un certain conservatisme caractéristique des sociétés traditionnelles que Durkheim a qualifiées de sociétés à « solidarité mécanique » au sens où les liens sociaux étaient fortement basés sur les principes de ressemblance et de similitude.

Compte tenu du développement socio-économique de nos sociétés, la pratique de l'orientation s'avère plus que jamais nécessaire afin de maîtriser à la fois la structure des débouchés et la complexité du marché du travail. Toutefois, le type d'orientation qui attire le plus notre attention est celui qualifié de scolaire et professionnel parce qu'il semble occuper la zone charnière entre le monde du travail et celui de la formation.

Ainsi, en réfléchissant sur les trajectoires scolaires des élèves nous avons retenu le deuxième palier d'orientation c'est à dire à partir de la Terminale. L'orientation au premier palier (à partir de la troisième) est certes décisive quant au choix des séries, mais la décision scolaire post-bac n'est pas pour autant insignifiante en tant qu'elle est associée à un projet professionnel.

Au Sénégal, les élèves de terminale éprouvent d'énormes difficultés pour mettre au jour des projets scolaires et professionnels adéquats. Pour y remédier, l'état sénégalais a mis sur pied le CNOSP (Centre National d'Orientation Scolaire et Professionnelle) qui est rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale.

Ainsi, avec la loi n° 91.22 du 16 février 1991 dite loi d'orientation de l'éducation nationale, l'OSP s'est assignée les objectifs suivants :

- _ l'évaluation continue et globale de l'élève tout au long de sa scolarité ;
- _ la recherche de solution aux problèmes d'inadaptation ;
- _ l'éclairage des choix, grâce à une large information adaptée à tous les niveaux, sur les études et les professions accessibles
- _ la participation à l'évaluation objective du système éducatif.

Il faut reconnaître à raison que cette politique éducative est assez ambitieuse parce qu'elle pose les problèmes centraux de l'OSP mais entre l'existence incontestée d'une volonté politique sinon d'une loi d'orientation et sa mise en pratique, la frontière s'avère trop grande.

Tout cela pour dire que l'OSP est finalement loin d'être réductible à un seul et unique facteur comme celui relatif à la dimension institutionnelle. L'implication des familles dans les pratiques d'orientation est aussi un autre aspect de L'OSP qu'il faudra mettre en relief. L'OSP des élèves suppose par ailleurs de larges informations et les conseillers d'orientation essaient dans la mesure du possible de faciliter l'accès à ces informations.

Ce travail de recherche nous oblige à élaborer un canevas qui repose sur trois parties :

- _ Nous procéderons d'abord à une phase de construction de notre objet d'étude grâce à un effort de conceptualisation et d'explication du phénomène d'orientation. Ce n'est que par cette voie qu'une réalité à priori sociale peut s'ériger en réalité sociologique et avoir droit de cité dans la sphère scientifique. Autrement dit, la présentation du cadre théorique et méthodologique nous offre l'occasion de tendre vers ce que Marx a appelé le concret pensé .

_ Ensuite nous procéderons dans la deuxième partie de ce travail de recherche à la présentation des données de notre enquête. Il sera aussi question de mettre l'accent sur les déterminants institutionnels de l'orientation au Sénégal en insistant sur son historique et le fonctionnement du CNOSP.

_ Enfin, la troisième partie sera réservée à l'analyse et à l'interprétation des résultats de l'enquête. Nos hypothèses de travail seront à ce titre confirmées ou infirmées.

PREMIERE PARTIE

1. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

1.1. CADRE THEORIQUE

1.1.1 PROBLEMATIQUE

L'acuité avec laquelle se pose la question de l'OSP dans notre système éducatif indique qu'il y a vraisemblablement une crise de destination qui se traduit par une incapacité chez les élèves à élaborer un projet scolaire et professionnel adéquat. Seulement, les dimensions de ce problème doivent être recherchées non seulement dans le cadre institutionnel de l'école mais aussi et surtout dans l'environnement social où évolue l'élève.

Il faut tout de même rappeler que l'idée d'orientation a connu deux périodes : l'une pouvant être associée à une indifférence face à l'orientation occasionnée par des survivances et par l'attachement à un certain nombre de valeurs et l'autre qui nous est contemporaine et qui laisse apparaître tout le caractère indispensable de la pratique de l'orientation.

En effet, l'enseignement est devenu de plus en plus compartimenté (général, agricole, technique, professionnel), donnant naissance à une forte tendance à la spécialisation et du coup à une multiplication sans précédent des filières d'étude. Jean michel BERTHELOT a d'ailleurs sur ce point montré que la volonté de diversifier l'offre d'enseignement en terme de filières a crée ce qu'il appelle « les labyrinthes de verre » dans la mesure où selon lui « *la transparence à l'inverse, brouillent les codes : comme des voies cavalières elle multiplie les perspectives ouvertes et dissimule les obstacles qui les brisent. Dans les labyrinthes de verre de l'école moderne on se perd sans jamais quitter les autres* »¹

C'est ce paradoxe transparence –labyrinthe qui est au cœur de toute la problématique de l'orientation scolaire et professionnelle car les filières d'étude sont nombreuses sinon diversifiées à tel point qu'il est difficile de faire un choix. Cette difficulté est d'autant plus avérée que les tâches professionnelles à remplir exigent un niveau de compétence élevé, lequel ne peut se réaliser sans une bonne formation scolaire.

¹ Jean Michel Berthelot, *Ecole, orientation, société*, Paris, Puf, 1993, p. 180.

L'OSP est donc confrontée à une complexité réelle qui se donne à lire dans la diversité des filières et des établissements mais aussi dans les types d'enseignements que nous avons énumérés plus haut.

Une autre difficulté tient au fait qu'il y a une massification du public scolaire qui est plus ressentie dans le secteur public même si par ailleurs la fréquentation du privé s'accroît de plus en plus.

Une telle massification exige nécessairement l'existence d'un certain nombre de structures qui puissent prendre en charge les élèves et les accompagner dans leurs prises de décisions. Le CNOSP est à ce titre la structure qui a non sans difficultés pour mission d'impulser et de coordonner les mécanismes d'orientation au Sénégal.

Toutefois, l'OSP est aussi un fait total qui implique concrètement l'intervention des parents, des professeurs et des psychologues conseillers. Tous ces acteurs sont considérés comme des « partenaires de l'orientation »² comme l'ont si bien montré Francine MEI et Monique PARTOES. De là apparaît une autre complexité en tant que l'OSP des élèves de terminale est au carrefour de nombreux acteurs dont leurs contributions respectives peuvent parfois être contradictoires selon les aspirations et les positions sociales même s'il peut y avoir un rapport de complémentarité.

Mais l'élève en tant qu'acteur social, a aussi intérêt à être le sujet de sa propre histoire en ayant un projet scolaire donc professionnel adéquat qui réponde à ses performances scolaires et qui échappe à l'improvisation.

Pour ce faire, l'information concernant les filières et les possibilités de débouchés semble être la condition sine qua non d'une bonne OSP d'où le rôle capital que doit jouer le conseiller psychologue. L'information ainsi recueillie s'avère indispensable à toute orientation et la fréquentation des salons ou forums, les rencontres avec les conseillers d'orientation, l'usage des TICS via Internet et l'information au niveau familial sont autant de sources valables susceptibles d'aider les élèves à mieux s'orienter. Toutefois, il y a une sorte d'inégalité du point de vue de l'accès à l'information dans la mesure où l'information au niveau familial est fonction du capital culturel familial et de la position sociale des parents. Cette inégalité se donne aussi à

² Francine Mei, Monique Partoes ? *Comment choisir ses études, son métier*, Paris, Stock, 1972, 372 p.

lire dans l'organisation interne des établissements qui favorise certains élèves au détriment d'autres.

Autrement dit, les élèves du LBD, ne disposant pas de conseillers d'orientation au sein de leur établissement se voient condamnés à dépendre non sans difficultés des services du CNOSP. En revanche, ceux du CSMH, du fait de la présence d'un service spécialisé en la matière, ont plus de chances d'avoir tout un éventail d'informations. Sous ce rapport, cette inégalité pose en toile de fond la question de l'efficacité et du rendement des deux secteurs de scolarisation (public- privé). Encore faudrait-il préciser pour les besoins de l'analyse qu'il y a deux types d'établissements privés à savoir le privé confessionnel et le privé laïque.

L'implication des parents dans les pratiques d'orientation constitue aussi une dimension essentielle de la problématique de l'orientation car il ne s'agit pas de se substituer aux enfants mais de contribuer à l'élaboration d'une série de décisions dans un monde en perpétuel changement.

Ainsi, nous sommes en présence d'un modèle de comportements qu'on pourrait qualifier d'économique (*homo oeconomicus*) en tant qu'il y a des stratégies qui s'élaborent selon la position sociale à la suite d'une évaluation systématique de tous les paramètres de décisions scolaires (coût, risque, avantage).

Le milieu familial constitue donc une unité décisionnelle assez significative qui atteste de l'importance de la dimension sociale dans les mécanismes d'orientation.

Par ailleurs, les pratiques d'orientation se réalisent aussi grâce au concours des professeurs qui sont mieux placés sinon plus aptes à orienter les élèves. Sous ce rapport, à partir des critères objectifs d'évaluation scolaire, les professeurs disposent d'un baromètre efficace quant à la valeur scolaire de l'élève afin de pouvoir lui proposer une filière qui corresponde au mieux à son profil. En résumé, la problématique de l'OSP des élèves de terminale s'articule autour de ces axes principaux :

-Il se pose tout d'abord une sorte d'inadaptation entre le dispositif actuel de l'orientation et cette massification scolaire sans précédent à tel point qu'on pourrait se demander s'il y a une véritable politique en matière d'OSP qui puisse répondre aux besoins des élèves.

-L'OSP revêt ensuite une dimension transversale en tant qu'elle suscite l'intervention d'un certain nombre d'acteurs (parents, professeur, conseillers, amis). Ces suggestions éparses voire opposées rendent la décision d'orientation délicate, ce qui nous amène à nous interroger légitimement sur les implications spécifiques de chacun de ces acteurs tout en identifiant clairement celle qui semble être la plus déterminante.

-Enfin, la troisième dimension du problème repose non seulement sur la prolifération des filières d'études qui en vérité brouillent les pistes mais aussi et surtout sur l'inégalité d'accès à l'information concernant les dites filières. Cette inégalité doit être observée sous deux angles : d'une part les comportements stratégiques sont fonction de la position sociale des parents d'où cette inégalité qui engage moins le cadre institutionnel (l'école) que la situation sociale familiale³.

D'autre part, le contexte de scolarisation des élèves peut être favorable à l'information du fait de l'organisation interne des établissements d'où cette inégalité inter- école et cet accès à l'information peut effectivement varier en fonction de l'établissement fréquenté.

Une fois les dimensions du problème identifiées, un certain nombre d'objectifs doivent être fixés pour mener à bien cette étude.

³ Il s'agit ici de la thèse de l'hypothèse de l'effet nul de l'école qui constitue la conclusion fondamentale du rapport Coleman (1966) à la suite d'une demande du gouvernement américain qui voulait avoir une approche scientifique sur la question de l'inégalité. L'école n'exerce donc selon ce rapport aucune influence sur les écarts de réussite.

1.1.2 OBJECTIFS :

Nous tenons d'emblée à préciser que l'objectif de ce travail de recherche ne s'inscrit pas dans une approche manichéenne (choix des élèves bons ou mauvais), ce qui donnerait d'ailleurs à notre travail une tonalité normative doublée d'un certain nombre de jugements de valeur. Autrement dit, il s'agit de travailler sur les faits c'est-à-dire les manifestations concrètes du phénomène d'orientation et non sur le devoir être de manière à pouvoir mieux rendre compte des mécanismes de décisions scolaires.

1.1.2.1 OBJECTIF GENERAL :

L'objectif général de ce travail de recherche est d'identifier la place et l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle dans le système éducatif sénégalais.

1.1.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Dans un souci d'exhaustivité, nous avons opté pour cinq objectifs spécifiques à savoir :

- _ Montrer qu'au Sénégal le dispositif actuel de l'orientation scolaire et professionnelle ne répond pas de manière efficace aux besoins des élèves de terminale.
- _ Montrer que l'orientation scolaire et professionnelle est irréductible au cadre institutionnel que représente l'école d'où son caractère multifactoriel
- _ Mettre en exergue l'importance des stratégies familiales élaborées en fonction de l'origine sociale des parents.
- _ Montrer dans une analyse comparative les différences de trajectoire scolaire des élèves selon que l'on se place dans le secteur privé ou dans le secteur public (effet établissement) ; dans ce sens nous tenterons de déconstruire ce préjugé ambiant consistant à dire que le secteur privé demeure plus efficace que le secteur public, or il est avéré que le personnel public soit plus qualifié que celui du privé .Ces objectifs ne pourront être atteints sans la mise au jour d'une série de réponses provisoires c'est-à-dire des hypothèses.

1.1.3. HYPOTHESES

L'hypothèse constitue une réponse provisoire à la question de départ et à ce titre elle peut être confirmée ou infirmée.

Selon Madeleine GRAWITZ « *l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs* ». ⁴

Certains sociologues qualifient cette mise en relation d'analyse fonctionnelle en tant qu'il y a une mise en corrélation de deux variables dont l'une est dépendante c'est à dire celle qu'on essaie d'expliquer et l'autre indépendante c'est à dire celle qui explique. Il s'agit donc d'un procédé scientifique indispensable à tout travail de recherche.

Par ailleurs, conformément aux éléments de notre problématique où nous avons tour à tour insisté sur les dimensions spécifiques du problème, nos hypothèses seront articulées autour de ces éléments mais aussi en fonction des thèmes essentiels de notre questionnaire pour le travail de vérification. C'est dans ce sens que certaines hypothèses ont été formulées et nous allons les étaler comme suit :

- _ L'OSP des élèves de Terminale est souvent le résultat des stratégies familiales élaborées, lesquelles varient selon le capital culturel et économique de la famille.
- _ Le choix des études longues pour les enfants est d'autant plus effectif que les parents détiennent un capital économique élevé.
- _ L'OSP des élèves de Terminale dépend de l'avis du professeur qui détermine la valeur scolaire de l'élève à la suite des tests d'évaluation scolaire.
- _ Le contexte de scolarisation des élèves est d'autant plus favorable qu'ils subissent une bonne orientation scolaire et professionnelle.
- _ La présence ou l'absence de conseillers d'orientation au sein des deux établissements est plus explicative des phénomènes d'orientation que l'attitude des parents.

⁴ Madeleine GRAWITZ, *Les méthodes en sciences sociales*, Dalloz, 1996, p. 443

1.1.4. QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX

Dans le but de mieux circonscrire les concepts que nous entendons utiliser tout au long de cette étude, nous avons jugé nécessaire d'apporter quelques éclairages. Tout d'abord, la définition du concept d'orientation est une entreprise redoutable du fait de son caractère polysémique et de ce point de vue il n'y a pas une orientation mais des orientations. Toutefois, le type d'orientation qui nous intéresse le plus est celui qualifié de scolaire et professionnel.

C'est ainsi que dans le dictionnaire actuel de l'éducation, L'OSP est définie comme « *des conseils donnés aux élèves par un personnel spécialisé afin de les aider à choisir les programmes d'enseignement, la profession ou la carrière qui correspondent le mieux à leurs aptitudes et à leurs centres d'intérêts tout en tenant compte de leurs résultats scolaires* »⁵. Par ailleurs, Jean Michel BERTHELOT a proposé dans ses travaux une définition sociologique du concept d'orientation en estimant qu'il s'agit « *d'un extraordinaire exemple d'articulation de déterminations sociales globales et de logiques de décisions spécifiques* »⁶ Toutefois, il convient de déterminer la manière dont ce processus d'orientation scolaire et professionnelle se déroule et c'est justement à ce niveau qu'intervient un concept central qui est au cœur de nos réflexions.

Il s'agit du concept de stratégie et en réfléchissant sur les comportements des familles dans les processus d'orientation, Jean Michel BERTHELOT insiste sur le fait que « les sociologues usant du concept de stratégie ne postulent pas, en général, une claire maîtrise des moyens et des fins, mais signifient par ce terme que le comportement des acteurs est intentionnel, doué de sens et emprunt d'une rationalité propre »⁷

En réalité, l'optimisme de R. BALLION quand il martèle que « nous sommes tous des stratèges » montre que le comportement stratégique n'est

⁵ Dictionnaire actuel de l'éducation dirigé par Renald Legendre, p. 949-950

⁶ J. M. Berthelot, *Ecole- orientation-société*, Paris, Puf, 1993, p.10

⁷ Ibid., p .108

pas le propre des classes sociales favorisées et que les familles d'origines sociales modestes sont elles aussi en mesure d'en pratiquer.

On peut dire que BALLION se place à l'image de BOUDON dans une perspective individualiste en tant que les acteurs sont considérés comme des individus atomisés qui se livrent à un calcul coût / avantage en examinant la rentabilité de chaque alternative.

Contrairement à cette définition subjectiviste de la notion de stratégie, Bourdieu présente une autre lecture en montrant que la stratégie des parents n'est pas le résultat d'un calcul mais le fait d'un sens pratique.

Sous ce rapport, la stratégie des parents peut renvoyer à l'habitus c'est à dire le produit de l'intériorisation d'un certain nombre de dispositions (virtualité) acquises.

Les comportements stratégiques des parents doivent donc être appréhendés sous ces deux angles à savoir d'un part une perspective individualiste avec l'acteur rationnel et une perspective objective structuraliste où l'action des agents est déterminée par des structures sous-jacentes d' autre part.

Une fois ces concepts définis, la constitution d'un modèle théorique s'avère nécessaire.

1.1.5. MODELE THEORIQUE :

Le recours à un modèle d'analyse répond d'abord et avant tout à une exigence épistémologique car le chercheur ne peut pas immédiatement comprendre le réel. Le modèle constitue dès lors une sorte d'imitation du réel ou plus exactement une construction rationnelle basée sur la réalité empirique. Cette dernière repose sur des préjugés et des prénotions qui constituent selon l'expression de Bachelard « des obstacles épistémologiques ». Il s'agit donc à travers la construction d'un modèle théorique de mener une bataille épistémologique autour de la réalité empirique afin d'accéder à l'intelligibilité des faits sociaux.

Il faut dire que le modèle a toujours été rattaché à une théorie sociologique générale laquelle constitue à son tour une référence pour l'explication. La réflexion sur l'OSP des élèves de Terminale nous autorise donc à retenir deux modèles théoriques qui s'appuient tous sur des théories sociologiques.

1.1.5 .1. LE MODELE D' ELIGIBILITE :

C'est Lévy GARBOUA qui à travers un article⁸ l'a qualifié de modèle d'éligibilité. La question de l'investissement scolaire et l'intérêt pour la culture dominante y sont largement débattus.

GARBOUA estime pour sa part que quand un membre issu de milieux sociaux défavorisés investit moins dans l'enseignement supérieur c'est justement parce qu'il y a une réduction du rendement attendu du diplôme et de l'intérêt pour la culture dominante. C'est donc un modèle de type économiste qui met en avant les principes de l'homo oeconomicus en tant que l'individu jouit d'une certaine rationalité et sait ce qu'il fait en calculant ses intérêts et en recherchant la maximisation des avantages.

L'OSP des élèves de Terminale peut donc bel et bien être appliquée dans cette perspective théorique dans la mesure où il est question dans notre étude de choix scolaire résultant de comportements stratégiques selon la position sociale de la famille.

⁸ Il s'agit d'un article intitulé *Marché du travail et marché de l'enseignement supérieur*, in *économique de l'éducation*, economica, Paris, 1979, pp. 178-210

La mise en application de ce modèle en sociologie de l'éducation revient à Raymond BOUDON qui a beaucoup contribué à sa vulgarisation et à son enrichissement. Ainsi BOUDON insiste sur le fait que la vie scolaire est systématiquement ponctuée par un enchaînement de « points de bifurcation » qui condamne les familles à opérer des choix d'orientation concrets.

En effet, la classe de terminale est donc assimilée à un point de bifurcation c'est à dire le moment où la notion de décision est essentielle (arrêter ou continuer, étude longue ou étude courte). BOUDON essaie à travers ce raisonnement de restaurer l'initiative pour l'individu même s'il faut reconnaître que les décisions scolaires sont prises non seulement par l'élève mais aussi et surtout par toute la famille en fonction de leur position sociale.

Ainsi, l'investissement scolaire implique l'existence des risques potentiels qu'il faudra examiner selon la position sociale, il nécessite aussi des coûts plus ou moins élevés, par contre il peut être sanctionné par un certain nombre de bénéfices. Ce sont ces trois paramètres qui constituent le soubassement de toute décision scolaire.

Cependant, la position sociale apparaît comme un facteur déterminant dans les choix d'orientation et c'est dans ce sens que BOUDON affirme que *« la théorie présentée ci-dessous comme le modèle qui en dérive est en fait une explication de la notion de position sociale. L'action fondamentale qui la fonde est d'une évidente banalité. Il se pose simplement que l'éventualité de devenir par exemple instituteur n'est pas perçue de la même manière par le fils d'un ouvrier et par le fils d'un membre de l'académie des sciences⁹ »*. Contrairement à BOURDIEU qui insiste sur le facteur culturel dans ces explications concernant la théorie de la reproduction des inégalités sur laquelle nous reviendrons plus tard, BOUDON estime pour sa part que c'est la position sociale qui constitue le véritable facteur explicatif des inégalités devant l'école.

⁹ Raymond BOUDON, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A-COLIN, 1973, p. 192

Se faisant, les familles faute d'informations suffisantes peuvent faire des choix qui vont à l'encontre de leur objectif créant ainsi des effets qui perturbent leur décision. C'est ce que BOUDON appelle des « effets pervers » qu'il définit en ces termes « ... on peut dire qu'il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état des choses non recherché et qui peut être indésirable du point de vue soit de chacun des deux soit de l'un des deux¹⁰ ».

Par ailleurs, nous constatons que certaines filières peuvent faire l'objet d'un attrait considérable créant ainsi des effets non recherchés par les acteurs et qui découlent de l'agrégation de leurs comportements. Sous ce rapport, cette attraction donne lieu à un mouvement général vers certaines filières occasionnant une dépréciation de ces dernières par un effet de saturation d'où ce concept « d'effet d'agrégation ou de composition » cher à BOUDON. On peut dire que cette conception n'est pas en contradiction avec les travaux¹¹ de Jean Michel BERTHELOT qui a proposé diverses manières de comprendre sinon d'étudier le social. ; C'est ce qu'il nomme les « schèmes d'intelligibilité ». C'est ainsi qu'il a élaboré ce qu'il appelle le modèle actanciel au sens où la réalité sociologique n'est que le résultat du comportement des acteurs impliqués du fait des stratégies élaborées.

Ainsi, le modèle d'éligibilité s'inspire de la théorie de type individualiste notamment de l'individualisme méthodologique qui doit son existence et sa fécondité à cette tradition d'analyse qu'est la sociologie compréhensive de Max WEBER.

D'ailleurs Raymond BOUDON et François BOURRICAUD n'ont pas manqué de citer Max WEBER plaidant pour les méthodes individualistes dans une lettre datant de l'année de sa mort où il écrit « la sociologie, elle aussi ne peut procéder que des actions d'un, de quelques ou de nombreux individus séparés. C'est pourquoi elle se doit d'adopter des méthodes strictement "individualiste" ».

Si WEBER a mis le concept d'individualisme entre guillemet c'est justement parce qu'il ne doit pas être entendu au sens éthique ou sociologique mais répondant plutôt à un principe logique. Ce principe

¹⁰ Raymond BOUDON, *Effet pervers et ordre social*, Paris, Puf, 1977, p. 20

¹¹ Jean Miche BERTHELOT, *L'intelligence du social*, Paris, Puf, 1990, pp. 60-85.

consiste à prendre comme point de départ le comportement des individus en tant que le phénomène qu'on cherche à expliquer n'est que la résultante de l'agrégation des comportements individuels.

BOUDON résume ce principe en disant que « ... *expliquer un phénomène social c'est toujours en faire la conséquence d'actions individuelles* ¹²».

C'est dans ce sens purement méthodologique que l'individualisme est différent du holisme ou du réalisme totalitaire de Jean PIAGET, autrement dit de toutes les explications globalisantes mettant en avant les structures sociales comme déterminantes des choix et des comportements individuels. Par ailleurs l'idée de rationalité de l'action individuelle suppose donc qu'il existe une raison plausible qui pousse les gens à adopter tel comportement plutôt qu'un autre.

1.1.5.2. LE MODELE CULTUREL :

Ce modèle qui doit son appellation en sociologie de l'éducation à Jean Emile CHARLIER repose sur l'idée selon laquelle l'école remplit deux fonctions qu'il faudra clairement identifier. Ainsi, la première fonction qu'on pourrait qualifier d'explicite est celle qui considère l'école comme une instance d'acquisition de savoirs.

Cette fonction est trop évidente qu'on a du mal à voir réellement le véritable rôle de l'école dans nos sociétés. C'est ainsi que le modèle culturel a mis l'accent sur une autre fonction de l'école qui est cette fois-ci dissimulée, sous-jacente. Cette fonction cachée suppose que l'école est un lieu de reproduction des inégalités sociales culturelles et économiques en tant que la société est caractérisée par des rapports de force entre différentes couches sociales. Il s'agit donc de pérenniser les inégalités grâce à des méthodes objectives qui reposent sur des critères pédagogiques.

En effet, chercher les déterminants cachés pour comprendre le phénomène social demeure depuis toujours une préoccupation majeure dans les sciences sociales. Karl MARX avait d'ailleurs déjà souligné cet aspect dans son célèbre ouvrage le Capital où il insiste sur ce qu'il a appelé le « fétichisme de la marchandise ».

¹² Raymond BOUDON, François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Puf, 1982, p. 287.

Autrement dit, la somme de travail fournie par l'ouvrier pour faire la marchandise est dissimulée, cachée, ce qui importe le plus c'est sa valeur d'échange et il en est ainsi pour tous les phénomènes sociaux. La référence à ce modèle nous permet de voir si l'OSP des élèves de terminale est une manière spécifique d'aider les élèves quelle que soit leur origine sociale à choisir les filières et les métiers qu'ils veulent ou si elle répond à une autre logique dissimulée qui est celle de la reproduction des inégalités sociales. C'est à Pierre BOURDIEU que nous devons l'application de ce modèle en sociologie de l'éducation avec ces nombreux travaux sur la reproduction.

Il est utile pour nous de rappeler que les travaux de BOURDIEU sont associés au structuralisme dont le chef de file est Claude LEVI-STRAUSS. Cet dernier estime que la compréhension du phénomène social passe inévitablement par l'analyse des relations sous-jacentes entre les termes d'un ensemble intégré c'est à dire un système. L'étude des systèmes de parenté illustre parfaitement cette position théorique de Lévi STRAUSS. Mais il s'agit là d'une lecture du social sans acteur et où les pratiques sociales ne sont que le décalque des structures.

C'est donc en insistant sur la détermination des comportements individuels par les structures que BOURDIEU écrit que : « *Loin que la description des attitudes, des opinions et des aspirations individuelles puisse procurer le principe explicatif du fonctionnement d'une organisation ; C'est l'appréhension de la logique objective de l'organisation qui conduit au principe d'expliquer, par surcroît, les attitudes, les opinions et les aspirations*¹³... ».

Mais ce structuralisme est trop mécaniste en tant qu'il sous-entend un certain déterminisme absolu réduisant les individus à de simples agents sinon des automates. Or il nous paraît fondamental dans nos sociétés actuelles de restituer aux individus selon BOURDIEU le sens de leurs actes ou plus précisément de leur pratique.

Loin de vouloir s'affranchir du déterminisme, BOURDIEU opère une rupture par rapport à un certain structuralisme en introduisant du coup le concept essentiel qui est celui d'habitus.

¹³ P. BOURDIEU, J-C PASSERON, J-C CHAMBOREDON, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Paris, Mouton-Bordas, 1968, p. 41

Cette rupture, BOURDIEU la résume en ces propos : « *je voulais réintroduire en quelque sorte les agents, que Lévi-STRAUSS et les structuralistes, notamment ALTHUSSER, tendaient à abolir, en faisant d'eux de simples épiphénomènes de la structure... l'action n'est pas la simple exécution d'une règle, l'obéissance à une règle¹⁴* ».

Ce concept a permis à BOURDIEU de transcender l'antinomie qui existe entre l'objectivisme et le subjectivisme, autrement dit entre le poids des structures sociales et les comportements et décisions individuels.

L'habitus est donc en terme simple une sorte de disposition de l'individu acquise par l'éducation qui le pousse à agir selon les normes de son groupe. En tant que produit de l'arbitraire culturel au sens où on nous inculque des choses sans que cela ne soit l'expression de notre vouloir (violence symbolique), l'habitus est une disposition (virtualité) acquise mais aussi et surtout un producteur de pratiques.

En ce sens, dans la mesure où nous réfléchissons sur le choix et les comportements stratégiques des élèves et des familles en un mot sur les pratiques sociales, le concept d'habitus nous sera d'une très grande utilité pour comprendre que l'orientation différentielle des élèves de Terminale peut être expliquée par les différences d'habitus de classe sans oublier les secteurs (privés ou publics) dans lesquels les élèves évoluent.

Nous rappelons à ce titre que BOURDIEU a beaucoup insisté sur ce phénomène d'orientation parce qu'il nomme la relégation en tant que l'élève est orienté selon son origine sociale et non selon ses aptitudes.

L'origine sociale suppose que l'élève est détenteur d'un capital culturel entendu sous ses deux formes avec d'une part le capital scolaire (diplôme et année d'étude) et d'autre part le capital culturel hérité au niveau familial. A la lumière de toutes ces considérations les théories de la reproduction, s'inspirant de l'approche culturaliste nous amènent à dire que les élèves ne subissent pas une orientation identique dans la mesure où ceux issus de catégories sociales dominantes, ont de par le capital culturel et économique qu'ils détiennent, plus de chance d'accéder aux filières les plus prestigieuses.

¹⁴ Pierre BOURDIEU, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p. 19

En revanche les élèves issus de catégories sociales défavorisées sont irrémédiablement condamnés à choisir des études courtes. C'est dans ce sens que la théorie Bourdieusienne est qualifiée de déterministe à l'image du concept d'habitus qui au passage devra être clairement distingué du concept d'éthos (l'ensemble des croyances qui régissent la conduite des normes d'une société ou d'une ethnie).

Cependant, il faut garder à l'esprit que BOURDIEU a tout de même insisté sur le concept d'« autonomie relative » de l'école. Ce dernier permet de mieux saisir l'impact de l'école dans la création des inégalités sociales. BOURDIEU, en mettant l'accent sur la fonction sociale de reproduction dont s'acquitte l'école, écrit que « *son autonomie relative lui permet de servir les demandes externes sous les dehors de l'indépendance et de la neutralité, c'est à dire de dissimuler les fonctions sociales dont il s'acquitte et, par là, de les remplir plus efficacement*¹⁵ ».

Mais ce concept est conçu et élaboré dans une perspective de reproduction des inégalités sociales et en tant que tel reste impuissant à influencer sur les destins scolaires des élèves si ce n'est que de retraduire l'ordre inégal.

1.1.6. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE :

En matière d'OSP des élèves de Terminale, nous constatons qu'au Sénégal il n'y a pas eu de recherches systématiques qui favorisent une meilleure compréhension du phénomène. Les quelques rares études qui ont été menées ne traitent pas directement de la question en tant qu'elles portent beaucoup plus sur le système éducatif Sénégalais dans son ensemble que sur l'OSP à proprement parler. Evidemment, la problématique de l'OSP est consubstantielle au système éducatif et nous ne saurions les séparer.

Mais à force de ne retenir que l'aspect global, l'OSP finit par être réduite à un simple épiphénomène qui ne présente aucun intérêt heuristique. Nous partons donc d'un simple constat de carence en affirmant sans risque de nous tromper que l'OSP des élèves de Terminale n'a pas fait l'objet d'études particulières et suffisantes au Sénégal. Cependant nous pouvons

¹⁵ P. BOURDIEU, J-C PASSERON, *La Reproduction, élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970, p. 209

nous référer à certains auteurs qui ont tout de même pressenti cette nécessité de réfléchir sur les aspirations des élèves dans une société en pleine mutation socio-économique.

C'est le cas de Flis ZONABEND qui en menant une étude sur les lycéens au Sénégal a beaucoup insisté sur l'intérêt que porte les parents pour la scolarité de leurs enfants. La volonté d'assurer des études longues aux enfants a toujours été au centre des préoccupations des parents et Flis ZONABEND a montré à travers ses enquêtes que cette volonté était présente chez les parents depuis les années 60. L'idée d'orientation était donc vivace dans nos mentalités même si elle a tardé à susciter une certaine curiosité intellectuelle auprès des chercheurs.

Cette idée se traduit par une certaine instrumentalisation de l'école car elle constitue l'instance par excellence où les élèves peuvent aspirer à une certaine ascension sociale et c'est dans ce sens que Flis ZONABEND affirme avec vigueur que *« aux yeux des parents l'école représente l'instrument le plus sûr de promotion sociale pour l'élève évidemment, mais aussi pour l'ensemble du groupe familial¹⁶ »*.

Par ailleurs, l'auteur, en posant à sa manière la problématique de l'OSP des élèves à Dakar a remarqué que ces derniers sont animés par un désir d'aider leur parent dans leur tâche et par là d'améliorer les conditions de vie de toute la famille. De ce point de vue l'OSP des élèves est sous-tendue par une volonté de réussite sociale de manière à prouver son utilité dans la vie familiale. Sous ce rapport, Flis ZONABEND estime que *« ces notions (maintien et cohésion du groupe familial) inculquées par les parents sont retenues par les enfants, lesquels se montrent désireux d'assumer ce rôle de soutien économique de tout le groupe. Ils souhaitent accéder à une situation élevée afin d'en faire profiter leurs parents, auprès de qui ils souhaitent continuer à vivre¹⁷ »*.

Ainsi cette conception utilitariste de l'école montre que la demande des élèves et des parents est fondamentalement sociale et ne repose pas exclusivement sur des considérations pédagogiques. En réalité cette

¹⁶ Fliss Zonabend, *Les lycéens de Dakar*, Paris, François Maspero, 1968, p. 79

¹⁷ Ibid., p. 79 – 80

dimension sociale de l'orientation nous incite à réfléchir sur le rapport famille –école dans nos sociétés .

Abdoulaye Bara DIOP a sous ce rapport montré que les wolofs ont une conception autoritaire de l'éducation de leurs enfants. Mieux, les parents ou plus exactement le père sont systématiquement responsables de l'éducation des enfants. Cette conception pose en toile de fond la problématique de l'autorité parentale face à des situations où un choix s'impose pour l'avenir scolaire de leurs enfants. C'est dans ce sens que Abdoulaye Bara DIOP affirme sans ambages que « *le bon vouloir de l'enfant ne saurait être respecté, dès qu'il est en mesure de comprendre : vers cinq ou six ans ; l'épanouissement de sa personnalité ne pouvant se réaliser hors du cadre strict des traditions* »¹⁸ .

Par ailleurs, en réfléchissant sur la structure castuelle, l'auteur insiste sur le fait qu'il n'y a aucune influence de celle-ci sur les aspirations des élèves dans la mesure où elle est une sorte de survivance qui n'a aucun rôle fonctionnel dans nos sociétés contemporaines. Dans la même veine, on s'aperçoit qu'avec Abdoulaye Bara DIOP les aspirations scolaires et professionnelles des élèves ne dépendent pas forcément de leurs appartenances ethniques. C'est ainsi qu'il affirme que « *la structure castuelle est une simple survivance du passé et n'a plus de raison d'être, ne jouant pratiquement plus de rôle fonctionnel dans la société moderne* ». ¹⁹

De là, apparaît toute l'importance de l'œuvre de Souleymane GOMIS qui a entre autres réfléchi sur l'OSP au Sénégal. Pour cet auteur, la question de l'orientation s'articule autour de la dualité étude longue - étude courte c'est à dire les parents qui détiennent un capital culturel élevé souhaitent de longues études pour leurs enfants afin de décrocher un poste de responsabilité.

Par contre les familles issues de catégories sociales défavorisées sont condamnées à choisir les études courtes pour leurs enfants dans le but d'échapper à la hantise du chômage et intégrer sans grande difficulté le marché de l'emploi.

¹⁸ Abdoulaye Bara Diop, *La société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Edition karthala, tome I, 1978.

¹⁹ Abdoulaye Bara Diop, *Culture wolof*, in notes Africaines n°121, Dakar, IFAN, janvier 1979, p. 6 à 7

Le point de vue de GOMIS est loin d'être en contradiction avec celui de ZONABEND puisqu'il y a une dimension essentielle qui les unit à savoir l'instrumentalisation de l'école. De ce point de vue les élèves s'orientent en gardant à l'esprit qu'ils doivent assurer la relève des parents. D'ailleurs Souleymane GOMIS en parlant des catégories sociales défavorisées estime que : « *l'école se réduit à l'état d'instrument de promotion sociale. L'école pour cette dernière catégorie des parents, demeure dans sa totalité instrumentaliste*²⁰ ».

D'autres études menées cette fois ci dans d'autres pays tels que la France l'Angleterre ou les USA peuvent nous servir de référentiel. Parmi ces études on peut citer le « Crowther report » (1959) qui à la demande du gouvernement Anglais a été élaboré. Le recours à ce rapport s'explique par le fait qu'il traite explicitement de la question de l'orientation scolaire.

Ainsi le premier objectif de ce rapport est de rendre compte des phénomènes d'inégalité sociale en examinant systématiquement l'orientation scolaire des élèves. Le second objectif se traduit par une série de recommandations pour résoudre la question des inégalités scolaires. La conclusion de ce rapport suppose que c'est l'origine sociale des élèves qui détermine leur orientation scolaire et non leur aptitude pour leur performance scolaire.

En d'autres termes, il existe une sorte de déterminisme sociale qui influe sur les logiques de choix des familles et des élèves. Par conséquent, les performances scolaires des élèves n'ont aucune espèce d'impact sur leur carrière scolaire et professionnelle. En guise de solution, le « Crowther report » a entre autres préconisé une certaine diversification des filières d'études pour permettre aux élèves de choisir celles qui répondent au mieux à leurs aspirations.

Ce qui apparaît en filigrane dans ce rapport, c'est qu'il porte un double intérêt car d'une part, en insistant sur l'orientation scolaire des élèves il a participé à la reconnaissance de ce phénomène en tant qu'objet d'étude spécifique en sociologie de l'éducation et d'autre part le rapport a mis en exergue l'importance de l'origine sociale dans les pratiques d'orientation

²⁰ Souleymane Gomis, *La relation famille –école*, Paris, Harmattan, 2003, p. 190

Dans le même ordre d'idée, Pierre BOURDIEU en réfléchissant sur l'orientation scolaire pense pour sa part que le système scolaire cherche toujours à retraduire les inégalités sociales en inégalité scolaire en tant qu'il existe une certaine hiérarchie au niveau des établissements et des filières. De ce fait la possession d'un capital culturel élevé peut favoriser une bonne orientation vers les institutions d'enseignements et les filières les plus privilégiées dans la hiérarchie scolaire.

Par contre, les catégories sociales défavorisées sont de par leur origine sociale, condamnées à choisir des filières et des établissements moins prestigieux au niveau de la hiérarchie scolaire grâce à un mécanisme de relégation.

BOURDIEU revient sur ce phénomène de relégation en martelant que « *il s'ensuit que les élèves des classes populaires payent leur entrée dans l'enseignement secondaire de leur relégation dans les institutions et des carrières scolaires qui, faisant fonction de nasses, les attirent par les faux-semblants d'une homogénéité de façade pour les enfermer dans un destin scolaire tronqué*²¹ »

Par ce concept de relégation BOURDIEU montre qu'il y a un désavantage scolaire manifeste qui tient à l'origine sociale et par conséquent, les élèves accèdent aux différentes filières et établissements de manière inégale. Cette thèse de Bourdieu nous autorise à dire que la hiérarchisation du système scolaire est étroitement liée à la structure des rapports de force.

Cette relation tient au fait que les classes sociales défavorisées sont contraints de choisir ce que BOURDIEU appelle des filières de « *laissés pour compte*²² » et les couches socialement favorisées ont le privilège de porter leurs choix sur ce qu'il nomme les « *sections nobles des établissements nobles*²³ ».

Cette inégalité devant l'école est donc actualisée dans les pratiques d'orientation sous la forme d'une relégation dissimulée grâce à l'action homogénéisante de l'école. Par ailleurs un autre schéma explicatif a été

²¹ P.Bourdieu, J-C Passeron, *la reproduction*, Ed Minuit, 1970, p. 193

²² Ibid., P 194

²³ Ibid., P194

proposé par les tenants de la théorie marxiste en l'occurrence Christian Baudelot et Roger Establet.

Pour ces auteurs, il existe une contradiction fondamentale qui prévaut dans une société capitaliste en tant que société de classes et c'est à partir de cette contradiction que dérivent toutes les autres formes d'oppositions ou d'antagonismes y compris la division déjà à l'école primaire des élèves en deux réseaux : le réseau primaire professionnel (PP) et le réseau secondaire supérieur (SS). De ce fait les élèves sont orientés de manières inégales et séparées. Baudelot et Establet montrent que cette inégalité, du point de vue de la destination différentielle des élèves renforce considérablement les rapports de production capitaliste.

Ainsi l'OSP des élèves fonctionne sur la base de ces deux réseaux et confirme cette différence dans les trajectoires scolaires des élèves. C'est ainsi qu'ils l'expriment en affirmant que « *nous avons mis en évidence l'existence des deux réseaux de scolarisation, opposées par leurs pratiques scolaires, par les postes tendanciellement antagonistes de la division sociale du travail qu'ils approvisionnent et par les classes sociales auxquelles ils s'adressent massivement* ²⁴ ».

Contrairement à BOURDIEU et à BAUDELOT et ESTABLET qui soutiennent en gros que les mécanismes d'orientation répondent à une logique de reproduction des inégalités, BOUDON estime pour sa part que les choix d'orientation des élèves et des familles nécessitent une évaluation des paramètres de décision c'est-à-dire la combinaison coût- risque- bénéfice. Autrement dit, BOUDON met en avant l'effet de la position sociale de la famille dans les décisions scolaires au détriment du facteur culturel.

Le phénomène d'orientation n'est donc que la résultante de l'agrégation des comportements des familles et des élèves face aux décisions scolaires. Par conséquent les familles disposant de ressources modestes vont se contenter des études courtes ou moins valorisantes en tant que pis-aller, tel n'est pas le cas pour les familles à ressource élevée qui peuvent se payer le luxe d'aspérer à un parcours scolaire assez long.

²⁴ C. Baudelot et R. Establet, *L'école capitaliste en France*, Paris, François Maspero, 1980, p. 195

Au lieu donc d'expliquer l'inégalité scolaire des élèves en référence à l'idée de reproduction chère à BOURDIEU, BOUDON nous propose d'en revenir à l'agrégation des comportements des individus qui savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils font parce qu'ils sont rationnels.

Ce sont donc chez BOUDON les inégalités socio-économiques qui engendrent une orientation différentielle selon la position sociale des familles et occasionnant du coup une inégalité devant l'école. Nous assistons ici à ce que l'on pourrait appeler l'hypothèse de l'effet nul de l'école qu'on retrouve dans le rapport Coleman dans la mesure où la responsabilité de l'institution scolaire n'est pas retenue dans les inégalités sociales.

Par ailleurs, Jean Michel BERTHELOT a lui aussi réfléchi sur la problématique de l'orientation en montrant que l'école en tant qu'instance institutionnelle n'est pas responsable des inégalités d'orientation. C'est ainsi qu'il définit ce concept d'orientation comme « *un extraordinaire exemple d'articulation de déterminations sociales globales et de logiques de décisions spécifiques*²⁵ ».

Ces « logiques de décisions spécifiques » placent donc la variable position sociale au cœur de sa réflexion et l'étude comparative de l'orientation de deux élèves l'un fils de paysans et l'autre fils de médecin en est une parfaite illustration. L'auteur développe dans son ouvrage l'idée selon laquelle le fils de médecin bénéficie d'un espace de choix beaucoup plus large lui permettant de choisir les filières les plus prestigieuses contrairement au fils de paysan qui, frappé par le purgatoire de la relégation est soumis à des choix difficiles.

Par ailleurs Berthelot estime que les phénomènes scolaires ne traduisent pas seulement le fonctionnement d'une institution c'est à dire l'école. L'OSP par exemple de par son caractère transversal implique une autre dimension qui n'est pas forcément d'ordre pédagogique mais relevant du culturel, du social et du politique et c'est à ce titre qu'il parle de déterminant sociétaux de l'orientation. Pour montrer l'importance de ces déterminants dans la hiérarchie des filières, BERTHELOT fait allusion à un certain discrédit des voies classiques de l'Université au profit des formations courtes.

²⁵ J. M. Berthelot, *Ecole- orientation-société*, Paris, Puf, 1993, p.10.

C'est ainsi que l'auteur écrit que « *dans une situation marquée par la hantise du chômage, ce n'est plus l'opposition traditionnelle filière fondamentale/filière appliquée qui préside à la hiérarchie des choix, mais l'alternative accès sûr/accès incertain à l'emploi... s'il fallait résumer cela d'un mot on pourrait dire qu'à un modèle culturel s'est substitué un modèle instrumental de hiérarchisation*²⁶ ».

Selon BERTHELOT, L'OSP est aussi une manière spécifique de saisir le comportement de certains acteurs qu'il qualifie de « non institutionnel » à savoir les parents et les élèves.

Les choix d'orientation de ces acteurs impliquent l'existence de deux pôles : le premier pôle est relatif à ce que, BERTHELOT appelle le « sentiment de totale impuissance » c'est à dire l'incapacité pour les élèves à considérer l'OSP comme un vécu profondément individuel ; le deuxième pôle met l'accent sur la question de l'activité stratégique des acteurs et c'est dans ce sens que l'ouvrage de BERTHELOT présente un intérêt particulier pour notre recherche.

En effet, à l'image d'autres sociologues comme Raymond BOUDON, BERTHELOT soutient dans son ouvrage la thèse selon laquelle la stratégie renvoie à l'acte intentionnel qui est porteur de sens et qui en dernière instance s'appuie sur une certaine rationalité.

L'importance de ces déterminants sociétaux se donne donc à lire dans ces stratégies développées par les familles et l'auteur affirme à ce propos que l'activité stratégique « *apparaît dès que le contenu sociétal du choix excède son contenu proprement scolaire : l'allemand en sixième ? Pourquoi? C'est l'anglais la langue de l'avenir !* » .²⁷

Cependant, dans une autre perspective, Maurice REUCHLIN dans son ouvrage intitulé l'orientation scolaire et professionnelle considère l'OSP comme un phénomène multifactoriel faisant intervenir à la fois des aspects économiques sociologiques et psychopédagogiques. En raison de la transversalité de ce phénomène, Reuchlin nous exhorte à adopter une approche pluridisciplinaire.

²⁶Ibid., 103-104

²⁷ Ibid., P 108

Dans ce sens, la première dimension du problème est d'ordre technique et économique en tant que nos sociétés ont subi une certaine évolution. Il s'est agi d'un développement technique et économique qui a transformé en profondeur ce que Reuchlin appelle « la structure des débouchés professionnels de la scolarité. »²⁸

Ainsi, la meilleure orientation estime l'auteur est celle qui permette aux élèves de mieux s'adapter à cette situation extérieure mouvante en un mot d'être qualifié. Les aspects sociologiques sont abordés par l'auteur en terme d'inégalité, ce qui n'est d'ailleurs pas à l'opposé des grandes études sociologiques concernant l'OSP.

La thèse de Reuchlin pour cet aspect, s'articule tout comme certains auteurs précités autour de l'opposition étude longue / étude courte. En effet, les élèves des catégories socioprofessionnelles moins favorisées ont peu de chance d'envisager des études longues.

Cette inégalité tient selon REUCHLIN non seulement à l'origine sociale de l'élève mais aussi et surtout aux différences d'accès à l'information sur le marché du travail.

Concernant enfin le volet psychopédagogique l'auteur place les enseignants au cœur de sa réflexion. Ces derniers devraient être mieux imprégnés psychologiquement pour évaluer le développement intellectuel de l'élève et par la même occasion avoir les techniques efficaces d'observation. Dans ce sens, Reuchlin s'interroge implicitement sur l'aptitude des enseignants à orienter leurs élèves puisque dans de nombreux pays, des services d'orientation sont créés dans le but de les informer et de les aider psychologiquement.

Contrairement à Reuchlin qui a mis l'accent sur une approche transversale, Jean DREVILLON distingue les systèmes de référence des référentiels et les choix d'orientation s'effectuent en fonction de ces deux pôles. Les systèmes de référence renvoient à la dimension sociale du choix des familles et équivalent en quelque sorte aux déterminants sociétaux soulignés par Berthelot dans ses travaux. Drevillon fait allusion ici aux valeurs et aux idéaux qui cimentent les comportements des individus.

²⁸ Maurice Reuchlin, *L'orientation scolaire et professionnelle*, Paris, PUF, 1978

Ainsi, les aspirations socioprofessionnelles des élèves correspondent en grande partie aux valeurs du groupe social d'appartenance ; par exemple les valeurs guerrières du groupe qui poussent l'élève à intégrer l'armée. Les référentiels, même si à première vue peuvent être assimilés à la dimension sociale, sont intériorisés et vécus de manière individuelle et à ce titre, les élèves s'orientent en fonction de leur propre perception de la liberté, du prestige, de la réussite sociale.

DREVILLON écrit à ce propos que « *la liberté de choix (ou d'orientation) n'est peut être que la possibilité de jouer sur le clavier des référentiels dans les limites imposées par le système de références admis actuellement par le groupe social* ²⁹ ».

Mais il faut reconnaître que cette conception occulte considérablement un aspect tout aussi essentiel qui est la dimension pédagogique et c'est justement à ce niveau que l'approche pluridisciplinaire de Reuchlin nous paraît fondamentale.

L'enjeu psychopédagogique déjà soulevé par ce dernier a été aussi mentionné par Michel HUTEAU au cours d'une conférence tenue en 1995 avec en toile de fond le développement de la culture de l'orientation. Huteau a donc mis au jour à travers son exposé deux conceptions opposées de l'OSP :

« Observer pour conseiller et conseiller pour orienter »

« Accompagner le développement pour aider à s'orienter »

La première conception repose sur l'idée selon laquelle le professeur ou le conseiller d'orientation doit s'assurer que l'élève a des dispositions pour tel ou tel métier pour ensuite prédire sa réussite dans cette vocation. Cette conception n'accorde pas d'initiatives à l'acteur c'est à dire l'élève et est donc aux antipodes même des valeurs qui prévalent dans nos sociétés contemporaines c'est à dire l'individualisme et l'autonomie.

²⁹ Jean Drevillon, *L'orientation scolaire et professionnelle*, Paris, Puf, 1970, p. 20

Concernant la deuxième maxime, HUTEAU montre que l'élève peut être en mesure d'avoir des intentions d'avenir, de faire des choix d'orientation conformément à ses aptitudes et à la réalité du marché de l'emploi.

Il s'agit donc d'une appropriation individuelle du choix d'orientation de la part de l'élève d'où l'importance du rôle du professeur ou du conseiller qui doit accompagner et assister les élèves dans leur orientation post-bac.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans ce qu'on appelle en psychopédagogie « l'éducation à l'orientation³⁰ » qui nécessite une certaine culture scolaire de l'orientation tant à l'échelle des enseignants qu'au niveau des familles.

Par ailleurs, pour Pierre Cailly, la pratique d'orientation laisse apparaître deux conceptions opposées : pour les uns, l'OSP est en soi une solution magique aux problèmes pédagogiques voire sociaux d'où le concept de « l'orientation panacée. »

S'orienter c'est selon cette logique trouver un remède efficace contre l'ambiguïté et les incertitudes qui règnent dans le milieu scolaire. Mais cette conception, aussi optimiste qu'elle puisse paraître est plus proche de l'utopie que de la réalité. A l'opposé de cette conception, Pierre CAILLY dégage une autre conception de l'orientation.

C'est ainsi la question de l'OSP des élèves surgit brusquement dans la famille or jusqu'ici il n'y a pas de problème majeur dans la scolarité des enfants.

Selon CAILLY, cette situation nouvelle crée un sentiment d'angoisse et d'inquiétude aussi bien chez l'enfant qu'au sein de toute la famille. Mieux, il s'impose une nécessité de prendre une décision face à une diversité de filières et par conséquent les parents se sentent démunis, c'est ce que CAILLY appelle « l'orientation inquiétude ».

Ainsi, l'auteur termine en disant que « *la caractéristique de la première est d'être utopique et de n'avoir aucun rapport avec la réalité vécue, qui est celle de l'enfant engagé dans des études ou dans le monde professionnel.*

³⁰ C'est Antoine Léon qui a élaboré les principes de *l'éducation à l'orientation* dans son ouvrage intitulé *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*, Paris, Puf, 1957, 132 p.

La seconde a, elle, pour dominante, la répercussion douloureuse d'une situation réelle non maîtrisée³¹ ».

Dans une autre perspective, Francine MEI et Monique PARTOES estiment pour leur part que l'OSP n'est effective qu'avec l'intervention d'un certain nombre d'acteurs qu'ils qualifient de « partenaires de l'orientation³²».

Ces acteurs sont d'abord l'enfant, ensuite viennent les parents, les enseignants et éducateurs et enfin les conseillers d'orientation. Selon ces auteurs, l'OSP des élèves comporte un double visage : d'une part on aperçoit qu'elle constitue une attitude éminemment individuelle en tant que l'élève est le sujet de sa propre histoire et qu'il doit prendre conscience de ce fait.

D'autre part, l'OSP est la manifestation d'une action purement collective car faisant intervenir des acteurs qui ont des positions sociales différentes. Ainsi, les parents doivent préparer et participer à l'autonomie de l'enfant face aux clichés souvent négatifs, aux préjugés concernant certaines vocations, et ils doivent aussi stimuler chez l'enfant le sens de l'esprit critique pour échapper aux décisions hâtives. Bref, il s'agit d'instaurer selon ces auteurs une « véritable pédagogie de la liberté³³ ».

Le rôle des professeurs dans l'OSP des élèves a été aussi soulevé dans cet ouvrage ;

Toutefois, Francine MEI et Monique PARTOES précisent à juste titre d'ailleurs que l'OSP des élèves ne constitue qu'un aspect du rôle des professeurs et qu'il ne faudrait pas en déduire que c'est leur fonction principale. Il s'agit donc, d'entrée de jeu, de pousser l'élève à comprendre qu'il fréquente l'école pour sa propre formation d'abord et c'est dans ces conditions qu'il sera apte à choisir.

C'est ainsi que Francine Mei et Monique Partoes affirment que « *l'enfant qui vit le temps de l'école d'abord comme un temps de formation sera mieux préparé à choisir que celui à qui il est sans cesse rappelé qu'il doit penser à son avenir³⁴ ».*

³¹ P. Cailly, *L'éducation au futur, l'orientation scolaire et professionnelle de nos enfants*, Paris, centurion, 1972, p. 16

³² F. Mei et M. Partoes, *Comment choisir ses études, son métier* ; Paris, Stock, 1972, p. 188

³³ Ibid., p. 198

³⁴ Ibid, p. 193

Enfin ces auteurs estiment que le rôle des conseillers d'orientation est de participer à l'information qui peut être diffusée de manière diverse et variée. Il doit aussi contribuer à une meilleure connaissance psychologique de l'élève grâce à des méthodes objectives.

En réfléchissant sur la famille contemporaine, François de Singly nous présente une autre approche de l'OSP à travers une étude du choix de l'établissement scolaire des familles.

Ainsi, le choix du secteur de scolarisation des élèves est symptomatique d'une attitude stratégique qui prouve que les familles ont un comportement de « *consommateurs d'école avertis*³⁵ ».

François de Singly, en citant Robert Ballion qui a proposé une analyse de choix du secteur de scolarisation par les familles, montre que ces dernières en élaborant des comportements stratégiques et rationnels procèdent en trois phases :

1. *Faire le bilan de l'offre des produits existants sur le marché ;*
2. *isoler une catégorie d'établissements capables de répondre à la demande souvent multiforme que l'on exprime ;*
3. *opérer une analyse coût- avantage qui souvent devra être renouvelée, dans la mesure où les critères de choix peuvent varier selon l'âge de l'enfant et son cursus scolaire*³⁶ .»

Cette orientation consumériste chère à Robert BALLION nous amène donc inévitablement à intégrer dans notre étude le contexte de scolarisation dans lequel l'OSP des élèves de Terminale se déroule en tant que notre système éducatif comporte un enseignement public et un enseignement privé.

Par ailleurs, dans une perspective comparative, Gabriel LANGOUET et Alain Léger insistent sur l'efficacité des deux secteurs et selon eux, il existe une différence sectorielle du point de vue des trajectoires des élèves. Cette analyse nous permet de mettre en exergue par delà les caractéristiques individuelles des élèves (l'origine sociale, sexe, âge, etc....) des interprétations d'ordre contextuel à travers une approche comparative des deux secteurs.

³⁵ Ce concept a été élaboré par Robert Ballion dans ces travaux

³⁶ François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Collection 128, Paris, Ed Nathan, 1993, p. 27

En vérité, la pertinence des travaux de LANGOUET et LEGER ainsi que de BALLION nous conforte dans l'idée qu'il faut non seulement insister sur les inégalités d'orientation héritées du contexte familial (position sociale, capital culturel) mais aussi et surtout tenir compte des effets de contexte.

1.2. CADRE METHODOLOGIQUE

Contrairement au cadre théorique de notre recherche où nous avons largement insisté sur les raisons qui nous ont poussé à mener une telle étude, le cadre méthodologique nous offre l'occasion de décliner les méthodes ou le fil conducteur à suivre pour le bon déroulement de ce travail de recherche.

Ainsi, pour mieux comprendre le phénomène d'OSP des élèves de Terminale, nous précisons d'emblée que nous avons recouru aussi bien à la méthode quantitative qu'à la méthode qualitative. Cette combinaison se justifie par le fait que nous ne souhaitons pas privilégier une méthode au détriment d'une autre car il y va de la fécondité de notre recherche.

C'est d'ailleurs dans ce sens, que François de SINGLY affirme à juste titre que « *la comparaison des renseignements obtenus par questionnaire et ceux obtenus dans les entretiens à propos du même objet informe sur les effets des deux situations d'enquête mais n'autorise aucune conclusion en terme de hiérarchisation des méthodes* ³⁷ ».

Fort de ce rappel, notre cadre méthodologique doit s'articuler autour de ces différents points :

Le cadre de l'étude, la délimitation du champ d'étude, nos techniques d'investigation à savoir le questionnaire et l'entretien, l'échantillonnage et enfin les difficultés rencontrées.

³⁷ François de Singly, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Ed Nathan, 1996, p. 112

1.2.1. LE CADRE D'ETUDE :

Il est évident qu'en menant une étude sur l'OSP des élèves de Terminale à Dakar, nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion plus globale sur le système éducatif Sénégalais.

Ainsi, il faut dire que ce système éducatif est caractérisé par une certaine évolution qui part d'une époque coloniale fortement marquée par des conflits entre autochtones et colonisateurs à une période qui nous est contemporaine où l'Etat sénégalais a adopté une véritable politique éducative. On peut dire que durant cette période coloniale, le système éducatif Sénégalais a connu certaines réformes qui étaient vouées à l'échec car n'étant pas fondées sur des valeurs socioculturelles. Cela nous a conduit à ne pas trop nous appesantir sur cette situation historique de l'école sénégalaise.

Cependant nous assistons depuis quelques années à une massification sans précédent du milieu scolaire et les statistiques du Ministère de l'Education nationale prouvent qu'en l'espace de 20 ans (1981-2001), les candidats au Bac sont passés de 4938 élèves à 26952 élèves sans oublier l'année 2004 avec plus de 34000 candidats. Il y a donc une nette évolution du taux brut de scolarisation (TBS). Cela ne veut pas dire pour autant qu'on ait réglé le problème de l'analphabétisme au Sénégal.

Par ailleurs, les filières d'études sont de plus en plus diversifiées au Sénégal avec comme corollaire toute une panoplie d'écoles de formation dans l'enseignement supérieur privé, ce qui en dernier ressort pose avec acuité le débat sur l'insertion professionnelle des jeunes et l'efficacité de l'enseignement supérieur public au Sénégal. C'est justement à ce niveau que l'OSP des élèves de Terminale occupe une place centrale dans notre système éducatif et va par là même constituer notre objet d'étude.

1.2.2. DELIMITATION ET PRESENTATION DU CHAMP D'ETUDE :

Il faut reconnaître que l'éducation pose de nombreux problèmes à la société au point qu'il est difficile de tous les circonscrire non sans risque de verser dans des interprétations hâtives. Nous avons donc décidé de consacrer notre étude aux phénomènes d'OSP des élèves de Terminale et les résultats auxquels nous serons parvenus nous autoriseront d'y voir plus clair sur le système éducatif dans son ensemble.

Ainsi, dans une perspective comparative, nous avons ciblé deux établissements à Dakar l'un à caractère public et l'autre à caractère privé. Il s'agit du lycée Blaise DIAGNE et du cours Sainte Marie de Hann et ce choix tient au fait que nous voulons mettre en exergue une certaine diversité de la carte scolaire au Sénégal.

Ainsi nous rappelons que notre étude porte sur Dakar qui est la capitale politique et économique du Sénégal. C'est une ville qui de par sa situation démographique, apparaît comme le creuset de toutes les couches sociales sénégalaises du fait entre autres du mouvement migratoire qu'on appelle communément l'exode rural. Par ailleurs, sa situation politique et économique se traduit par une certaine concentration administrative et industrielle malgré toutes ces politiques de décentralisation qui tardent à se concrétiser dans les faits. En effet, ces établissements qui constituent notre champ d'investigation ont ceci de commun : en tant qu'institution scolaire, ils apparaissent comme une instance d'acquisition de savoir et de savoir-faire.

Mais l'organisation interne de ces deux établissements n'est pas identique ainsi que les mécanismes d'orientation de leurs élèves à cause de cette sectorisation (public – privé). De ce fait, une présentation de ces deux établissements nous paraît essentielle pour la suite de notre étude.

1.2.2.1 LE LYCEE BLAISE DIAGNE :

C'est un lycée qui se situe dans un quartier du centre de Dakar appelé Zone B. La position géographique de cet établissement fait qu'il n'est pas loin de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) et de surcroît fait face à une grande école prestigieuse qu'est l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) sans oublier le lycée Kennedy qui se trouve dans la même zone. Tout cela pour dire que nous sommes en présence d'une agglomération pourvue d'offre éducative assez importante et qui regroupe en son sein, différentes couches sociales issues des quartiers périurbains tels que Fass, Niary-tally, Colobane, Medina. Il s'agit donc d'un établissement dont la composition sociale est fortement marquée par une certaine hétérogénéité tant du point de vue de l'origine géographique des élèves qu'en terme de potentialités socio-économiques.

Le lycée Blaise DIAGNE était jadis appelé Collège d'orientation, ce qui n'a rien à avoir avec l'orientation que nous étudions si ce n'est qu'une pure coïncidence dans les termes. C'est par la suite qu'il a été baptisé de Lycée Blaise DIAGNE qui fut le premier député africain.

La particularité de ce lycée réside dans le fait qu'il a toujours été fréquenté par des élèves d'origines sociales très diverses en raison de son statut d'établissement public.

1.2.2.2. COURS SAINTE MARIE DE HANN

Le cours Sainte Marie de Hann était jadis appelé <<collège de Hann>> et a été conçu et créé par Monseigneur Marcel LEFEBVRE en 1948/1949. Ce dernier fut le premier archevêque de Dakar et de surcroît apostolique pour toute l'Afrique occidentale française.

C'est un établissement situé dans un quartier appelé Hann mariste caractérisé par une grande ouverture aux enfants de toutes confessions religieuses et qui jouissait d'une grande notoriété dans toute l'Afrique de l'Ouest. Cependant, reflétant la réalité socio-économique de l'époque, seuls les élèves issus de classes sociales nanties pouvaient s'y inscrire : les enfants des hauts fonctionnaires français et ceux de bourgeois locaux.

C'est à la suite de l'instauration d'une << grille des scolarités >>, dont le taux varie graduellement avec le revenu des familles, que le Cours Sainte Marie de Hann, a véritablement ouvert large ses portes à toutes les nationalités. Il est désormais devenu accessible à toutes les catégories socio-économiques. Au fil des ans, l'école a gagné en prestige à l'image de brillants résultats scolaires des élèves et du coup l'établissement fait l'objet d'un attrait considérable. Ainsi, 1971 est restée une date repère avec l'arrivée aux commandes d'un sénégalais d'origine portugaise. Si le <<dialogue des cultures >> et, le métissage culturel sont les principes sur lesquels s'appuie l'école c'est justement dû au fait que le nouveau directeur est sans doute à cheval entre différentes cultures.

Le Cours Sainte Marie de Hann de par son caractère multiculturel a finalement proposé la mise à jour d'un << système d'enseignement biculturel >> autrement dit, l'enseignement du programme français et l'enseignement du programme sénégalais cohabitent au sein d'une même école.

Ainsi, l'acception de cette proposition aussi bien du côté sénégalais que du côté français est assez symptomatique de toute l'originalité du Cours Sainte Marie de Hann avec en toile de fond une certaine vocation internationale. L'existence d'environ 46 nationalités différentes au sein de l'établissement en est une parfaite illustration.

Toutefois, pour éviter toutes affirmations tendancieuses allant dans le sens d'un certain satisfecit concernant l'organisation interne du CSMH, nous estimons qu'il faudra confronter ce projet administratif à la réalité concrète du terrain. Ce recul nous semble plus que jamais nécessaire pour préserver notre étude de toute tonalité subjective.

1.2. 3. LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION :

Nous avons rappelé plus haut que deux approches ont été retenues dans cette étude à savoir la méthode qualitative et la méthode quantitative. Nos techniques d'investigation reposent essentiellement sur l'enquête par questionnaire et la mise sur pied d'une série d'entretiens grâce à l'élaboration d'un guide d'entretien. Ces deux supports d'investigation constituent donc à nos yeux des instruments méthodologiques indispensables à toute recherche scientifique.

1.2. 3. 1. LE QUESTIONNAIRE:

L'enquête par questionnaire consiste à recueillir certaines informations auprès d'un certain nombre de personnes qui représentent une fraction de la population et c'est dans ce sens que Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT affirment que *<< elle consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leurs attitudes à l'égard d'options et d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un événement ou d'un problème ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs >>³⁸.*

Nous précisons que notre questionnaire s'articule autour de trois thèmes à savoir la signalétique, ensuite viennent les éléments liés à l'origine sociale de l'élève ainsi que les choix d'orientation et enfin l'information. L'élaboration de ce questionnaire qui sera administré auprès des élèves des deux établissements nous paraît indispensable pour bien mesurer le comportement des élèves et comprendre l'idée qu'ils se font de leur avenir scolaire. Elle va aussi nous permettre d'avoir un aperçu concret sur les difficultés auxquelles les élèves sont quotidiennement confrontés.

Reste à voir si l'approche qualitative que nous entendons adopter comme second type d'enquête va surtout nous servir.

³⁸Raymond Quivy et Luc van compenhoudt, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995

1.2. 3. 2. L'Entretien:

Cette méthode d'entretien sera appliquée aux des parents et au personnel des deux établissements scolaires en l'occurrence les professeurs.

Le recours à cette méthode qualitative se justifie pleinement par le fait que nous voulons découvrir concrètement le comportement des parents et des professeurs et par la même occasion reconstruire le sens qu'ils donnent à leurs attitudes.

En ce qui concerne les parents, deux thèmes seront retenus à savoir : l'attitude des parents face aux choix d'orientation, la relation entre parents et élèves au moment du choix, quant aux professeurs, nous aborderons des thèmes tels que la relation entre l'évaluation scolaire et l'orientation, la formation des professeurs en matière d'orientation. Ainsi autant l'élaboration d'un questionnaire sera déterminante pour mesurer l'attitude des élèves concernant leur choix d'orientation, autant la méthode qualitative nous permettra d'avoir de plus amples informations en interrogeant les parents et les professeurs.

François De Singly a d'ailleurs parfaitement évoqué l'assertion de ces deux approches en affirmant que *<< les questionnaires rendent visibles certains déterminants sociaux des trajectoires, les entretiens la construction individuelle de ces trajectoires, et notamment l'appréhension de certains moments clés. Ses deux côtés se trouvent la richesse davantage dans la complexité de la production pour l'enquête par questionnaire, davantage dans la manière dont les acteurs appréhendent (et contribue ainsi à produire) le social pour l'enquête par entretien>>*.³⁹

Après avoir élaboré, les supports méthodologiques avec lesquels nous comptons mener ce travail de recherche, il paraît essentiel de dégager notre échantillon représentatif étant entendu que pour des critères de faisabilité, nous ne pouvons pas enquêter l'ensemble des élèves de terminales des deux établissements. Quelle est donc la méthode d'échantillonnage la plus appropriée pour mener à bien cette étude ?

³⁹ François de Singly, *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992, p.112

1.2. 4. L'ECHANTILLONNAGE:

On pouvait définir l'échantillonnage comme une manière d'extraire au sein d'une population communément appelée base de sondage, un groupe de manière à pouvoir les étudier grâce à des méthodes quantitatives et qualitatives.

C'est pour cette raison que A. Blanchet et A. Gotman affirment que *<<définir la population, c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger et à quel titre; déterminer les acteurs dont on estime sont tous en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose>>*.⁴⁰

C'est cette sélection de catégorie de personnes qui nous conduit à un échantillon représentatif qui selon R. Ghiglione et B. Matalon est possible *<<si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même possibilité de faire partie de l'échantillon>>*⁴¹. Ainsi, notre technique d'échantillonnage s'appuie essentiellement sur la méthode non probabiliste en recourant à l'échantillonnage par quota.

Nous rappelons que la population que nous avons ciblée est essentiellement constituée par les élèves de terminales des deux lycées, ensuite nous avons les parents, les professeurs ainsi que les conseillers d'orientation qui seront interrogés sur la base d'un guide d'entretien.

S'agissant du lycée Blaise DIAGNE, après avoir interrogé M. Mbow en sa qualité d'adjoint du censeur, nous avons obtenu une base de sondage de 1038 élèves de terminale.

En prenant 1/10 comme taux de sondage (rapport entre la taille n de l'échantillon et la taille N de la population mère $P : n/N \times 100$), nous nous sommes retrouvé avec un échantillon représentatif de 104 élèves de terminale qui seront répartis en respectant systématiquement la distribution qui prévaut dans la population de référence. Autrement dit, la proportion des garçons et des filles selon la série qui prévaut dans la population mère, va correspondre avec le même quota dans notre échantillon représentatif pour éviter un biais.

⁴⁰ Blanchet et GOTMAN, *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, p.50

⁴¹ R. GHIGLIONE et B. MATALON, *Les enquêtes sociologiques*, Paris, A. Colin, 1977, p.35

R. GHIGLIONNE et B. MATALON affirment à ce propos que <<*dans son principe, la méthode des quotas consiste à obtenir une représentativité suffisante en cherchant à reproduire dans l'échantillon, les distributions de certaines variables importantes telles que ces distributions existent dans la population à étudier .Par exemple, si celle-ci comporte autant d'homme que de femmes on fera en sorte qu'il en soit de même dans l'échantillon*>>⁴².

En outre, les 104 interrogés grâce à l'administration directe d'un questionnaire, nous avons aussi travaillé sur 15 parents d'élèves et 10 professeurs grâce à l'élaboration d'un guide d'entretien. Ces parents ont été retenus sur la base d'une catégorisation partant des classes sociales favorisées aux classes moyennes sans oublier en dernier ressort les classes sociales défavorisées. Nous avons aussi choisi des professeurs d'origine sociale diverse et qui viennent de quartiers différents et en tenant aussi compte de leur ancienneté.

Par ailleurs en ce qui concerne le cours sainte Marie de Hann, la population totale des élèves de terminale était au nombre de 475 dont 136 qui suivaient le programme Sénégalais tandis que les autres suivaient le programme français. Compte tenu d'une base de sondage assez réduite par rapport à celle du LBD, nous avons décidé de prendre un sondage de 1/5 qui nous a donné un échantillon de 95 élèves dont les caractéristiques vont correspondre à celles de la population mère.

Pour éviter que l'échantillon soit biaisé, nous avons décidé de combiner la méthode des quotas à l'échantillonnage aréolaire. Il s'agit de tirer au sort les bâtiments ou les pavillons fréquentés par les élèves pour ensuite y mener l'enquête. Cette combinaison nous paraît essentielle dans la mesure où tous les élèves de terminale auront la chance de figurer dans l'échantillon assurant ainsi une bonne représentativité. Tout dépend donc de la manière dont nous allons choisir les élèves à enquêter et c'est justement à ce titre que nous avons jugé nécessaire de recourir à une méthode aléatoire. Nous avons par la suite, opté pour 15 parents d'élèves choisis sur la base de trois catégories à savoir la classe défavorisée, classe moyenne et favorisée.

⁴² Ibid., p.38

Les professeurs retenus sont aussi d'origines sociales diverses et ont des parcours professionnels assez variés. Par ailleurs, nous avons travaillé avec deux conseillers d'orientation et ce choix s'inscrit dans une démarche comparative dans la mesure où le Cours Sainte Marie de Hann est l'un des rares établissements privés qui disposent d'une instance d'orientation en son sein.

Par ailleurs, le lycée Blaise DIAGNE représente à nos yeux l'établissement public par excellence où il n'existe pas un service d'orientation. C'est donc le choix de ces deux types d'établissements qui a motivé le choix des conseillers en tant que l'un exerce au sein de l'établissement privé et l'autre travaillant au niveau du CNOSP qui est rattaché au Ministère de l'éducation Nationale du Sénégal. Globalement, nous estimons que le recours à cette méthode d'échantillonnage se justifie par ce souci de recueillir le maximum d'information auprès des élèves en réduisant considérablement les biais statistiques.

1.2. 5. L'ENQUETE DE TERRAIN:

Il faut dire que cette phase de recherche a beaucoup contribué à une meilleure opérationnalisation de notre enquête. D'abord, nous avons mis l'accent sur une sorte de pré enquête, ensuite pour vérifier toute la pertinence de nos instruments de recherches, nous avons procédé à un pré-test et enfin il fallait se consacrer à l'enquête proprement dite sur le terrain.

1.2. 5. 1. LA PRE-ENQUETE:

Des recherches documentaires approfondies nous ont amené à nous familiariser avec un certain nombre d'ouvrages qui traitent de la question de l'orientation scolaire et professionnelle.

En effet, cette documentation s'est déroulée de manière assez organisée pour éviter de faire fausse piste. C'est aussi pour nous une manière de renoncer à ce que R. Quivy et L. V. Campenhoudt ont appelé la <<gloutonnerie livresque>> c'est-à-dire l'acte par lequel on accumule le maximum d'informations sans être en mesure de les intégrer. C'est ainsi qu'ils estiment que << cette attitude conduit inmanquablement au découragement, car l'abondance d'informations mal intégrées finit par

embrouiller les idées>>⁴³. Pour ce faire des grilles de lecture ont été élaborées pour ainsi répertorier toutes les idées et analyses qui renvoient à notre objet d'étude. La pré enquête nous a aussi permis de réaliser une importante phase d'exploration du terrain d'enquête. Nous avons d'entrée de jeu essayé de nous mettre en contact avec le personnel des deux établissements.

1.2. 5. 2. LE PRE-TEST :

Dans un souci de vérifier l'univocité et la pertinence de nos questions ainsi que nos méthodes de recherches, nous avons avant tout administré nos questions à une dizaine d'élèves afin de rectifier certaines imperfections. Ce pré-test constitue à nos yeux une manière spécifique de rompre avec ce que BOURDIEU a appelé la sociologie spontanée et a donc facilité l'élaboration de notre questionnaire et nous avons par la suite compris que nous avons affaire à des élèves de terminale qui ont un examen à passer avec tout ce qui gravite autour en terme d'angoisse, d'anxiété. Par ailleurs, c'est grâce à ce travail de reconnaissance que nous avons pris conscience de toute la dimension sociale de l'orientation et de ce point de vue, l'irréductibilité du phénomène d'orientation au cadre institutionnel de l'école est plus que jamais une évidence.

1.2. 5. 3. L'ENQUETE PROPREMENT DITE:

Etant donné que notre terrain d'enquête reposait essentiellement sur les deux établissements, il nous fallait impérativement administrer les questionnaires auprès des élèves et aussi entamer nos entretiens avec les professeurs avant les périodes de vacances. L'enquête s'est donc déroulée durant la période mai-juin.

On était obligé de faire la navette entre les deux écoles pour ne pas perdre de temps. S'agissant des entretiens avec les professeurs et les parents d'élèves, nous avons profité des rencontres entre parents et professeurs au sein des établissements pour les réaliser.

⁴³ Raymond Quivy et Luc van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p. 10

1.2. 6. DIFFICULTES RENCONTREES :

Il faut reconnaître qu'on a eu beaucoup de difficultés pour enquêter les élèves de terminale. Au début, le contact a été marqué par des réticences manifestes. Cela est certainement dû au contexte dans lequel l'enquête s'est déroulée car avec l'approche du bac, les élèves sont en majorité stressés et sont plus préoccupés par les révisions que par d'autres activités aussi utiles qu'elles puissent paraître.

De ce fait le remplissage du questionnaire constituait pour les élèves une perte de temps. Nous avons aussi eu du mal à approcher les élèves à cause des cours de rattrapage organisés par les professeurs pour combler certaines lacunes.

Ainsi, on devait s'assurer que les questions étaient effectivement remplies sans précipitation. Pour y remédier, on a essayé de collaborer avec certains professeurs qui ont accepté qu'on administre les questionnaires dans les salles de classe en plein cours.

Quant aux contacts avec le personnel des établissements, nous avons été par moment confronté à certaines lourdeurs pour accéder à certaines informations officielles.

Concernant l'entretien avec les parents, il s'est posé un problème de communication surtout avec les parents d'élèves non instruits. En fait un effort de traduction des entretiens réalisés en wolof a été fourni, ce qui suppose évidemment un risque de déformation des grands axes de réflexion retenus dans notre étude.

Par ailleurs, l'accès aux établissements a été facile au niveau du lycée Blaise DIAGNE bien qu'au Cours Sainte Marie de Hann on soit obligé à chaque fois de décliner notre identité pour les entretiens et l'administration du questionnaire.

DEUXIEME PARTIE

2. PRESENTATION GENERALE DES DONNEES

2.1. VUE D'ENSEMBLE SUR LES DETERMINANTS

INSTITUTIONNELS DE L'ORIENTATION

Nous avons précisé plus haut que le phénomène d'OSP était transversal en ce sens qu'il se manifeste sous plusieurs formes et en faisant intervenir plusieurs facteurs.

Ainsi, il s'agit d'un phénomène qui se déroule dans un cadre institutionnel qu'il faudra clairement identifier. Pour ce faire, Il importe de mettre d'abord l'accent sur la dimension historique de l'orientation en passant en revue les différentes étapes de l'évolution des services d'orientation au Sénégal.

Ensuite, il sera question dans cette partie d'insister sur les dispositions actuelles concernant l'entrée dans l'enseignement supérieur tout en mettant l'accent sur les procédures d'admission des nouveaux bacheliers dans les universités.

2.1.1. QUELQUES REPERES HISTORIQUES DE L'ORIENTATION AU SENEGAL :

La situation d'enclage de l'OSP dans le système éducatif sénégalais ne peut être identifiée sans une approche diachronique de la question c'est-à-dire une mise en exergue des différentes phases de son évolution dans le temps. Ainsi, pour mieux cerner le cadre institutionnel de l'OSP au Sénégal, il est important de dégager trois périodes distinctes.

C'est ainsi qu'au regard des archives⁴⁴ disponibles au CNOSP, on s'est aperçu que les autorités Sénégalaises ont commencé à entreprendre des réformes du système éducatif avec la création en 1960 du centre national d'orientation professionnelle (CNOP). Ce service était d'abord chargé d'informer les parents, les directeurs, les responsables sociaux et en général tous les autres consultants en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

⁴⁴ Il s'agit d'une brochure intitulée *Note d'information sur les services de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (OSP) au Sénégal* et qui est disponible au CNOSP.

Il s'agissait aussi de veiller à l'orientation des enfants y compris les enfants inadaptés et handicapés sans oublier l'importante tâche relative à la psychotechnique du travail. Cette première étape d'institutionnalisation est donc caractérisée par une prise en compte plus effective de l'orientation professionnelle au détriment de l'aspect scolaire occasionnant ainsi des insuffisances voire des incohérences dans la mise en exécution des cahiers de charges assignés au service d'orientation.

Toutefois, cet état de balbutiement est à mettre sur le compte de l'inexpérience des autorités Sénégalaises de l'époque face à un problème nouveau aussi complexe que l'orientation.

Ce constat de carence rend donc plus que jamais nécessaire la prise en compte du versant scolaire et de ce point de vue, une nouvelle étape va être franchie.

Ainsi, l'état Sénégalais va ratisser plus large dans sa politique d'orientation⁴⁵ en élargissant en 1963 le champ d'action du CNOP. Sur ce, la dimension scolaire va commencer à occuper à partir de cette année une place centrale dans les processus d'orientation dans la mesure où c'est à partir de cette deuxième phase d'institutionnalisation que le CNOP s'est vu clairement assigné la fonction d'orientation des élèves en fin de cycle d'étude, ce qui présuppose en dernière instance un début de prise de conscience des enjeux scolaires de l'orientation.

Il est donc important de souligner ce glissement sémantique qui voit le centre national d'orientation scolaire et professionnelle (CNOSP) se substituer au centre national d'orientation professionnelle (CNOP) et cette évolution du point de vue des mots prouve à quel point la chose c'est-à-dire l'orientation en tant que critère objectif est difficile à circonscrire du fait de sa complexité.

Par ailleurs, cette deuxième étape correspond à une certaine « régionalisation » des services d'orientation afin de pallier le nombre assez réduit de conseillers psychologues. Nous signalons aussi que jusqu'en 1987, sur les dix régions du Sénégal, seules cinq disposaient d'un centre d'orientation et depuis 1990 les services d'orientation sont présents sur l'ensemble du territoire national sénégalais.

⁴⁵ Ibid.

Enfin c'est avec la troisième étape c'est-à-dire dans les années 70 que nous avons assisté à l'enracinement définitif de l'OSP dans le système éducatif sénégalais. L'idée d'une orientation purement professionnelle axée sur la psychotechnique du travail va progressivement évoluer sous les effets combinés des réformes, de la massification scolaire et des contingences économiques vers une orientation de type scolaire et universitaire. Toutefois, il nous semble nécessaire de s'interroger sur le dispositif actuel de l'orientation en mettant en exergue les différentes structures existantes.

2.1.2. SUR LES STRUCTURES D'ORIENTATION AU SENEGAL

Le Centre National de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CNOSP) constitue la première structure d'orientation et c'est à ce titre qu'il se voit assigné au regard des textes officiels⁴⁶ un certain nombre de fonctions qu'il convient de rappeler. Ainsi, il est chargé d'impulser, de mettre en œuvre, de coordonner, de contrôler et d'évaluer la politique d'Orientation Scolaire et Professionnelle.

Dans le souci d'asseoir une présence effective sur toute l'étendue du territoire national, les autorités sénégalaises ont donc mis en place des centres régionaux d'orientation scolaire et professionnelle (CROSP) qui sont des structures régionales d'orientation rattachées sur le plan administratif, aux Inspections d'Académies.

Il faut dire que leur création participe de la volonté des autorités d'assurer une couverture totale du pays en matière d'information et d'orientation dans la dynamique de la politique de décentralisation et de régionalisation.

D'ailleurs, une expérience a été tentée dans la banlieue avec la création d'un centre d'orientation par la ville de Guédiawaye en partenariat avec le CNOSP et le PPGE (Programme Prioritaire de Génération d'Emplois).

Enfin, nous assistons depuis quelques années à l'émergence d'un certain nombre de structures privées dont il faudra clairement préciser leur portée sinon leur impact dans les processus d'orientation des élèves.

En principe, ces structures sont mises en place afin de relayer l'action publique d'orientation ; mais il n'en demeure pas moins vrai qu'elles

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Il s'agit principalement du décret 86/877 de juillet 1986 qui accorde au centre national de l'orientation scolaire et professionnelle un caractère éminemment institutionnel.

constituent des organes dont les missions ne coïncident pas forcément avec les dispositions de la loi d'orientation, encore moins avec le souci d'une orientation où l'on incite le jeune à réfléchir sur son avenir, à élaborer des préférences et des projets dans la perspective d'une insertion professionnelle.

Par ailleurs, il faut reconnaître que ces structures ne disposent généralement pas de personnel qualifié à l'image du (CNOSP), et les textes officiels sont de surcroît presque inexistantes, ce qui les place plutôt dans une posture de placement et d'intermédiation. C'est ainsi qu'en 1972, une commission nationale d'orientation scolaire des bacheliers fut créée dans le but de venir à bout des difficultés d'orientation des élèves vers l'enseignement supérieur.

2.2. SUR L'ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS

2.2.1. L'ENTREE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC

Il semble que l'un des problèmes actuels de l'enseignement supérieur tient au fait qu'il y a une représentation biaisée et travestie du rôle qu'il est censé jouer dans nos sociétés en profonde mutation. Ainsi, la fonction originelle de l'université repose sur l'inculcation d'une culture plutôt qu'une formation professionnelle.

Les diplômes qu'on est censé obtenir à l'université (licence ou maîtrise par exemple) attestent effectivement de notre niveau de connaissance et de culture générale mais ils ne constituent en aucune manière une garantie d'emploi à la clé. Prétendre à un débouché autre que celui de l'enseignement et la recherche serait trop lui demander pourvu qu'il change en profondeur dans son esprit et dans son mode de fonctionnement. Si l'on note aujourd'hui une certaine désaffection de l'université, c'est en partie dû à une représentation sociale de l'enseignement supérieur qui a des allures utilitaristes voire instrumentalistes.

C'est donc l'entrée à l'université qui doit surtout être étudiée avec la plus grande prudence dans la mesure où elle ne représente pas forcément le résultat d'un choix, elle s'impose de plus en plus à nous et constitue un raccourci trop accessible d'où cette idée très à la mode d'une orientation subie et non choisie. Dès lors, il est fréquent que certains bacheliers soient orientés vers telle ou telle filière sans que cela ne soit l'expression de leur vouloir et s'y retrouvent sans qu'ils ne la choisissent.

Il est donc essentiel de partir de l'idée selon laquelle les élèves sont dès le début pris au dépourvu surtout avec le poids du bac et n'ont donc en ce moment-là aucun projet d'avenir et de ce point de vue la première alternative qui vient à l'esprit est l'université.

Par contre, le choix des études universitaires a une dimension positive en tant qu'il est la manifestation d'un goût avéré pour la pensée et la vie intellectuelle et donc d'élever nos raisonnements à un degré de conceptualisation et d'abstraction. Il sera ici question de poser clairement le débat concernant la problématique de L'OSP des élèves de terminale au niveau de l'enseignement supérieur si l'on sait qu'en réalité, au Sénégal l'admission à l'université se fait sur la base d'une sélection et à ce titre, les candidats à une admission aux universités doivent répondre aux critères de sélection c'est-à-dire avoir le profil qui sied.

Dès lors, dans une approche nouvelle de l'école sénégalaise, la loi d'orientation n° 91-22 du 16 février 1991 dans son article⁴⁸ 5 des principes généraux de l'Education Nationale stipule que : l'Education Nationale est démocratique : elle donne à tous des chances égales de réussite. Elle s'inspire du droit reconnu à tout être humain de recevoir l'instruction et la formation correspondant à ses aptitudes, sans discrimination de sexe d'origine sociale, de race, d'ethnie de religion ou de nationalité. Cet article est donc assez indicatif de l'élan de démocratisation du système éducatif Sénégalais.

Cependant, cela ne signifie pas pour autant que l'école Sénégalaise s'est démocratisée qualitativement⁴⁹, c'est à dire une baisse des inégalités sociales. Selon les données⁵⁰ de l'office du Baccalauréat, entre 1981-1986, le nombre de candidats s'élevait à 26723 avec un taux d'admission de 50,23 %.

Par contre, entre 1996-2001 où on a eu 146443 candidats ; et 39,45 % de ces élèves ont décroché ce diplôme. Christian BAUDELOT et R. ESTABLET ont à juste titre montré que le niveau était entrain de monter mais qu'en même temps les disparités ne cessaient de s'accroître.

⁴⁸ Il s'agit des principes généraux de l'Education nationale en son article 5 ; ces principes ont été définis dans la loi d'orientation du 30 janvier 1991 et dans lettre de politique générale de novembre 1992

⁴⁹ C'est A. Prost qui a fait la distinction entre Démocratisation quantitative et Démocratisation qualitative dans son ouvrage intitulé : *l'enseignement s'est-il démocratisé ?* Paris, Puf, 1986. La 1ère signifie un accroissement du taux de scolarisation et la seconde, la diminution des inégalités entre couches sociales

⁵⁰ Il s'agit des statistiques disponibles à l'Office du Baccalauréat concernant les résultats entre 1981 et 2002.

Selon ces auteurs, le diplôme peut certes nous préserver du chômage mais à force de le généraliser, les inégalités vont s'accroître contribuant ainsi à sa dévalorisation⁵¹. Il est clair que cette ambition démocratique et ses multiples conséquences vont avoir des ondes de choc auxquelles l'OSP des élèves de terminale paraît perméable.

Une autre lecture de la démocratisation de l'enseignement a été proposée par Gabriel LANGONËT dans ses travaux⁵² ; l'auteur soutient que le concept de démocratisation est inapproprié et qu'il convient de parler de massification ou selon son expression de « Démographisation ».

Par ailleurs, l'entrée dans l'enseignement supérieur suppose l'obtention du parchemin c'est-à-dire le Bac qui constitue de nos jours un diplôme très convoité qui place son détenteur au sommet de la hiérarchie scolaire. Il représente à la fois une barrière sociale qu'on doit franchir pour se distinguer et intégrer l'élite et un niveau intellectuel de référence.

C'est dans ce sens d'ailleurs qu'Edmond GOBLOT martèle que « *pour qu'une société se scinde en classes, il faut que quelque chose d'artificiel et de factice remplace les rampes continues par des marches d'escalier, ne laisse subsister ou apparaître que des échelons très peu nombreux et très espacés, c'est à dire crée un ou des obstacles difficiles à franchir et mettre sur le même plan ceux qui l'ont franchi. Telle est la fonction, l'unique fonction du Baccalauréat*⁵³».

Enfin, la massification du public scolaire a atteint un niveau tel, qu'il est difficile de mener une bonne politique d'OSP des élèves. Il semblerait que ce surpeuplement soit plus perceptible dans le secteur public que dans celui du privé. Qu'en est-il des dispositions retenues concernant l'entrée des bacheliers dans les universités ?

⁵¹ Christian Baudelot et Roger Establet, *Le niveau monte*, Paris, Seuil, 1990.

⁵² Gabriel Langouet, *Démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*, Paris, ESF, 1994, 189 p.

⁵³ Edmond Goblot, *La barrière et le niveau, Etude sociologique sur la bourgeoisie*, Paris, Alcan, 1925, p. 67.

2.2.2. LES PROCEDURES D'ADMISSION DES BACHELIERS DANS LES UNIVERSITES ET LES POSSIBILITES DE DEBOUCHES

Il faut dire que l'admission des nouveaux bacheliers dans les universités s'effectue suivant les procédures⁵⁴ retenues par les arrêtés qui stipulent que les universités sont accessibles à tous les étudiants remplissant les conditions requises sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de religion en fonction des places disponibles. Il est vrai que les élèves, surtout ceux issus de milieux modestes accèdent à un niveau de connaissance plus valorisant en terme de diplôme ou de certification scolaire.

Ainsi, la procédure d'admission des bacheliers repose essentiellement sur deux étapes qu'il convient de préciser :

La première étape est relative à la transmission des demandes d'admission aux établissements. Ces derniers doivent par l'intermédiaire de leurs chefs d'établissements retirer les formulaires de demande d'admission à la Direction de l'Enseignement Supérieur dès l'annonce des résultats du baccalauréat. Les bacheliers ont donc droit à deux dossiers de demande d'admission dont l'un concerne l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (ucad) et l'autre pour l'Université Gaston Berger de Saint-louis tout en sachant que l'élève peut présenter un dossier d'admission pour les deux universités.

Il convient aussi de rappeler l'existence de l'Université Dakar Bourguiba (UDB) qui est à caractère privé. Par ailleurs, le dossier de candidature dans les universités publiques comprend : la fiche d'admission, les photocopies des bulletins de notes des deux semestres de la terminale, du bulletin de notes du second semestre de la classe de première, du bulletin du second semestre de seconde, la photocopie du relevé des notes obtenues au baccalauréat, la photocopie légalisée de la carte nationale d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse habituelle du candidat.

Une fois ce dossier rempli, il est déposé au plus tard le quinze août à la direction de l'enseignement supérieur avant d'être transmis aux universités au plus tard le quinze septembre.

⁵⁴ Il s'agit de la procédure d'admission des bacheliers dans les universités prévue par les arrêtés n°007996 du 13 Septembre 1994 et 007914 du 09 septembre 1994,

La deuxième étape renvoie à l'examen des dossiers par les commissions d'admission ; il faut toutefois signaler que les dossiers seront examinés en référence au premier choix du candidat par une commission spéciale qui siège dans chaque faculté. Sous ce rapport, chaque bachelier doit avoir un profil particulier qui corresponde au besoin de la formation choisie. Ensuite, cette commission regroupe en son sein le doyen, le président de la commission, les assesseurs, les chefs de département, le chef des services administratifs, le chef du bureau qui s'occupe de l'admission des nouveaux bacheliers.

La sélection des bacheliers s'effectue par ordre de mérite et en fonction de la disponibilité des places. Toutefois, si le premier choix du bachelier n'est pas retenu, ce dernier peut opérer un deuxième choix voire même un troisième choix. En résumé, nous retiendrons que les mécanismes d'admission des bacheliers dans les universités sont sous tendus par le mérite d'une part et la disponibilité des places d'autre part.

Il faut reconnaître que malgré l'existence de toutes ces dispositions, l'OSP des bacheliers est plus que jamais problématique ; Il suffit de sillonner en début d'année les différentes facultés pour se rendre compte de la détresse de bons nombres de nouveaux bacheliers qui sont en mal d'orientation.

Fort de ce constat d'impuissance, une approche globale de la question s'impose, dans la mesure où du point de vue institutionnel, le dispositif actuel de l'orientation ne semble pas venir à bout des difficultés d'orientation. Pour mieux appréhender ces mécanismes d'orientation dans les universités, il nous est apparu nécessaire d'avoir un aperçu global sur les filières et leurs débouchés.

Ainsi, il est évident que la faculté des Lettres et Sciences Humaines fait l'objet d'un attrait considérable car plus de la moitié des étudiants admis à l'UCAD se concentrent dans cette faculté. Il faut tout de même rappeler qu'il s'agit d'une faculté qui regroupe en son sein une dizaine de départements. C'est une faculté qui a pour vocation essentielle la formation d'enseignants surtout au niveau des disciplines littéraires.

Elle constitue aussi un creuset fondamental quant à la formation de base des chercheurs. En effet, au niveau des débouchés, les étudiants diplômés peuvent évidemment prétendre à l'enseignement et être recrutés par l'Education Nationale en tant que professeur dans l'enseignement moyen ou secondaire suite à un stage d'un ou de deux ans à l'ENS (école normale supérieure).

L'orientation des bacheliers⁵⁵ dans cette faculté exige aussi un certain profil à savoir un bon niveau en français donc une base littéraire avérée, être titulaire d'un baccalauréat des séries L1. L2. S1 .S2, et être âgé(e) de 23ans au plus au 31décembre de l'année en cours.

Par ailleurs, l'orientation des bacheliers dans les différentes facultés répond surtout à un critère de classement au sens où seules les moyennes cumulées totales des matières dominantes au baccalauréat et les notes de seconde, première, terminale seront retenues.

Nous pouvons donc prendre à titre d'exemple le cas d'une orientation au département de Sociologie où il est nécessaire d'avoir une bonne note en Philosophie, en Maths et en Première langue sans oublier la valeur scolaire de l'élève c'est-à-dire la moyenne aux compositions de terminale, première et seconde.

Par ailleurs, l'orientation vers les facultés comme (Médecine et Pharmacie et Odontostomatologie) et (Science et Technique) est révélatrice d'une certaine désaffection des filières scientifiques.

Nous précisons que l'orientation vers ces facultés implique un bagage solide en Mathématique et en Physique et Chimie pour ne citer que ces disciplines, or on constate de plus en plus une sorte de désenchantement des matières scientifiques.

⁵⁵ Ibid.

Ces facultés se caractérisent essentiellement par une prise en compte réelle de la recherche et de l'enseignement. Ainsi, pour les diplômés de la faculté des sciences et techniques, le débouché immédiat semble être l'enseignement dans le secondaire après la licence ou la maîtrise assortie d'un stage pédagogique d'un an ou deux à l'ENS.

Mieux, dès la maîtrise ces étudiants peuvent s'orienter vers le secteur industriel sans oublier une possibilité de spécialisation dans les écoles inter états d'ingénieurs en statistique, en démographie, en hydraulique, en télécommunication, en informatique et enfin en électricité. Par ailleurs, ces étudiants peuvent subir une formation spécialisée dans l'armée (ENEA).

Toutefois, les critères d'orientation dans cette faculté restent identiques à ceux des autres facultés c'est-à-dire les classements des moyennes cumulées des matières dominantes au baccalauréat et les notes de terminale, première et seconde. S'agissant des débouchés pour les étudiants diplômés de la faculté de MPOS, il y a des possibilités de servir dans les hôpitaux, dans les actions de santé publique et naturellement dans l'enseignement et la recherche.

D'autres débouchés sont aussi envisageables notamment dans le secteur privé où il existe une possibilité de travail en cabinet, en officine ou en laboratoire. Pour ce qui est de la faculté des Sciences juridiques et politiques, elle a la réputation d'être celle qui subit le plus le phénomène de la massification et le nombre d'étudiant en 1ere année (près de 6000) illustre parfaitement ce fait.

Nous tenons à préciser qu'il n'y a aucune garantie d'emploi à la sortie de cette faculté. En revanche, les diplômés de la FSJP, en tant que professionnels du droit sont aptes à exercer des métiers d'avocat, de magistrat, de greffier, d'administrateur civil, de notaire, etc.... Ainsi, pour accéder à ce type de formation, l'étudiant diplômé doit se présenter à un concours d'entrée à l'ENA (école nationale d'administration).

En résumé, après un examen profond de ces filières et débouchés, nous constatons que les facultés d'obédiences scientifiques offrent un espace de débouchés plus vaste alors qu'il y a paradoxalement un désintérêt manifeste pour les séries scientifiques.

Les causes de ce désenchantement ne tiennent pas au fait que les élèves choisissent les filières littéraires dans le souci de mieux s'orienter et nous estimons qu'une analyse factuelle de l'orientation nous conforte dans l'idée qu'il y a une baisse considérable du niveau des élèves et la désaffection des séries scientifiques n'en est que la conséquence immédiate.

En vérité, le nombre élevé de bacheliers orientés en FLSH et en FSJP tient au fait qu'il y a une sorte de restriction des choix d'orientation de ces élèves qui de par leurs origines sociales (défavorisées pour leur grande majorité) se rabattent dans ces filières faute de mieux, l'orientation devient en ce moment un acte subi et non choisi. Sur ce point, nous allons largement y revenir au cours de nos analyses subséquentes.

L'université constitue dans ce sens une sorte de pis-aller, une solution de facilité, un raccourci à la portée de tout le monde, un moindre mal qui augure un avenir incertain et dépourvu de débouchés.

C'est d'ailleurs ce mécanisme pernicieux d'orientation que BOURDIEU a qualifié par le terme de relégation au sens où l'origine sociale du bachelier reste très déterminante dans les processus d'orientation.

Ces phénomènes d'orientation pour ne pas dire de relégation sont à l'origine des taux d'échec élevés surtout au niveau de la première année créant ainsi une vague de réorientation considérable. Il faut reconnaître à juste titre d'ailleurs que malgré tout ce dispositif institutionnel de l'orientation, le problème reste entier et qu'il est nécessaire d'avoir une approche plus globale dans notre tentative d'explication des mécanismes d'orientation scolaire et professionnelle. Sur ce, il y a lieu de s'interroger sur les déterminants sociaux de l'orientation en présentant certains aspects de notre population cible.

2.3. QUELQUES CARACTERISTIQUES PROPRES A LA POPULATION CIBLE

En présentant les caractéristiques habituelles relatives à la situation sociale familiale, nous espérons mettre en évidence un facteur essentiel non moins important qui est celui des conditions de prise de décisions scolaires. Nous allons donc insister sur un certain nombre de variables telles que l'âge, le sexe, l'origine sociale, la série du baccalauréat.

Réduire l'explication de notre objet d'étude à une seule des ces variables pourrait occulter le caractère multifactoriel du phénomène d'orientation. Il est clair qu'il s'agit là d'un domaine où les interactions entre variables sont fréquentes d'où la nécessité de les croiser de manière à pouvoir mieux comprendre l'impact de telle ou telle variable sur le phénomène à expliquer.

L'âge qui est donc un indicateur essentiel du retard ou de l'avance scolaire des élèves fera l'objet de deux modalités dans nos tableaux. La première renvoie à la tranche d'âge de moins de 20ans et la deuxième à celle de 20-25.

Par ailleurs, l'origine sociale des élèves sera mieux identifiée si nous retenons certains indicateurs tels que la catégorie socioprofessionnelle (CSP) des parents qui sera indicative de leur niveau de revenu ; le lieu de résidence qui nous renseigne sur l'origine géographique de l'élève associée à des modalités comme les quartiers résidentiels, les quartiers périurbains, la banlieue ; à cela s'ajoute la taille de la famille qui peut être appréhendée sous l'angle de ces trois modalités à savoir (élargie, moyenne, nucléaire) . La série du baccalauréat peut aussi constituer une variable déterminante dans les mécanismes d'orientation et nous retiendrons deux modalités à savoir les séries littéraires et les séries scientifiques.

2.3.1. SUR L'AGE ET LA DIMENSION GENRE :

Tableau 1 : Répartition des élèves en fonction du sexe

Sexe	Valeur absolue	Valeur relative
Masculin	93	46 ,7%
féminin	106	53 ,3%
Total	199	100%

En observant ces données, on s'aperçoit que notre échantillon global (199 élèves) est caractérisé par une prédominance des filles (53 ,3%) sur les garçons (46 ,7%). Cela ne signifie pas pour autant que les filles sont en majorité scolarisées au Sénégal.

D'ailleurs, il faut dire que cette scolarisation massive des filles est au cœur des préoccupations des autorités publiques, or dans les faits, force est de constater qu'il reste beaucoup de chemin à faire pour éradiquer sinon atténuer l'analphabétisme qui touche considérablement les filles au Sénégal. Toutefois, nous tenons à signaler que cette prédominance des filles sur les garçons dans notre échantillon est l'une des caractéristiques essentielles de notre population mère (199).

Ainsi, dans l'intérêt de notre étude, il importe de mettre en évidence les mécanismes réels d'orientation des filles eu égard au poids des représentations sociales et des survivances concernant la condition de la femme d'une manière générale. Dans ce sens, nous tacherons de voir dans quel sens peut-on dire que l'orientation différentielle entre garçons et fille est la résultante d'habitudes culturelles qui répartissent sexuellement les compétences et les filières de formation.

Par ailleurs, on pourrait justement se demander si les différences d'orientations entre garçons et filles proviennent des écarts de réussites scolaires cumulés petit à petit au cours de la scolarité antérieure.

Tableau 2: Répartition des élèves en fonction de l'âge

Age	Valeur absolue	Valeur relative
Moins de 20 ans	102	51,2%
20 à 25 ans	97	48 ,8%
Total	199	100%

Par ailleurs, au vu des données du tableau 2, nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une population jeune dont 51 ,2% ont moins de 20 ans tandis que 48 ,8% se situent dans la tranche d'âge 20 à 25 ans.

Cela dit, il serait prématuré d'affirmer que le fait d'être jeune peut favoriser une bonne OSP en ce sens qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent être tout aussi déterminants.

Cependant, nous avons remarqué que ces chiffres globaux cachent des différences assez importantes selon les deux établissements. Les élèves du LBD sont plus représentés dans la tranche d'âge 20-25ans du fait d'un certain retard consécutif à des redoublements au moins 1 ou 2 fois durant leurs cursus scolaires.

Inversement, les élèves du CSMH sont fortement représentés dans la tranche d'âge moins de 20ans, leur âge scolaire est indicatif d'une certaine avance scolaire, ce qui laisse à penser que les élèves du LBD sont relativement plus âgés que leurs pairs du CSMH.

Bref, on peut dire que si l'âge au baccalauréat est avancé (22 ou 23ans par exemple), la probabilité de poursuivre des études longues peut considérablement baisser contrairement à l'élève d'âge dit normal (18 ou 19 ans).Mais il faut reconnaître que le déterminisme de l'âge est loin d'être total dans la mesure où la décision des études longues ou courtes dépend aussi du goût pour les études de la situation financière de l'élève ou plus exactement du capital économique familial.

Nous tiendrons compte de ce fait dans nos analyses en mettant en rapport l'effet du retard ou de l'avance scolaire de ces élèves dans les choix d'orientation des familles. Dès lors, les données dont nous disposons montrent qu'il y a un écart réel du point de vue de l'âge des élèves selon qu'on est dans le secteur privé ou dans le secteur public.

Ce redoublement des élèves peut retarder les décisions d'orientation et pourrait être considéré comme un fait stratégique qui favorise une bonne orientation et non comme un signe d'échec scolaire. Une autre variable importante et qui joue au niveau des tableaux croisés est la série du baccalauréat.

2.3.2. SUR LA STRUCTURATION SCOLAIRE

Tableau 3 : répartition des élèves selon la série

Séries	Valeur absolue	Valeur relative
Littéraire	110	55 ,2%
Scientifique	89	44 ,8%
Total	199	100%

Il est clair que les élèves du CSMH qui suivent le programme Français disposent de trois séries générales que sont S/L/ES sans oublier les séries techniques et professionnelles. Seulement, nous verrons dans les données subséquentes que le choix des études à l'étranger notamment en France est presque automatique. Ne maîtrisant pas la structure des filières Françaises ainsi que des débouchés, nous avons préféré ne retenir que ces deux possibilités et on sous-entend que la série scientifique constitue un élément générique qui englobe les autres séries non prises en compte.

Par ailleurs, dans la mesure où nous entendons mener quelques analyses comparatives entre les élèves du LBD et leurs condisciples du CSMH, nous avons tenu à ce que les deux séries retenues soient valables pour les deux établissements nonobstant l'existence avérée d'autres possibilités dans l'enseignement du programme Français.

Ainsi, au vu des données du tableau 3, nous constatons d'entrée de jeu que nous sommes en présence de deux types de séries distincts. Il est clair que de nos jours la réputation d'une série dépend des possibilités de débouchés qu'elle présente. Ainsi, la première série est qualifiée de littéraire dans la mesure où elle offre un type d'enseignement qui majore les langues, la littérature, la philosophie, l'histoire et la géographie, bref tout ce qui regroupe les sciences humaines. Ce pôle littéraire est en effet compartimenté en sous séries notamment L1, L2, L'1.

En revanche, la deuxième série dite scientifique avec comme sous séries S1 et S2, met en valeur l'enseignement des mathématiques, de la physique et chimie, des sciences de la nature, en un mot tout ce qui relève de ce que nous pouvons appeler les sciences exactes.

Toutefois, il existe d'autres types de séries qui proposent des types d'enseignements différents de ceux énumérés plus haut notamment les séries G et T qu'on pourrait retrouver dans les établissements comme le Lycée Maurice de la Fosse de Dakar. Nous précisons qu'en raison du choix des deux établissements (LBD et CSMH), ces dernières séries ne figurent pas sur nos choix d'échantillonnage.

Ainsi, les données du tableau 3 mettent en évidence une forte attraction des séries littéraires. Sur les 199 élèves interrogés 110 sont en série L soit 55,2% contre 89 en série S soit 44,8%.

Dès lors, nous constatons depuis quelques années un certain désenchantement des séries scientifiques au profit des autres séries notamment littéraires. Pourtant, si l'on aborde la question en terme d'orientation, on s'aperçoit que les séries scientifiques offrent une gamme de débouchés plus vaste que celles des séries littéraires.

Cette perte de vitesse des séries scientifiques pourrait être donc symptomatique d'une certaine baisse du niveau des élèves et par conséquent n'est pas forcément liée à un souci d'avoir une bonne orientation scolaire et professionnelle.

2.3.3. SUR L'ORIGINE SOCIALE

La problématique de l'OSP ne peut être abordée sans une prise en compte effective des conditions de prises de décisions. Autrement dit, le choix scolaire de l'élève n'est que le reflet d'une situation sociale vécue. A ce titre, notre attention sera portée sur le concept d'origine sociale qui apparaît comme le plus opératoire pour rendre compte des soubassements sociaux et culturels de notre objet d'étude. C'est un concept qui a connu une fortune réelle au sein des sociologues notamment ceux qui ont traité de la question de l'inégalité des chances devant l'école. PIERRE ANSART le définit comme « *le milieu où est issu un individu, un groupe* »⁵⁶.

Certains indicateurs seront donc retenus tels que la catégorie socioprofessionnelle des parents (tuteur de l'élève), la zone de résidence. Nous avons par la suite jugé nécessaire de mettre en évidence la taille de la famille et le rang qu'occupe l'élève dans cette entité familiale dans la mesure où les décisions scolaires familiales peuvent dépendre de la position de l'élève au sein de la hiérarchie familiale.

⁵⁶ Pierre ANSART, André Akoun (sous la dir.), *Dictionnaire de la Sociologie*, Paris, Robert- Seuil, 1999, p. 378

2.3.3.1. SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU TUTEUR

Tableau 4 : répartition des élèves selon la CSP

Catégories socioprofessionnelles (CSP)	Fréquences	Pourcentages
Direction et encadrement	25	12,5%
P.intellectuelle supérieure	31	15,6%
P.intermédiaire et technique	41	20,6%
P.commerciales et services	21	10,5%
p.agricoles et d. alimentaires	2	1%
p.de la production	6	3%
P.C.M.M.A*	5	2,5%
P.élémentaire de la vente	12	6%
Retraités, chômeurs, autres	49	24,6%
Pas de réponses	7	3,7%
Total	199	100%

*Profession de conduite et de montage de machines et assimilés

Nous rappelons que nous avons recouru à la grille des CSP retenue par la direction de la prévision et de la statistique du Sénégal conformément au recensement général de la population et de l'habitat de 1988. Toutefois, nous avons jugé nécessaire de prendre en compte la catégorie englobant les

retraités, les chômeurs, les ménagères et les autres activités très difficiles à classer dans les CSP.

En effet, la prise en compte de cette catégorie est d'autant plus salutaire qu'elle représente 24,6% de la distribution du tableau. Il faut préciser que cette tendance est beaucoup plus perceptible au niveau du LBD. Nous sommes donc en présence d'une population dont la majorité évolue dans des conditions d'existence précaires avec un niveau de vie très défavorable.

Cette surreprésentation des chômeurs, des retraités et des autres activités à revenu faible est symptomatique d'un contexte socio-économique difficile où la pauvreté reste de mise. Il va sans dire que les professions à revenu faible ne favorisent pas un choix tendant à assurer des études longues aux enfants.

En d'autres termes, l'OSP des élèves de terminale est foncièrement liée au capital économique familial. Ensuite, l'investissement scolaire à travers l'arbitrage coût- risque- bénéfice, prouve combien la catégorie socioprofessionnelle des parents est essentielle.

Ainsi, les données du tableau 6 attestent de l'importance des professions intermédiaires et techniques qui constituent 20,6% de notre échantillon. Il s'agit ici d'une forte représentation des professions à revenu moyen notamment les enseignants et les travailleurs qui ont un niveau de rémunération assez moyen.

Par contre, les catégories telles que les professions de direction et d'encadrement et les professions intellectuelles supérieures représentent respectivement 12,5% et 15,6% de notre population. Là aussi, nous notons que le CSMH est fortement représenté avec des médecins, des directeurs de sociétés, des professeurs d'université, des magistrats, des avocats, des pharmaciens.

En vérité, ces chiffres globaux cachent des disparités considérables dans la mesure où on s'aperçoit que les parents d'élèves du CSMH exercent dans leur grande majorité des professions à revenu élevé favorisant ainsi des conditions d'épanouissement et de réussite pour les enfants. En revanche, bon nombre de professions exercées par les parents d'élèves du LBD ne sont pas à même d'assurer des conditions de vie favorables à la vie scolaire des élèves.

Il est clair que cette inégalité sociale en terme de revenu et de potentialité socio-économique, aura des répercussions réelles sur les trajectoires scolaires des élèves. Dans une autre perspective, la présentation des données relatives à la catégorie socioprofessionnelle des parents des deux établissements pose en toile de fond la question de la mobilité sociale.

R. BOUDON et F. BOURRICAND définissent ce concept en affirmant que « *l'expression désigne les mouvements des individus ou des unités familiales à l'intérieur du système des catégories socioprofessionnelles ou pour les autres qui préfèrent ce dernier langage – du système des classes sociales. La mobilité des individus est généralement qualifiée d' intragénérationnelle* ». *La mobilité des familles d'une génération à l'autre de mobilité d' intergénérationnelle*⁵⁷ ».

Quel est donc l'effet du statut professionnel des parents sur les aspirations professionnelles des élèves ? Ces aspirations s'inscrivent-elles dans une dynamique de reproduction des positions sociales initiales ou sont-elles repensées en tenant compte des exigences nouvelles du marché du travail ?

C'est ainsi que Sorokin qui est considéré comme un précurseur en la matière estime que ce mécanisme de mobilité repose sur ce qu'il appelle les instances d'orientation à savoir la famille et l'école.

⁵⁷ R. BOUDON et F. BOURRICAND, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Puf, 1982, p. 382

L'OSP des élèves de Terminale est donc une manière spécifique de réfléchir sur la mobilité sociale notamment celle qualifiée d'intergénérationnelle. Par ailleurs, toute la pertinence de la théorie Sorokinienne réside dans cette tendance à intégrer les instances d'orientation (la famille et l'école) dans la problématique de la mobilité sociale. C'est justement pour cette raison que BOUDON l'a beaucoup cité dans ses travaux⁵⁸.

Pour en revenir à cette mobilité intergénérationnelle, notre propos dans nos analyses est de voir si les choix professionnels des élèves de Terminale sont sous-tendus par une sorte d'hérédité professionnelle (logique du Tel père, Tel fils) ou s'il y a de nouveaux modèles professionnels qui secrètent de nouveaux parcours, de nouveaux itinéraires.

Mais, il est clair que la catégorie socioprofessionnelle ne pourra pas à elle seule rendre compte fidèlement des mécanismes d'orientation et qu'il est nécessaire de la croiser avec d'autres variables notamment la série au bac, le contexte de scolarisation des élèves, l'accès à l'information. Par ailleurs, pour mieux appréhender l'origine sociale des élèves, la zone de résidence apparaît comme un baromètre indispensable.

Conformément à notre catégorisation nous avons retenu les quartiers résidentiels ou riches, les quartiers périurbains et les quartiers populaires.

⁵⁸ R. BOUDON, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A, Colin, 1973

2.3.3.2. SELON LA ZONE DE RESIDENCE

Tableau n° 5: répartition des élèves du LBD selon la zone de résidence

Zones de résidence	Valeur absolue	Valeur relative
Zone résidentielle	18	17,3%
Zone périurbaine	57	54,8%
Banlieue	29	27,9%
TOTAL	104	100%

La prise en compte de l'origine géographique des élèves s'avère nécessaire pour bien appréhender les facteurs contextuels⁵⁹ de l'orientation.

Ainsi, en référence au tableau 5, nous constatons qu'au niveau du LBD 57 élèves soit 54,8% habitent les quartiers périurbains.

Ce sont des zones de résidence qui ont la particularité de se situer à la périphérie immédiate du centre ville avec une forte densité démographique et des conditions de vie précaires. C'est le cas des quartiers comme Fass, Niarry tally, Grand Dakar, Colobane, Médina, Rebeuss, Gueule Tapée, etc. Nous ne faisons pas l'impasse aux zones de résidence (cités) qui abritent des fonctionnaires et des employés à revenu moyen. Par ailleurs, nous notons que la banlieue est bien représentée dans l'échantillon des élèves du LBD (27,9%).

Ces zones de résidence sont réputées très populaires de par leurs poids démographiques et un niveau de vie très défavorable. On pourrait en citer quelques-unes pêle-mêle comme Pikine, Guédiawaye, Parcelles Assainies, Grand Yoff, Thiaroye, Yeumbeul, etc. Ces élèves, outre une situation sociale défavorable, éprouvent d'énormes difficultés de transport pour faire la navette entre leurs lieux d'habitation et leur établissement.

⁵⁹ Les variables contextuelles sont ainsi qualifiées par les sociologues en tant qu'elles servent à identifier le milieu auquel appartient un individu ; il peut s'agir de la composition sociale d'une agglomération, d'une classe. Ce sont donc des variables élaborées sur la base d'unités collectives.

Par ailleurs, un examen plus détaillé du tableau 5 révèle une certaine contradiction au sein de la composition sociale de cet établissement. Il s'agit d'un établissement qui jouxte des quartiers comme Point E et Zone B qui ne sont pas des zones de résidence populaires, or les quartiers résidentiels y sont sous représentés (17, 3%).

Cela signifie en partie que le choix des établissements à fréquenter est fonction de la position sociale des parents lesquels élaborent des stratégies de distinction et d'évitement. Cependant, nous tenons à ne pas faire de la variable origine géographique un élément déterminant et décisif dans le choix des établissements scolaires dans la mesure où la spéculation foncière est telle au Sénégal qu'il est difficile de catégoriser les zones de résidence selon les potentialités socio-économiques des familles. L'effet de la position géographique sur la fréquentation des lycées est donc à relativiser.

Tableau n°6 : répartition des élèves du CSMH selon la zone de résidence

Zones de résidence	Valeur absolue	Valeur relative
Zone résidentielle	66	69,5%
Zone périurbaine	22	23,1%
Banlieue	7	7,4%
TOTAL	95	100%

Sur ce, les données du tableau 6 attestent parfaitement de l'importance de ces stratégies quant au choix des établissements. Ainsi, au niveau du CSMH, il y a une forte représentation des quartiers résidentiels avec 66 élèves qui y habitent soit 69,5%. Sans trop s'attarder sur les caractéristiques de ces types d'habitation, on peut affirmer sans risque de nous tromper qu'il s'agit de quartiers où le niveau de vie est assez élevé avec une certaine complicité matérielle.

L'autre point saillant du tableau 8 révèle que 23,1% des élèves de notre échantillon au niveau du CSMH habitent les quartiers périurbains. Cela nous conforte dans l'idée selon laquelle les stratégies de distinction restent omniprésentes en dépit même de l'appartenance géographique.

En réalité, ces données sont révélatrices d'une certaine inégalité du point de vue de l'appartenance géographique et posent donc un problème de type contextuel.

Les opportunités de scolarisation des élèves varient en fonction de leurs origines sociales. La majorité des élèves du CSMH habitent les quartiers résidentiels alors qu'au niveau du LBD, la banlieue et les quartiers populaires sont fortement représentés.

Nous rappelons à juste titre d'ailleurs que cette corrélation entre appartenance géographique et type d'école fréquenté ne repose pas sur des préjugés consistant à dire que généralement les élèves qui fréquentent les écoles bourgeoises habitent les quartiers résidentiels.

Ce concept d'école bourgeoise a été élaboré par Alain LEGER⁶⁰ qui a dégagé cinq catégories dans le but d'hierarchiser les établissements scolaires. Nous avons donc les établissements très « bourgeois » et « bourgeois » qui abritent les enfants des cadres supérieures et des professions libérales. Ensuite, viennent les établissements populaires et très populaires fréquentés par les enfants d'ouvriers et enfin nous avons les établissements mixtes c'est-à-dire avec un public scolaire mélangé. Nous avons intégré le CSMH dans la catégorie des établissements bourgeois et le LBD au niveau des établissements mixtes.

C'est justement pour cette raison que nous avons inscrit notre étude dans une approche contextuelle afin de pouvoir déconstruire certains a priori.

Mieux, l'étude des données du tableau 8 montre que les familles choisissent les établissements en fonction de leur situation sociale. R. BALLION a d'ailleurs conclu dans ses travaux que les familles adoptaient un comportement de « consommateur averti⁶¹ » et en portant leurs choix sur le contexte scolaire le plus favorable à l'orientation des enfants.

⁶⁰ A.Leger, (Déterminants sociaux des carrières enseignantes, in *Revue Française de Sociologie*, n°4,1981)

⁶¹ R. Ballion, *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock/ L. Perwond, 1982.

Par ailleurs, la réputation d'un établissement et le service de qualité qu'il offre peuvent inciter les familles selon leur position sociale à le choisir.

En résumé, Nous remarquons que la composition sociale du LBD présente plus d'hétérogénéité du point de vue de l'origine géographique des élèves contrairement au CSMH où on retrouve un public assez homogène en terme d'appartenance géographique des élèves. Mais il faut tout de même garder à l'esprit que la spéculation foncière au Sénégal avec tous ses corollaires a créé une situation assez confuse qui laisse cohabiter des familles aisées et des familles à niveau de revenu faible.

Ainsi, dans un souci de mieux circonscrire l'origine sociale des élèves de notre population cible, il nous est apparu indispensable d'insister sur la taille de la famille. Cela est d'autant plus nécessaire que certaines stratégies familiales en matière d'orientation peuvent être tributaires du nombre d'enfant à prendre en charge.

2.3.3.3. SELON LA TAILLE DE LA FAMILLE

Il est évident que la conception de la famille en Afrique est largement opposée aux conceptions occidentales. Ainsi, la famille africaine revêt une dimension beaucoup plus large dépassant même l'espace conjugal.

Nous retrouvons donc en Afrique notamment au Sénégal des familles dont la taille est assez élargie d'où la nécessité de s'interroger sur les choix scolaires dans de telles conditions.

C'est dans ce sens que A Coulibaly affirme sans ambages que « *la famille africaine se caractérise par son aspect multidimensionnel. Alors qu'en Europe ou aux Etats Unis, une famille normale se compose du père, de la mère et de deux ou trois enfants. La famille moyenne au Sénégal est composée du mari, d'un ou de plusieurs femmes selon que la personne est monogame ou polygame et le nombre d'enfants peut varier entre cinq et dix, sans compter les éventuels neveux ou nièces qui s'y ajoutent dans la plupart des cas*⁶² ».

Ce point de vue de COULIBALY est donc indicatif du caractère élargi de la famille sénégalaise. Il va de soi que dans de telles conditions, des situations de vie d'entassement et de promiscuités précaires vont se développer.

Mais à l'inverse, il faut reconnaître qu'il y a aussi des familles moins nombreuses dites nucléaires qui sont plus favorables à un meilleur encadrement des enfants.

Pour établir notre tableau, nous avons retenu pour la taille de la famille trois modalités à savoir : la famille élargie qui peut comporter entre 10 ou 15 membres, la famille moyenne qui varie entre 5 à 10 membres et enfin la famille nucléaire composée de 3 à 5 ou 6 membres maximum.

⁶² Abib COULIBALY, *Impact du milieu familial sur le comportement et le rendement de l'élève*, Mémoire de psychopédagogie, Année universitaire 1996, Université Cheikh Anta DIOP, Ecole Normale Supérieure, Département de psychopédagogie.

Tableau 7 : répartition des élèves du LBD selon la taille de la famille

Taille de la famille	Valeur absolue	Valeur relative
Elargie	52	50%
Moyenne	37	35,5%
Nucléaire	10	9,6%
Pas réponse	5	4,9%
Total	104	100%

Ainsi que le montrent les données du tableau 7, on s'aperçoit qu'une large part des élèves du LBD est issue de familles élargies (50%). Il est clair que dans ces types de familles à majorité polygamique, les conditions d'existence des élèves s'avèrent précaires avec des types de logement souvent trop exigus. Nous rappelons qu'il s'agit de familles dont les membres peuvent aller jusqu'au nombre de 10 ou 15 personnes.

Il va sans dire que les choix d'orientation seront largement tributaires de ce fait dans la mesure où le choix d'étude longue implique non seulement une certaine complicité financière mais aussi et surtout une prise en charge réelle de toutes les aspirations scolaires et professionnelles des enfants quel que soit leur nombre.

Par ailleurs, l'autre point saillant du tableau 7, fait état d'une représentation relativement bonne des familles de taille moyenne au LBD avec 37 individus soit un pourcentage de 35,5%. Concernant les familles de type nucléaire, on constate qu'elles sont sous représentées (9%). Cette étude sur la taille de la famille constitue pour notre part une dimension essentielle dans la mesure où nous aurons un aperçu global sur les conditions d'existence des élèves quelles que soient leurs origines sociales.

Tableau 8 : répartition des élèves du CSMH selon la taille de la famille

Taille de la famille	Valeur absolue	Valeur relative
Elargie	15	15,8%
Moyenne	30	31,6%
Nucléaire	48	50,5%
Pas de réponse	2	2,1%
TOTAL	95	100%

Tel n'est pas le cas pour le CSMH où la majorité des élèves interrogés sont issus de familles dites nucléaires (48 élèves soit 50,5%) c'est-à-dire en nombre assez restreint et 30 élèves soit 31,6% évoluent dans des familles de taille moyenne et enfin 15 élèves soit 15,8% viennent d'une famille élargie. En résumé, on s'aperçoit que contrairement aux élèves du Lycée Blaise Daigne qui appartiennent en grande partie à des familles élargies ou moyennes, les élèves du CSMH sont majoritairement issus de familles nucléaires avec beaucoup plus d'aînés que de cadets ou d'intermédiaires. Faut-il en conclure que les stratégies de fécondité (c'est à dire limiter ou multiplier à volonté le nombre d'enfants) font corps avec les stratégies éducatives familiales ?

Autrement dit, à la lumière des tableaux 7 et 8, nous notons qu'au niveau des familles qui jouissent d'une certaine aisance matérielle, il y a une volonté manifeste de limiter sinon de contrôler les naissances afin de mieux s'occuper de la scolarité ultérieure des enfants. Mais les stratégies de fécondité ne sont pas seulement le propre des familles à capital culturel et économique élevé dans la mesure où l'on peut trouver des familles assez élargies avec des revenus modestes dont les enfants sont bien encadrés du point de vue scolaire.

Pour clore ce chapitre, nous considérons que l'origine sociale des élèves de Terminale des deux établissements va être plus que jamais déterminante dans leurs trajectoires scolaires. L'existence d'un certain nombre de facteurs tels que l'âge et la dimension genre, l'appartenance géographique de la famille, la catégorie socioprofessionnelle des parents et leur niveau d'instruction, le type d'établissement fréquenté, fait qu'il y a une orientation différentielle des élèves selon que l'on est dans le secteur privé ou public.

L'origine sociale s'annonce donc comme un facteur explicatif du phénomène que nous étudions et à ce titre, P. Bourdieu et PASSERON affirment dans ce sens que « *de tous les facteurs de différenciation, l'origine sociale est sans doute celui dont l'influence s'exerce le plus fortement sur le milieu étudiant, plus fortement en tout cas que le sexe et l'âge et surtout plus que tel ou tel facteur clairement aperçu, l'affiliation religieuse par exemple* ». ⁶³ C'est à la lumière de ces données, que nous allons procéder à une analyse purement sociologique des résultats et nos hypothèses de travail seront confirmées ou infirmées.

⁶³ P. Bourdieu, J-C Passeron, *Les héritiers, les étudiants et leurs études*, Paris, Ed de Minuit, 1964, p. 22

TROISIEME PARTIE

3. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Nous rappelons que nos analyses s'inscrivent dans une approche comparative dans la mesure où les contextes de prise de décisions scolaires sont inégaux selon qu'on fréquente le LBD ou le CSMH. Le choix de ces établissements est d'ailleurs fortement motivé par ce souci de rendre compte des inégalités sociales en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

En effet, nous tenons à préciser que ces comparaisons ne sont pas sous-tendues par des préjugés qui succombent facilement à l'idée d'une plus grande efficacité du secteur privé face au secteur public.

Notre propos suppose donc une analyse purement factuelle des mécanismes d'orientation tout en essayant de déconstruire cet a priori. Sous ce rapport, cette démarche s'effectue à un double niveau : d'une part, il convient de bien saisir les mécanismes d'orientation (intra école) pour voir s'il n'y a pas des disparités à l'intérieur même de chaque établissement et d'autre part mettre en évidence l'orientation différentielle des élèves (inter école) de manière à pouvoir mieux appréhender les inégalités dans les processus d'orientation des élèves des deux établissements.

Certaines variables seront donc sans doute plus ou moins explicatives du phénomène d'OSP que d'autres selon qu'on est à l'intérieur d'un même établissement ou entre les deux établissements.

3.1. Sur les choix d'orientation véritables des élèves du LBD et du CSMH

Il faut préciser que notre étude des choix d'orientation est essentiellement factuelle en tant qu'elle ne remet pas en cause la liberté des individus malgré l'existence avérée d'un certain nombre de déterminants. Il s'agit de rendre compte de comportements d'individus doués d'une certaine rationalité et qui se livrent à des arbitrages ou calculs selon leurs intérêts et leurs positions sociales. A ce titre, notre rôle de chercheur en sciences sociales n'est sûrement pas de les dépouiller de leur liberté.

3.1.1. Des choix d'orientation très typés

3.1.1.1. Selon la série du baccalauréat

Tableau 9 : répartition des choix d'orientation des élèves du LBD en fonction de la série (valeurs absolues)

Choix Séries	FLSH	FMPOS	Droit	Ecole de formation	Etudes à l'étranger	Pas de réponse	Total
Série L	29	-	14	8	1	9	61
Série S	1	21	-	10	7	4	43
Total	30	21	14	18	8	13	104

Il est clair que le choix des études post-bac est foncièrement lié à la formation initiale de l'élève. En effet, la finalité de chaque série du baccalauréat semble être la gamme des orientations qu'elle est censée offrir en trouvant son prolongement logique dans des types de filières correspondantes.

Avant d'entamer nos analyses, nous tenons à préciser que ce qui a le plus attiré notre attention durant nos dépouillements, c'est l'absence totale d'intérêt pour la Faculté des Sciences et Techniques ainsi que la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous n'avons pas jugé utile de les retenir dans nos tableaux. Ainsi, que l'attestent les données du tableau 9, sur les 104 élèves de notre échantillon au LBD, 30 (dont 29 en série littéraire et 1 en série scientifique) soit un pourcentage de 28,8% ont choisi la FLSH qui regroupe des disciplines telles que les langues, l'histoire et la géographie, la philosophie, la sociologie, bref,

des disciplines à caractère littéraire qui destinent généralement à des métiers d'enseignement ou de chercheurs.

Alors qu'il y a 21 élèves tous en série scientifique soit 20,19% qui ont opté pour la médecine ou la pharmacie. Par ailleurs, l'autre point saillant de ce tableau révèle qu'il y a de plus en plus une bifurcation vers les écoles de formation aux dépens des études universitaires puisqu'ils sont 18 élèves (dont 10 en série scientifique et 8 en série littéraire) soit un pourcentage de 17,3%. Toutefois, ce qui a le plus attiré notre attention durant nos enquêtes au LBD c'est le nombre relativement élevé des sans réponses.

Il sont 13 élèves (dont 9 en série L et 4 en série S) à n'avoir pas répondu soit 12,5% de l'échantillon. Ce qui nous donne une idée sur l'indécision qui caractérise les élèves de terminale dans les moments décisifs où un choix s'impose. En réalité, ces chiffres globaux attestent de l'importance de la série du baccalauréat qui pèse de tout son poids dans les choix d'orientation dans la mesure où ces choix constituent en grande partie une suite logique des études préalables.

Par contre, on constate qu'au LBD, le choix des études universitaires est plus fréquent chez les élèves littéraires qui choisissent moins les écoles de formation et sont plus frappés par l'incertitude et l'hésitation du fait du nombre élevé de non réponses.

En revanche, les élèves scientifiques semblent avoir un éventail de choix plus large car par de-là l'orientation conventionnelle c'est-à-dire vers les filières logiques telles que la médecine ou la pharmacie, ils éprouvent moins de difficultés à s'orienter vers les écoles de formation puisque celles-ci regorgent énormément de filières scientifiques et par conséquent, l'indécision est moins fréquente en série scientifique.

Tableau 10 : répartition des choix d'orientation des élèves du CSMH en fonction de la série (valeurs absolues)

Choix Séries	FLSH	FMPOS	Droit	Ecole de formation	Etudes à l'étranger	Pas de réponses	Total
Série L	6	-	9	20	14	2	51
Série S	2	16	1	7	17	1	44
Total	8	16	10	27	31	3	95

Concernant les résultats du tableau 10, il y a une forte représentation des choix d'études étrangères au niveau du CSMH. En effet, sur les 95 élèves de notre échantillon 31 élèves soit (32,6%) dont 17 en série scientifique et 14 en séries littéraires, ont porté leurs choix sur les études étrangères notamment en France alors que ceux qui ont décidé de poursuivre leurs études post-bac au Sénégal, bifurquent de plus en plus vers les écoles de formation avec 27 élèves dont 28,4% des choix d'orientation.

Par ailleurs, les choix d'études universitaires se concentrent sur 3 voies distinctes. Il s'agit de la médecine ou de la pharmacie qui attirent 16 élèves soit 16,8% des choix, tandis que les sciences juridiques et la FLSH concentrent respectivement 10,5% et 8,4% des décisions scolaires. Un désintérêt manifeste pour les études universitaires est donc à souligner au niveau des élèves du CSMH quelle que soit la série du baccalauréat.

Ce qu'il faut retenir concernant la variable série du baccalauréat, c'est que son effet dans les mécanismes d'orientation reste massif du point de vue de la correspondance entre la formation initiale des élèves et les filières choisies. Cependant, les séries scientifiques offrent un espace de débouchés plus vaste tant pour les élèves du LBD que ceux du CSMH. Outre l'orientation formelle vers les études universitaires, ils fréquentent beaucoup plus les écoles de formation et hésitent moins au moment des choix d'orientation.

Quant aux études à l'étranger, la probabilité d'accès à ces études est plus fréquente chez les élèves du CSMH quelle que soit la série mais il faut reconnaître qu'à ce niveau les interactions entre variables sont fréquentes (surtout entre la variable série du baccalauréat et la variable origine sociale)

et par conséquent l'accès aux études étrangères dépend non seulement des études préalables mais aussi et surtout du potentiel socio-économique de la famille.

En résumé, l'analyse des choix d'orientation en fonction de la série du baccalauréat nous amène à mentionner un paradoxe notoire au sens où autant les séries scientifiques offrent plus de débouchés et garantissent mieux une insertion rapide dans la vie active, autant elles font l'objet d'un désintérêt chez les élèves d'une manière générale.

3.1.1.2. Par rapport à la dimension genre

Tableau 11 : répartition des choix d'orientation des élèves du LBD en fonction du sexe (Valeurs absolues)

Choix Sexes	FLSH	FMPOS	Droit	Ecole de formation	Etudes à l'étranger	Pas de réponses	Total
Masculin	9	17	5	7	6	4	48
Féminin	21	4	9	11	2	9	56
Total	30	21	14	18	8	13	104

La prise en compte de la dimension genre dans notre étude s'avère nécessaire afin de voir s'il n'y a pas des habitudes culturelles qui façonnent sexuellement les types de filières à choisir, les aspirations professionnelles voire les compétences. Ainsi, en observant les résultats du tableau 11, on s'aperçoit que sur les 30 élèves ayant choisi la FLSH, 21 sont des filles soit un pourcentage de 20,1% contre 9 garçons correspondant à 8,6%.

Ce qui laisse à penser que les filles choisissent plus que les garçons les filières littéraires et nous avons remarqué au cours de nos enquêtes que ce sont les langues qui concentrent la majorité des choix d'orientation des filles optant pour les études universitaires. Par contre, il y a une forte représentation des garçons dans les filières scientifiques notamment la médecine ou la pharmacie car ils sont 17 garçons sur les 21 élèves qui ont choisi la médecine ou la pharmacie soit un pourcentage de 16,3% alors que 4 filles seulement ont opté pour ces branches scientifiques.

Delà, apparaît toute cette division sexuelle de l'orientation en tant que la probabilité de choisir les filières scientifiques est plus forte chez les garçons quelles que soient leurs origines sociales et à l'inverse, le choix des filières littéraires est plus fréquent chez les filles.

Or, du point de vue biologique, il n'y a pas un seuil en terme d'aptitudes et de capacités à partir duquel les garçons soient mieux à même de choisir tel type de formation que les filles. Sous ce rapport, cette division sexuelle des orientations semble avoir un soubassement culturel dans la société Sénégalaise où le rapport homme-femme est souvent synonyme de domination, d'infériorité et c'est ce rapport qui alimente et détermine la dimension genre dans les processus d'orientation.

Mieux, les filières scientifiques impliquent généralement de longues études et des sacrifices énormes tant sur le plan financier que du point de vue de la motivation.

De ce fait, les filles sont désabusées par les études longues au profit des études courtes (2 ou 3ans) de manière à pouvoir s'insérer automatiquement dans la vie active sans oublier l'environnement familial qui le plus souvent minore les ambitions scolaires de la fille au nom de certaines priorités sociales notamment le mariage.

C'est ce qui explique d'ailleurs qu'au niveau du LBD, la bifurcation vers les écoles de formation est plus fréquente chez les filles car sur les 18 élèves ayant choisi ce type de formation, 11 sont des filles soit 10,5%.

En revanche, nous avons constaté au cours de nos enquêtes que les filles sont plus indécises et hésitent beaucoup durant les choix et cela s'explique par le fait que le nombre de sans réponse est plus élevé chez elles (9 soit un pourcentage de 8,6%).

Tableau 12 : répartition des choix d'orientation des élèves du CSMH en fonction du sexe (Valeurs absolues)

Choix Sexes	FLSH	FMPOS	Droit	Ecole de formation	Etudes à l'étranger	Pas de réponses	Total
Masculin	1	10	2	11	20	1	45
Féminin	7	6	8	16	11	2	50
Total	8	16	10	27	31	3	95

S'agissant des résultats du tableau 12, on constate qu'il y a une bonne représentation des garçons dans le choix des études étrangères puisqu'ils constituent 20 élèves soit 21% de notre échantillon au CSMH.

On s'aperçoit donc que la probabilité de poursuivre les études à l'étranger est plus réelle chez les garçons, ce qui prouve que les parents intègrent eux aussi cette dimension genre dans les processus de décisions scolaires en préférant maintenir leurs filles au Sénégal.

Ainsi, le poids des survivances culturelles dans la société Sénégalaise anéantit considérablement les probabilités de choix d'études à l'étranger pour les filles et les parents conçoivent à tort que les garçons ont une facilité d'adaptation plus efficace en s'intégrant sans difficulté dans les pays d'accueil. C'est d'ailleurs ce même point de vue que nous avons retenu au cours d'un entretien avec un parent d'élève du CSMH du nom de M.G. qui a émis ces propos « *vous savez, moi je n'ai que deux filles et je ne voudrais pas courir le risque de les laisser partir à l'étranger pour les études, je préfère les garder ici, d'ailleurs elles sont très attachées à leur mère* ».

Si ce parent d'élève raisonne de telle manière c'est justement parce que la dimension genre est très souvent abordée sous l'angle des représentations sociales or, du point de vue strictement biologique il n'y a rien qui justifie qu'un garçon soit plus enclin à aller poursuivre ses études à l'étranger qu'une fille.

C'est justement pour cette raison que les filles au niveau du CSMH, étant à priori majoritairement disqualifiées pour les études à l'étranger, se rabattent plus que les garçons dans les écoles de formation car elles sont 16 filles sur les 27 élèves ayant choisi ce type de formation, soit un pourcentage de 16,8%. Toutefois, concernant le choix des études universitaires, on

constate là aussi que les filières scientifiques sont plus convoitées par les garçons et à l'opposé les filles optent beaucoup plus pour les branches littéraires.

En résumé, nous retenons qu'il y a une constante qui s'impose aussi bien au LBD qu'au CSMH ; c'est qu'il existe bel et bien une répartition sexuelle de l'orientation. Le seul élément de comparaison réside dans le fait que les élèves du CSMH choisissent moins les études universitaires au profit des écoles de formation et les études à l'étranger et ils sont aussi moins indécis que leurs pairs du LBD.

Pour en terminer avec cette approche genre, Maryse HENOQUE et André LEGRAND ont mis l'accent sur les travaux de Marie Duru BELLAT en recentrant le débat sur la problématique de l'auto-sélection des filles.

C'est ainsi qu'ils soutiennent à juste titre d'ailleurs que « *les filles n'osant aborder des études longues et /ou présélectives que quand leur bagage scolaire est vraiment très bon, se repliant sur des solutions plus modestes dès qu'elles sont seulement moyennes, ce qui atteste de leur moindre confiance dans leurs capacités* »⁶⁴

Dans un autre registre, on peut légitimement convoquer les travaux de Bourdieu qui a entre autres réfléchi sur ce qu'il appelle la reproduction de « l'éternel masculin ». Pour ce dernier, cette domination masculine n'est que la résultante d'une certaine violence qu'il qualifie de symbolique en tant qu'elle est insensible mais tout de même reconnue par les dominés à cause d'une méconnaissance des mécanismes réels de domination.

Bourdieu résume donc cette idée de domination masculine en ces mots « *Et j'ai aussi toujours vu dans la domination masculine, et dans la manière dont elle est imposée et subie, l'exemple par excellence de cette soumission paradoxale, effet de ce que j'appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de*

⁶⁴ Maryse HENOQUE et André LEGRAND, *L'évaluation de l'orientation à la fin du collège et du lycée, rêves et réalités de l'orientation*, Mars2004, n°12, p56. Ce rapport a été établi à la demande du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole en France.

*la connaissance ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment ».*⁶⁵

Nous pouvons donc affirmer à grands traits que si la dimension genre pèse de tout son poids dans les choix d'orientation des élèves, c'est justement dû à des survivances socioculturelles qui assignent aux filles des aptitudes et des compétences modestes au moment où les garçons sont généralement destinés à des tâches plus élevées.

Sur ce, l'orientation des filles gagnerait à être plus diversifiée pour échapper à cette orientation pernicieuse que Bourdieu a qualifiée de relégation au sens où à défaut de les éliminer directement après l'obtention du baccalauréat, on préfère les orienter massivement et de façon inéluctable vers des disciplines où elles n'auront aucune chance de réussite. Cette tendance est plus perceptible chez les filles du LBD donc du public alors que celles du CSMH ont un espace de choix alternatifs plus ouvert.

Une fois le choix des orientations analysés et interprétés en fonction de la série du baccalauréat qui est une variable scolaire et en fonction du genre, il convient de s'interroger sur les facteurs déterminants de ces choix, sur ce qu'on pourrait appeler " le comment du choix "

⁶⁵ Texte extrait dans un article intitulé « la lutte féministe au cœur des combats politiques » publié par le journal le monde diplomatique en Août 1998, p.24. Il s'agit en vérité d'un préambule du livre La Domination masculine, Seuil, Paris, octobre 1998

3.2. L'OSP : Un phénomène multifactoriel qui dépasse le cadre institutionnel de l'école

3.2.1. Une dominance de l'aspect collégial des choix aux dépens du choix individuel

Tableau 13 : répartition du type de choix des élèves du LBD selon la série du baccalauréat

Types Série	Personnel	Collectif	Pas de réponses	Total
Série L	1	51	9	61
Série S	8	31	4	43
Total	9	82	13	104

En interrogeant les élèves sur la question de savoir si leurs choix étaient personnels ou la résultante d'une décision collective familiale, on s'est aperçu que L'OSP dépasse le cadre de l'école du fait de la dominance de l'aspect collectif des choix.

Ainsi, en observant les résultats du tableau 13, on constate que sur les 104 élèves enquêtés au LBD, 82 estiment avoir choisi leurs études post-bac de manière collective soit un pourcentage de 78,8%. Et nous précisons que les élèves littéraires sont fortement représentés dans ce registre car ils sont 51 élèves contre 31 en série scientifique.

En revanche, seuls 9 élèves soit 8,6% ont déclaré avoir choisi de manière individuelle leurs études post-bac. Là aussi il est important de mentionner que ces choix personnels sont plus fréquents chez les élèves en série scientifique puisqu'ils sont au nombre de 8 tandis que 1 seul élève littéraire a fait un choix personnel.

Ainsi, à la lumière des ces résultats, deux tendances se sont dégagées et méritent d'être prises en compte en tant que les choix collégiaux sont plus remarquables chez les élèves en série littéraire alors que les choix personnels semblent être plus fréquents dans les séries scientifiques.

Il faut dire que cette forte représentation des choix collectifs témoigne de toute cette dimension sociale de l'orientation. En réalité, si le choix de ces filières est en majorité caractérisé par une forte collégialité, c'est justement parce que nous sommes paradoxalement en présence d'un acte (choix d'une

filière) éminemment individuel qui témoigne de notre liberté fondamentale mais qui est aussi enrobé dans une logique sociale indéniable.

Mieux, On s'aperçoit en dernière instance que le choix d'orientation des élèves de terminale est au fond le reflet d'enjeux sociaux extérieurs au monde scolaire. C'est d'ailleurs dans ce sens que Maryse HENOQUE et André LEGRAND citant Marie Duru-BELLAT dans leur rapport⁶⁶ ont affirmé que « *l'orientation n'est pas un mécanisme scolaire en soi, (qu') elle n'est que la projection dans l'espace scolaire d'enjeux extérieurs à l'école* »

En effet, ces choix collectifs sont surreprésentés au niveau des élèves littéraires dans la mesure où d'une part la massification scolaire est plus aigue dans ces séries posant ainsi un problème d'orientation et d'autre part ces élèves sont dans leur grande majorité moyens de par leur valeur scolaire et par conséquent les choix d'orientation s'avèrent difficiles d'où l'intervention d'autres acteurs.

Dans un autre registre, nous estimons que les élèves scientifiques sont généralement de bons élèves du fait de leurs titres scolaires et le choix d'une filière post-bac constitue finalement une suite logique voire automatique de leurs formations initiales.

De ce point de vue, les séries scientifiques prédisposent les élèves à opérer le plus souvent des choix personnels qui n'impliquent pas forcément l'intervention d'autres acteurs tellement les choses s'avèrent évidentes.

C'est d'ailleurs cet aspect qui ressort d'un entretien que nous avons eu avec un élève scientifique du nom de A F « *je pense que je n'ai pas besoin de suggestions fragmentaires qui au fond peuvent rendre délicats le moment du choix et que ma trajectoire scolaire est toute tracée depuis le choix de la série scientifique* ».

⁶⁶ Ibid., p. 13

Tableau 14 : répartition du type de choix des élèves du CSMH selon la série du baccalauréat

Types Séries	Personnel	Collectif	Pas de réponses	Total
Série L	4	45	2	51
Série S	12	31	1	44
Total	16	76	3	95

Concernant les résultats du tableau 14, on constate là aussi que les choix d'orientation des élèves du CSMH sont majoritairement de nature collective avec 76 élèves soit un pourcentage de 80% alors que 16 élève(16,8%) ont estimé avoir choisi de manière personnelle. Par ailleurs, nous avons remarqué que tout comme le LBD, les choix collectifs des élèves du CSMH sont plus fréquents chez les élèves littéraires avec 47,3% tandis que les élèves scientifiques choisissent de plus en plus de façon individuelle (12,6%).

Ainsi, nous avons constaté durant nos enquêtes que les élèves du CSMH accordaient beaucoup de crédits aux conseils non seulement des professeurs mais aussi du conseiller psychologue Mr Kounta .En résumé, nous pouvons dire que la propension aux choix collectifs reste un fait réel tant au LBD qu'au CSMH.

Dès lors, nous ne nous attarderons pas trop sur les raisons des choix personnels des élèves des deux établissements dans la mesure où il y a un risque d'explication psychologique du phénomène d'orientation du fait de l'aspect subjectif de ces choix qui nous mènerait à sous-estimer les enjeux sociaux. Sur ce, la mise en garde durkheimienne consistant à expliquer le social par le social au nom d'une certaine causalité sera bien retenue afin de mieux comprendre cette dimension sociétale de l'orientation.

Sous ce rapport, il est important pour nous d'identifier les suggestions ou conseils les plus déterminants durant les prises de décision scolaire.

3.2.2. Sur les conseils les plus déterminants dans les choix d'orientation.

Tableau 15 : répartition des avis les plus déterminants dans le choix des élèves en fonction de l'école fréquentée

Avis Ecoles	Des professeurs	Des parents	Du conseiller	Des amis	Personnel	Total
LBD	13	61	19	2	9	104
CSMH	18	33	29	1	14	95
Total	31	94	48	3	23	199

Une fois le caractère éminemment collégial des choix d'orientation des élèves mis en évidence au regard des tableaux 14 et 15, il va de soi que ces décisions scolaires ne sont donc que la résultante de conseils fragmentaires sinon éparés qui proviennent d'acteurs différents.

Dès lors, les résultats du tableau 17 sont assez révélateurs ; le croisement entre les avis les plus déterminants et l'établissement fréquenté a montré toute l'importance de l'avis des parents car ils sont 94 élèves soit 47,2% à avoir choisi en conformité avec l'avis des parents.

L'avis des conseillers d'orientation semble aussi peser de tout son poids dans les décisions d'orientation dans la mesure où 48 élèves soit 24,12% ont choisi en fonction de ces conseils

Par ailleurs, 31 élèves soit 15,5% ont révélé que l'avis des professeurs était plus déterminant au moment du choix alors que sur les 199 élèves interrogés 23 soit 11,5% affirment avoir choisi sans l'avis d'aucune autre personne et concernant l'avis des amis, 3 élèves soit 1,5% ont été influencés par leurs amis.

Ce qu'il faut dire à la lumière de ces résultats, c'est cette forte implication des parents dans les processus de prises de décisions scolaires et cela prouve que l'orientation est irréductible à la seule dimension institutionnelle et qu'il existe d'autres enjeux d'ordres sociaux qui déterminent massivement L'OSP. En réalité, la situation socio-économique de notre pays place les familles dans des conditions de vie précaires avec un niveau de vie assez modeste, par conséquent l'intérêt que les parents portent à la scolarité de

leurs enfants donc à l'orientation n'est que le prolongement d'une demande sociale très forte.

Cependant, nous avons constaté durant nos investigations que l'avis des parents d'élèves du LBD semble être plus déterminant (30,6%) dans les choix d'orientation que celui des parents du CSMH (16,5%). Cela ne signifie pas pour autant que les parents d'élève du CSMH ne portent aucun intérêt à l'avenir scolaire de leurs enfants.

En vérité, leur implication s'éclaire dès le début par une stratégie de distinction et d'évitement à travers le choix d'un établissement bourgeois qui puisse assurer aux enfants une bonne orientation scolaire. Mieux, du point de vue organisationnel, le CSMH a mis sur pied une véritable politique en matière d'orientation avec la création d'un centre d'information et d'orientation (CIO) dirigé par M. Kounta.

Ainsi, Ces parents d'élèves ont donc le plus souvent tendance à se décharger de leur fonction de conseiller auprès de leurs enfants sous prétexte qu'ils ont déjà choisi un contexte de scolarisation favorable où même l'orientation de leurs enfants serait prise en charge d'où l'existence d'un effet établissement réel.

Si l'avis des parents du CSMH est moins déterminant par rapport à celui des parents du LBD, c'est justement dû au poids de l'avis du conseiller d'orientation et de celui des professeurs. En effet, les résultats du tableau 17 prouvent qu'à type d'avis identique reçu, la probabilité de choisir en fonction de l'avis du conseiller psychologue est plus forte chez les élève du CSMH (29 élèves soit 14,5%) qui sont en contact permanent avec le CIO (centre d'information et d'orientation), alors que le choix des élèves du LBD en fonction de l'avis du conseiller d'orientation est moins fréquent.

L'explication de cette disparité tient au fait que les contextes de scolarisation sont fort différents dans la mesure où si les élèves du CSMH ont la chance d'avoir un service d'orientation au sein de leur établissement, ceux du LBD sont tributaires des services du CNOSP avec 9,5% seulement des choix d'orientation en fonction de l'avis du conseiller psychologue.

Nous aurons l'occasion de mieux insister sur l'effet du contexte de scolarisation grâce à l'approche de la problématique de l'effet établissement mais déjà l'une de nos hypothèses de travail consistant à dire que plus ce

contexte est favorable et plus les élèves seront bien orientés, est largement confirmée.

Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur l'activité d'information et de conseil menée par le corps des conseillers psychologues dont le rôle immédiat dans les processus d'orientation est loin d'être déterminant surtout pour les élèves du LBD donc du secteur public. Non seulement ces conseillers sont en nombre assez restreint (23 psychologues conseillers) face aux attentes des élèves de plus en plus croissantes, mais il semblerait que ces services d'orientation soient dans une situation d'inconfort qui les contraint à surmonter une contradiction fondamentale consubstantielle à toute forme d'orientation scolaire et professionnelle.

Cette contradiction se donne à lire dans la nécessité de concilier la dimension sociétale de l'orientation du fait du poids des enjeux sociaux extérieurs à l'école et sa dimension éminemment individuelle en tant que projet personnel de l'élève eu égard à sa valeur scolaire et à ses aptitudes. C'est d'ailleurs cette difficulté qui est soulignée par un élève du LBD en série scientifique du nom de C.D. qui a émis durant nos enquêtes ces propos « *J'ai une bonne base dans les matières scientifiques et au sortir d'un entretien avec un conseiller psychologue, il m'a été conseillé de faire des études en médecine ou en pharmacie alors que mes parents me suggèrent de faire une formation de 2 ou 3 ans afin de pouvoir m'insérer immédiatement dans la vie active* ».

Surmonter cette contradiction semble être le grand défi à relever pour les conseillers-psychologues. Sur ce, certains sociologues n'ont pas manqué d'afficher des appréhensions quant à cette tendance de psychologisation du phénomène qui pourrait occulter à tort l'aspect sociétal de l'orientation. Marie Duru Bellat abonde dans ce sens en affirmant que « *une fois de plus, l'action des conseillers se situe dans un environnement global, et les éléments subjectifs gagnent à être situés dans un environnement de contraintes et à être compris comme des solutions de compromis* »⁶⁷

Un autre avis tout aussi important est celui des professeurs et là aussi, il est à remarquer que l'avis des professeurs s'avère plus déterminant chez les

⁶⁷ Marie Duru-Bellat, *la raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis ? In L'orientation scolaire et professionnelle*, 1991, p. 264

élèves du CSMH tandis qu'au LBD les élèves choisissent moins en fonction des conseils du professeur. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect en inscrivant nos analyses dans la perspective de l'effet établissement.

Ainsi, après avoir examiné les suggestions et les conseils les plus déterminants dans les choix d'orientation, nous avons constaté que les parents portent un intérêt massif à la scolarité de leurs enfants.

Toutefois, cet intérêt varie en fonction de la position sociale familiale et en tant que tel, l'étude des comportements familiaux semble être d'une nécessité implacable.

3.3. Le comportement des familles : une inégalité sociale de choix scolaires

Nous rappelons que nous avons retenu trois modalités pour catégoriser les populations afin d'avoir une idée sur les potentiels socio-économiques des familles. Ainsi, les magistrats, les médecins, les avocats, les professeurs d'université, les directeurs de société, les grands commerçants, les diplomates, les pharmaciens et autres vont constituer la première modalité en tant que catégorie de population à niveau de revenu élevé (nire).

Ensuite, les instituteurs, les employés de bureau, les policiers, les professeurs, et autres seront consacrés à la deuxième modalité de catégorie de population à niveau de revenu moyen (nirm). Enfin, les retraités, les chômeurs, les petits commerçants, les ouvriers, les artisans et autres vont être confinés dans la troisième modalité en tant que catégorie de population à niveau de revenu faible (nirf). Nous rappelons que cette catégorisation s'inspire à titre de référentiel des travaux⁶⁸ de Souleymane Gomis.

⁶⁸ Souleymane Gomis, *la relation famille-école au Sénégal*, Paris, Ed Harmattan, 2003

3.3.1. Sur l'effet de la position sociale dans les choix d'orientation

Tableau 17: répartition des types d'études choisis par les élèves du LBD selon le niveau de revenu des parents

Types d'études Niveau de revenu	Etude longue	Etude courte	Total
Elevé	24	3	27
Moyen	7	35	42
Faible	4	31	35
Total	35	69	104

En examinant les résultats du tableau 15 et 16, on s'aperçoit que la position sociale des parents influe massivement sur les trajectoires scolaires des élèves. En effet, sur les 104 élèves interrogés au LBD, 69 soit 66,3% ont opté pour les études courtes alors que 35 élèves soit 33,6% ont choisi les études longues.

Nous rappelons que contrairement aux études longues qui nécessitent de longues années d'études (6 à 10 ans) assorties de charges scolaires énormes, les études courtes consistent à faire une formation de 2 ou 3 ans maximum de manière à pouvoir intégrer immédiatement le monde du travail.

Par ailleurs, on s'aperçoit qu'au niveau du LBD, la majorité des élèves qui ont choisi les études longues sont issus de milieux sociaux aisés (24 sur les 35) tandis que ceux qui ont choisi les études courtes sont généralement d'origines sociales modestes

Nous sommes donc en présence d'une sorte d'inégalité du point de vue des trajectoires scolaires des élèves au sein même du LBD dans la mesure où à réussite et contexte scolaires identiques, les élèves dont le niveau de revenu des parents est moyen ou faible bifurquent prématurément vers les formations courtes (2 ou 3 ans).

Cela s'explique aussi par le fait que ces élèves du LBD sont dans leur grande majorité issus de quartiers périurbains défavorisés avec des ressources familiales dérisoires qui n'assurent pas une vie décente en même temps que des possibilités convenables d'orientation.

C'est donc fort de cette situation sociale pénible que certains élèves opèrent un détour précoce vers les formations courtes dans le but d'être utile

à la vie familiale. Cela est confirmé par les propos d'un parent d'élève policier du nom de M.F. que nous avons interrogé lors des rencontres parents-professeurs « *il me reste 3 ans pour la retraite et j'ai deux femmes et 12 enfants à élever. Je pense que par la force des choses mon fils aîné doit impérativement être en mesure d'assurer la relève* ».

De là apparaît toute cette dimension utilitariste voire instrumentaliste de l'école qui est considéré aux yeux de certaines populations souvent défavorisées comme un lieu privilégié où l'on peut améliorer sa propre position sociale.

Tableau 18: répartition des types d'études choisis par les élèves du CSMH selon le niveau de revenu des parents

Types d'études	Etude longue	Etude courte	Total
Niveau de revenu			
Elevé	72	9	81
Moyen	4	7	11
Faible	2	1	3
Total	78	17	95

Concernant les résultats du tableau 17, ce qui saute à l'œil à première vue c'est cette surreprésentation des études longues aux dépens des études courtes puisque 78 élèves soit 82,1% des élèves interrogés au CSMH ont décidé de continuer leurs études le plus longtemps possible contre 17 élèves soit 17,8% qui ont choisi de faire une formation courte. Cette tendance s'explique par le fait que les élèves du CSMH habitent pour la plus part les quartiers résidentiels donc sont issus de milieux socialement aisés avec une certaine complicité matérielle.

Le choix des études longues constitue donc un moyen de reproduction des positions sociales parentales quels que soient les charges scolaires (coûts) et les risques encourus (le niveau scolaire de l'élève peut ne pas correspondre avec les ambitions de la famille). C'est dans ce même sillage qu'il faut saisir ces propos d'un parent d'élèves du CSMH du nom de A.B. que nous avons enquêté et qui affirme ceci « *j'exerce le métier d'avocat depuis une vingtaine*

d'année et j'ai trois enfants, ce qui importe pour moi ce n'est pas la durée des études ou les charges scolaires qui en découlent mais plutôt comment leur assurer une situation sociale identique à la mienne sinon plus élevée ». Par ailleurs, il faut préciser que les études courtes attirent aussi certains élèves du CSMH (17,8%).

Il serait contradictoire d'analyser ce choix à travers la thématique instrumentaliste de l'école dans la mesure où ces élèves évoluent dans un environnement socio-économique favorable. Une autre stratégie de reproduction consiste à choisir pour les études post-bac une école de formation de bonne réputation où les charges scolaires peuvent atteindre un plafond de 100000cfa/mois, ce qui est loin d'être à la portée de toutes les couches sociales.

En résumé, on peut dire à grands traits qu'à réussite scolaire égale, les élèves ne subissent pas une orientation identique à cause de l'influence de la position sociale familiale. Mieux, on s'aperçoit que les élèves du CSMH ont plus de chances d'aborder des études longues du fait de leur origine sociale tandis que ceux du LBD sont condamnés à se contenter des études courtes. Cette orientation différentielle est donc accentuée par les choix familiaux créant ainsi une inégalité du point de vue des cursus scolaires.

En effet, le choix des études courtes est motivé par un souci de surmonter dans l'immédiat certaines contraintes sociales et ce qui a le plus attiré notre attention durant nos enquêtes, c'est cette prise en compte de l'axe temporel dans les choix d'orientation.

A l'inverse, le choix des études longues est symptomatique d'une certaine stratégie de différenciation sociale de manière à pouvoir maintenir sinon reproduire la position sociale initiale. C'est bien sur ces stratégies familiales que nous allons porter nos analyses pour mieux identifier leurs effets dans les mécanismes d'orientation scolaire et professionnelle.

3.3.2. De l'élaboration de stratégies fort inégales à la prise de décision finale

Tableau 19: répartition des paramètres de décisions des élèves du LBD en fonction du niveau de revenu des parents

Paramètres Niveau	Coûts	Risques	Avantages	Autres	Total
Elevé	5	9	10	3	27
Moyen	28	12	1	1	42
Faible	22	11	1	1	35
Total	55	32	12	5	104

Les résultats de ce tableau ci-dessus attestent de toute l'importance des stratégies élaborées en fonction du niveau de ressources des familles.

Ainsi, au niveau du LBD, le paramètre de décision qui a été le plus influent dans les choix d'orientation semble être le coût des études post-bac car sur les 104 élèves interrogés, 55 soit 52,8% ont choisi en en tenant compte. Ensuite, le choix d'une filière suppose aussi une prise en compte des risques encourus (probabilité de réussite ou d'échec) et ce paramètre a aussi pesé dans les décisions puisque 32 élèves soit 30,7% ont choisi en valorisant les risques.

Par contre, nous avons remarqué que les élèves du LBD choisissent moins en fonction des avantages ou rendements qu'ils peuvent en tirer dans la mesure où seuls 12 élèves soit 11,5% ont méprisé ce paramètre. Ces élèves issus de milieux sociaux défavorisés sont donc plus sensibles aux charges scolaires et aux risques encourus (échec ou réussite) dans la mesure où les études longues peuvent non seulement leur porter préjudice en terme de coûts, mais aussi il n'y a pas une garantie d'insertion professionnelle en fin de formation.

L'explication de ce comportement stratégique des populations à revenu faible et moyen tient au fait qu'elles sont confrontées à des contraintes sociales énormes qui ne favorisent pas le choix d'études longues car le plus important c'est de faciliter à l'élève une certaine mobilité sociale ascendante qui n'exige pas des diplômes élevés. D'autre part, il nous semble qu'il y a

une réelle prise en compte de la dimension temporelle (avoir dans l'immédiat, dans le hic et nunc un métier au nom d'une certaine utilité sociale).

Ce qui démontre à notre avis que la société Sénégalaise est de plus en plus caractérisée par la quête d'une certaine aisance matérielle, d'un mieux-être au détriment de la quête du savoir, de la connaissance.

Quand nous sommes dans un contexte où l'aspect sociétal a pris le dessus sur l'aspect scolaire ou pédagogique, on ne peut s'attendre qu'à des comportements de ce type.

Jean Michel BERTHELOT, en parlant de stratégie a donc à juste titre d'ailleurs insisté sur ce fait en affirmant que « elle apparaît dès que le contenu sociétal du choix excède son contenu proprement scolaire »⁶⁹

S'il faut donc agir, c'est justement au niveau des contextes de prises de décisions scolaires qui sont fortement inégaux. Nous sommes donc en plein dans l'explication Boudonnienne qui pose en toile de fond la thèse de l'hypothèse de l'effet nul de l'école en tant qu'elle n'est pas responsable des inégalités de trajectoires scolaires qui en réalité ne sont que la résultante de l'agrégation des comportements des individus.

Cette inégalité devant l'orientation est donc accentuée par le choix des familles qui se livrent à une sorte d'auto-selection en vue de se maintenir dans une position sociale favorable et élevée.

⁶⁹ Jean Michel Berthelot, *école, orientation, société*, Paris, Puf, 1993, p.108

Tableau 20 : répartition des paramètres de décisions d'orientation des élèves du CSMH en fonction du niveau de revenu des parents

Paramètres	Coûts	Risques	Avantages	Autres	Total
Niveau					
Elevé	2	4	73	2	81
Moyen	3	4	3	1	11
Faible	1	2	-	-	3
Total	6	10	76	3	95

Contrairement aux décisions scolaires des élèves du LBD où les charges scolaires et les risques encourus sont très pris en compte, celles des élèves du CSMH semblent majorer les avantages car ils sont 76 élèves soit 80% à être sensibles aux rendements des études.

Par ailleurs, on constate qu'au CSMH la sensibilité aux risques et aux coûts s'avère moins importantes en concentrant respectivement 10,5% et 6,3% des paramètres de décisions scolaires. Fort donc de ces résultats, on s'aperçoit que les familles mettent donc en avant des stratégies de manière inégale. Les élèves issus de milieux sociaux aisés choisissent en valorisant les avantages qu'ils peuvent en tirer (l'objectif est d'avoir une position sociale qui reflète la situation sociale familiale) et de ce fait, les charges scolaires importent peu pour ces familles de même que les risques d'échec ou de réussite encourus par rapport à la filière choisie et nous précisons que cette tendance est plus perceptible au niveau du CSMH.

En vérité, cet arbitrage en faveur des rendements scolaires (avantages) répond à un souci de différenciation sociale quel que soit le niveau scolaire de l'élève. Il y a donc là une sorte d'anticipation sur l'avenir de l'enfant que Berthelot a résumé sous le concept de diffusion régressive des enjeux c'est-à-dire pour décrocher une bonne profession, il faut choisir telle filière, ce qui nécessite tant d'années d'études et des coûts scolaires bien déterminés. Toutefois, il faut reconnaître que ces comportements stratégiques sont présents tant pour les élèves du CSMH que pour ceux du LBD même si les raisons qui les fondent diffèrent selon les positions sociales.

Si les familles du CSMH adoptent des stratégies de distinction, celles du LBD élaborent des stratégies en vue d'assurer aux enfants des conditions de vie plus décentes. Une fois ces inégalités sociales d'orientation élucidées sous l'angle de la situation sociale familiale, il convient à présent de réfléchir sur les effets du contexte scolaire dans les mécanismes d'orientation des élèves.

3.4. Les caractéristiques propres à chaque établissement : la question de l'effet établissement

3.4.1. Un contexte de scolarisation différemment apprécié par les élèves

Tableau 21 : Répartition du contexte de scolarisation des élèves selon l'établissement fréquenté (valeurs absolues)

Contexte Etablissement	Favorable	Peu favorable	Défavorable	Total
LBD	2	48	54	104
CSMH	91	3	1	95
Total	93	51	55	199

S'il y a une orientation différentielle entre les élèves du LBD et ceux du CSMH, c'est justement parce que les contextes scolaires de prises de décisions sont différents.

Ainsi, les recherches sur les inégalités devant l'école étaient toujours orientées vers les déterminants sociaux, mais depuis quelques années beaucoup de sociologues s'accordent à penser que l'étude des structures scolaires peut contribuer à une meilleure compréhension de certains phénomènes.

Dans ce sens, les inégalités devant l'orientation ne doivent pas être exclusivement imputées aux comportements des familles puisqu'elles peuvent aussi trouver leurs origines au sein même des établissements.

Dès lors, la réflexion sur l'effet établissement va nous permettre de mieux approfondir notre démarche comparative qui constitue pour nous une méthode qui « *fournit les moyens d'une meilleure vérification que l'étude d'un*

cas unique et elle aide à spécifier sous quelles conditions les relations mises à jour se justifient »⁷⁰

Il est clair que chaque établissement a des caractéristiques qui lui sont propres et qui peuvent donc influencer sur les trajectoires scolaires des élèves. Du point de vue organisationnel, les politiques d'orientation peuvent se mettre en place mais ne se ressemblent pas.

Nous nous sommes donc inspirés à juste titre d'ailleurs des travaux d'Olivier Cousin qui a posé le débat sur l'effet établissement en le définissant comme « une organisation qui possède un style particulier, des modes de relations sociales spécifiques et une capacité de mobilisation de ses acteurs et de ses ressources qui lui est propre⁷¹ ».

En effet, en interrogeant les élèves des deux établissements nous avons essayé de voir s'ils étaient effectivement conscients du contexte dans lequel ils devaient opérer leurs choix d'orientation. Les résultats de l'enquête ont donc révélé que 93 élèves soit 46,7% ont qualifié leur contexte de scolarisation de favorable alors que 55 élèves soit 27,6% ont soutenu le contraire, tandis que 51 élèves soit 25,6% estiment que leur contexte de scolarisation est peu favorable.

Par ailleurs, nous constatons que la majorité des élèves qui se sont prononcés en faveur d'un contexte favorable fréquentent le CSMH (91) alors que ceux qui ont le plus jugé leur contexte de scolarisation défavorable sont issus du LBD (54).

A la lumière de ces chiffres, il va sans dire que le contexte de scolarisation des élèves du CSMH semble plus favorable à l'orientation.

Cela tient au fait qu'il y a une véritable politique d'orientation qui a été mise sur pieds par les autorités du CSMH dans le but d'éclairer et de faciliter les choix d'orientation des élèves.

⁷⁰ Jacques Hermann et Paul Bruyne, *Dynamique de la recherche*, Paris, PUF, 1974, p.218

⁷¹ O.COUSIN, F Dubet ; J. Philippe GUILLEMET, *Mobilisation des établissements et performances scolaires* », Revue Française de sociologie, 1989, p. 395

Pour ce faire, un service spécial appelé centre d'information et d'orientation (CIO) a été créé et dirigé par Monsieur Kounta qui, au sortir d'un entretien nous a révélé ceci « *je suis chargé d'accompagner les élèves dans leur choix d'orientation en mettant à leur disposition tous les outils indispensables à une bonne orientation et sur ce point ils viennent s'informer régulièrement sur les filières ou débouchés mais aussi sur les réalités du marché du travail* ».

Ce projet d'établissement permet donc aux élèves du CSMH d'être mieux outillés durant les périodes de prises de décisions. En revanche, au niveau du LBD, il est à constater qu'il n'y a concrètement aucune politique en matière d'orientation et les élèves sont tributaires des services du CNOSP alors qu'on sait que dans ce contexte ils s'informent moins bien du fait d'une absence de contact permanent avec les conseillers psychologues.

Nous avons aussi remarqué au cours de nos investigations que certains élèves du LBD considéraient le bureau des examens et concours comme l'instance chargée de les informer au sein même de leur établissement ce qui prouve qu'ils n'ont pas une idée claire des dispositions prévues à l'intérieur de leur établissement.

Les contextes de scolarisation sont donc différents parce qu'au fond il y a un écart réel du point de vue de l'organisation interne des établissements en matière d'orientation, ce qui place les élèves dans une situation favorable ou défavorable selon l'établissement fréquenté. Un autre facteur tout aussi important dans les mécanismes d'orientation est le rôle des professeurs et nous allons aussi l'aborder sous l'angle de la problématique de l'effet établissement. Nous avons donc jugé nécessaire d'identifier la fréquence de discussion entre professeurs et élèves quant aux choix d'orientation.

3.4.2. Une implication des professeurs dans les processus d'orientation qui varie selon les établissements

Tableau 16 : répartition de la fréquence de discussion sur l'orientation entre professeurs et élèves selon l'école fréquentée

Fréquence Ecole	Toujours	Occasionnellement	Rarement	Jamais	Total
LBD	13	20	34	37	104
CSMH	48	27	19	1	95
Total	61	47	53	38	199

La place des enseignants dans les processus d'orientation étant centrale, il nous semble important de réfléchir sur la relation professeur-élève en mettant en relief la fréquence de leur dialogue quant aux choix scolaire.

Ainsi, les résultats du tableau 16 révèlent que la prise en charge des questions d'orientation des élèves de la part des professeurs varie sensiblement selon l'établissement fréquenté.

En effet, sur les 199 élèves interrogés, 61(dont 48 qui fréquentent le CSMH et 13 qui sont au LBD) ont déclaré qu'ils discutaient pratiquement tous les jours avec l'un de leurs professeurs de leur avenir scolaire, ce qui correspond à un pourcentage de 30,6%. Par contre, l'autre point saillant qui est loin d'être négligeable est relatif au nombre élevé d'élèves qui ont rarement discuté avec leurs professeurs de leur avenir scolaire car ils sont 53(dont 34 qui sont au LBD et 19 qui fréquentent le CSMH), soit un pourcentage de 26,6%.

Par ailleurs, 47 élèves soit un pourcentage de 23,6% ont estimé que le dialogue avec leurs professeurs sur les questions d'orientation se faisait de manière occasionnelle. Nous avons aussi été frappé durant nos enquêtes par le nombre assez important d'élèves qui n'ont jamais échangé avec leurs professeurs sur les questions puisqu'ils sont 38 élèves (dont 1 qui est au CSMH et 37 qui fréquentent le LBD), soit un pourcentage de 19,1%.

A la lumière de ces chiffres, il nous semble que le contact entre professeur et élève soit plus effectif au niveau du CSMH alors qu'au LBD les professeurs s'impliquent moins en tout cas dans le domaine spécifique qu'est l'orientation des élèves. L'explication de cette disparité tient au fait que les contextes de scolarisation sont fort différents du point de vue organisationnel et à ce titre, la massification scolaire est moins forte au CSMH avec généralement moins de quarante élèves par classe d'où l'existence d'un contact quasi permanent avec l'enseignant.

Tel n'est pas le cas pour le LBD qui peut enregistrer plus d'une cinquantaine d'élèves par classe et il faut reconnaître que dans ces conditions, il est très difficile voire impossible de nouer un contact permanent avec le professeur.

C'est d'ailleurs ce qui ressort en substance d'un entretien que nous avons eu avec un professeur de mathématiques du nom de C.F. exerçant au LBD qui a émis ces propos *« je pense que quand on se retrouve avec une classe de près de 70 élèves ou plus, il est évident que mon implication en tant que professeur dans l'orientation scolaire de mes élèves soit insuffisante. Par contre, j'ai eu à orienter quelques bons élèves qui avaient de bonnes dispositions en mathématique et à qui j'ai même suggérés de se présenter au concours général »*.

Ces propos sont symptomatiques d'un fait qui mérite d'être souligné; nous avons constaté qu'au niveau du LBD la probabilité de discussion entre enseignant et élève sur les questions d'orientation est fonction de la valeur scolaire de l'élève. Autrement dit, la conséquence immédiate de la massification scolaire se traduit au niveau des professeurs par une incapacité à répondre aux attentes de tous les élèves en terme d'orientation et de ce point de vue, le contact se noue le plus souvent avec les bons élèves.

Par conséquent, les élèves moyens ou ceux en difficulté évoluent dans une sorte d'anonymat qui ne favorise pas le contact avec le professeur. Toutefois, il faut reconnaître que la massification scolaire ne saurait être un facteur explicatif valable qui puisse justifier cette quasi-absence de dialogue entre professeur et élève au niveau du LBD. L'explication va aussi dans le sens d'une plus grande discipline dans les établissements privés en

l'occurrence au CSMH, tandis que les établissements publics à l'image du LBD, subissent de manière récurrente des périodes d'instabilité du fait des grèves.

Encore faudrait-il s'interroger sur le véritable rôle des enseignants dans les processus d'orientation scolaire et professionnelle car il est évident que l'élève doit être orienté en fonction de ses performances scolaires, de sa valeur scolaire et à ce titre, le professeur est censé jouer un rôle essentiel en se basant sur des critères objectifs d'évaluation. Sous ce rapport, certains travaux⁷² en sociologie de l'éducation ont démontré combien le jugement et l'attente du professeur pouvaient être décisifs dans la réussite des élèves. L'orientation des élèves gagnerait donc à être abordée dans cette perspective c'est-à-dire la prise en compte à la fois de l'attente du professeur et l'effet de celle-ci (effet Pygmalion ou effet Rosenthal) dans la réussite scolaire de l'élève facilitant ainsi une bonne OSP. Il s'agit donc d'une certaine complicité entre enseignant et élève.

Par ailleurs, l'accès à l'information semble être une autre dimension de l'orientation qu'il convient de mettre en relief.

3.4.3. Une inégalité d'accès à l'information

Tableau 22 : répartition du niveau d'information des élèves selon l'établissement fréquenté (valeurs absolues)

Niveau Etablissement	Elevé	Moyen	Faible	Total
LBD	2	19	83	104
CSMH	86	8	1	95
Total	88	27	84	199

Nous savons tous combien les choix d'orientation scolaire et professionnelle nécessitent des informations suffisantes sur les filières, sur les débouchés et plus précisément sur les réalités du monde du travail. Ainsi, ce sont ces informations qui permettent aux élèves de fonder leurs choix d'orientation

⁷² Il s'agit principalement des travaux de R. Rosenthal et L. Jacobson, *Pygmalion à l'école : l'attente du maître et le développement intellectuel des élève*, Paris, Casterman, 1971

sur une maîtrise parfaite des filières, des possibilités d'emploi, des débouchés.

Dans ce sens, les résultats du tableau ci-dessus sont indicatifs des disparités réelles qui existent dans les processus d'acquisition de l'information en fonction de l'établissement fréquenté. En effet, concernant le niveau d'information des élèves, 88 élèves soit 42,2% estiment que leur niveau d'information sur les filières et les métiers est élevé et parmi ces élèves 86 fréquentent le CSMH alors que 84 élèves soit 42,2% ont déclaré que leur niveau d'information était faible et parmi eux 83 sont des élèves du LBD.

Par ailleurs, ils sont 27 élèves soit 13,5% à avoir qualifié leur niveau d'information de moyen et parmi ces élèves, 19 fréquentent le LBD. On s'aperçoit à la lumière de ces résultats que le niveau d'information est plus élevé chez les élèves du CSMH alors qu'il est faible chez leurs condisciples du LBD.

Cette inégalité d'accès à l'information s'explique à notre avis par cette différence de contexte de scolarisation dans la mesure où au niveau du LBD, l'organisation interne ne privilégie pas un véritable projet en matière d'orientation de ses élèves qui sont totalement dépendants du CNOSP. Non seulement il n'y a pas une instance d'orientation à l'intérieur de leur établissement, mais aussi les rencontres avec les conseillers psychologues ne sont pas régulières.

Ces derniers sillonnent effectivement tous les établissements du Sénégal pour les besoins de l'information et sur ce point des brochures sont disponibles. Mieux, les établissements publics gagneraient à inciter davantage les élèves à se rendre fréquemment dans les centres d'orientation pour avoir des entretiens avec les conseillers. Sur ce plan, la mobilisation du personnel du CSMH en matière d'orientation scolaire et professionnelle semble plus efficace que celle du personnel du LBD.

Gabriel LANGOUET et Alain LEGER ont conclu dans leurs travaux⁷³ à une plus grande efficacité du secteur privé par rapport au secteur public.

Mais il faut reconnaître que même s'il y a une meilleure organisation interne en terme de politique d'orientation au niveau du CSMH, il n'en demeure pas moins vrai que le personnel du public est de loin plus qualifié que celui du privé. Quant au recrutement du personnel des établissements privés C Ben Ayed a montré dans ses travaux comment ces établissements imposent une adhésion totale au projet éducatif de l'école quelle que soit la compétence de l'enseignant.

En vérité, c'est cette autonomie de sélection qui crée en général ce consensus total entre les enseignants et le personnel de direction d'où l'émergence d'une « communauté scolaire »⁷⁴ pour reprendre l'expression de J.L.Derouet.

Tableau 23 : répartition des sources d'information des élèves selon l'établissement fréquenté (valeurs absolues)

Sources Etablissement	Conseiller	forum	Salon	Internet	Média	Familiale	Total
LBD	20	11	5	29	17	22	104
CSMH	55	13	7	11	3	6	95
Total	75	24	12	40	20	28	199

Pour en venir à la question de l'information, il est important que l'élève ne reçoive pas des informations disparates qui n'éclairent pas le choix d'orientation.

Pour ce faire, il est indispensable d'avoir des informations objectives qui tiennent compte de ses aptitudes et des ses aspirations. Encore faudrait-il diversifier les sources d'information afin d'avoir une large palette de données. Ainsi, 75 élèves soit 37,7% affirment s'être informés auprès des conseillers d'orientation et parmi ces élèves 55 fréquentent le CSMH contre 20 qui sont au LBD.

⁷³ Il s'agit principalement de l'ouvrage intitulé « Ecole publique ou école privée ? Trajectoires et réussites scolaires » et qui a été publié en 1994.

⁷⁴ J.L.Derouet, *Ecole et justice : de l'inégalité des chances aux compromis locaux*, éd, Paris, Métailié, 1992, p. 99.

L'autre point saillant du tableau 22 est le fort taux d'utilisation de l'Internet car ils sont 40 élèves soit 20,1% qui l'utilisent pour s'informer et parmi ces élèves 29 fréquentent le LBD et 11 sont au CSMH. Une autre source d'information tout aussi importante et qui joue une action massive dans les choix d'orientation est la source familiale avec 28 élèves soit 14% qui y ont recouru.

La fréquentation des forums et des salons constitue aussi un volet important dans la quête d'information. En effet, 12, % des élèves affirment qu'ils ont l'habitude de fréquenter les forums d'emploi alors que 6% des élèves ont déclaré qu'ils s'informent souvent à l'occasion des salons.

Ce qu'il faut retenir au vu de ces résultats, c'est le fait que les élèves du CSMH soient plus enclins à s'informer auprès du conseiller d'orientation du fait de la présence de ce dernier dans leur établissement.

Par ailleurs, la fréquentation des forums et salons est plus fréquente chez les élèves du CSMH et sur ce point, nous avons constaté une réelle mobilisation des autorités de cet établissement qui sensibilisent les élèves à aller à la rencontre des professionnels de l'emploi pour mieux s'imprégner des réalités du monde du travail.

Cependant, nous avons remarqué au cours de nos enquêtes que lorsqu'il s'agit de s'informer sur le marché du travail, les centres d'orientation perdent de leurs crédits au profit des forums, des médias, des salons. C'est d'ailleurs ce que nous avons retenu des propos d'un élève du CSMH qui déclare au cours d'un entretien que « j'ai comme l'impression d'avoir été mieux informé sur le marché du travail durant les forums et salons que lorsque je consulte un conseiller d'orientation »

Dans un autre registre, les élèves du LBD utilisent plus l'Internet pour s'informer que leurs condisciples du CSMH, ce qui témoigne de tout l'effort déployé par le personnel du LBD qui a beaucoup investi dans ce domaine afin de mettre à la disposition des élèves l'outil informatique. Par ailleurs l'information au niveau familial est plus manifeste au niveau du LBD même si les élèves du CSMH ont de par leur origine sociale un capital culturel élevé. Cela s'explique par le fait qu'il y a à notre avis une forte demande sociale qui mobilise toute l'entité familiale et en tant que tel les suggestions et conseils fusent de toute part.

Pour en terminer avec ce chapitre, nous insistons sur le fait que l'inégalité d'accès à l'information n'est que le prolongement logique d'une inégalité sociale de choix d'orientation scolaire, si l'on sait que les familles de milieux aisés choisissent un contexte de scolarisation favorable où l'accès aux bonnes informations serait facile alors que celles des milieux défavorisés sont condamnés à se contenter d'un contexte de scolarisation moins favorable.

CONCLUSION GENERALE

Dans notre tentative de réflexion sur l'avenir scolaire des élèves et les possibilités de débouchés au Sénégal, nous avons cherché à montrer toute l'importance de L'OSP en tant que zone charnière entre la formation et le monde de l'emploi. Ainsi, à la lumière des résultats de l'enquête, force est de constater qu'il reste du chemin à faire en matière d'orientation.

En vérité, la première dimension du problème est liée à une sorte d'inadéquation entre l'arsenal institutionnel de l'orientation et les attentes de plus en plus croissantes des élèves. Cette situation suppose qu'il y a d'autres éléments qui ne sont pas de l'ordre de l'institutionnel mais qui pèsent de tout leur poids dans les décisions scolaires.

La dimension sociale de l'orientation semble être un de ces éléments car l'enquête a révélé que l'aspect collégial du choix a considérablement pris le dessus sur l'aspect individuel puisque l'entité familiale reste à notre avis l'unité décisionnelle. Seulement, nous précisons que l'élaboration des stratégies a varié selon la position sociale familiale ; au nom d'une certaine différenciation sociale, les élèves du CSMH qui sont majoritairement issus de milieux aisés ont choisi de continuer leurs études le plus longtemps possible quels que soient les coûts et les risques encourus.

Contrairement aux élèves du LBD qui sont issus pour la plupart de milieux défavorisés et qui choisissent en générale de manière conventionnelle c'est-à-dire les études universitaires ou une formation courte afin de venir à bout de certaines difficultés d'ordre matériel. Sous ce rapport, la prise en compte de la dimension sociale est plus que jamais nécessaire dans la mesure où les conditions d'existence sont d'autant plus précaires que l'unité décisionnelle qu'est la famille intègre l'axe temporel dans les processus de choix d'orientation. Nous pouvons donc affirmer que l'hypothèse consistant à dire que L'OSP est souvent le résultat des stratégies familiales est largement vérifiée et confirmée par les résultats de l'enquête.

Dans un autre registre, l'enquête a débouché sur un autre aspect non moins important qui est relatif aux contextes de prise de décisions scolaires. Ainsi, l'orientation différentielle n'est pas seulement le reflet des comportements familiaux c'est-à-dire les stratégies élaborées en fonction de la position sociale mais elle résulte aussi du cadre, du contexte de scolarisation dans lequel les décisions scolaires sont prises.

Sur ce point, l'organisation interne du CSMH en matière d'orientation semble être de loin plus efficace dans la mesure où les élèves ont la chance d'avoir un service d'orientation au sein même de leur établissement favorisant ainsi de meilleures dispositions face aux défis de l'orientation. Par contre, au niveau du LBD, l'orientation des élèves n'est manifestement pas prise en charge de manière interne et fort de son statut d'établissement public, la dépendance par rapport au CNOSP reste réelle.

Or, le nombre de conseillers psychologue est assez limité par rapport aux conséquences néfastes de la massification scolaire. Mieux, il y a une certaine contradiction inhérente à la fonction du conseiller d'orientation qui se traduit par une nécessité de combiner à la fois la dimension sociétale de l'orientation compte tenu des enjeux sociaux et la dimension éminemment individuelle en tant que projet personnel.

Il faut donc reconnaître que les disparités du point de vue des contextes de scolarisation créent une orientation des élèves à deux vitesses selon l'établissement fréquenté.

Par ailleurs, nous avons insisté sur les inégalités du point de vue de l'accès à l'information puisque celle-ci est d'autant plus élevée que les élèves s'orientent mieux. Là aussi, nous avons tenu compte du degré et de la qualité de l'information selon l'établissement fréquenté. Nos analyses se sont largement appuyées sur une approche de l'effet établissement au sens où les élèves du LBD s'informent moins bien et fréquentent rarement les salons et les forums au moment où au niveau du CSMH il y a une réelle politique de sensibilisation à l'endroit des élèves de manière à pouvoir rencontrer les professionnels de l'emploi.

En définitive, les hypothèses que nous avons dégagées tout au début de ce travail ont été pour une large part vérifiées et confirmées par les données de l'enquête de terrain. Seulement, les résultats de ce travail peuvent être soumis à l'appréciation critique car ne relevant pas de l'ordre de la perfection. A ce titre, nous estimons qu'au nom du progrès de la science, les erreurs et les approximations s'avèrent indispensables et servent de point de départ pour les recherches subséquentes.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE (ouvrages, revues et articles)

ANSART (Pierre) et AKOUN (André) (sous la dir.), *Dictionnaire de la Sociologie*, Paris, Robert- Seuil, 1999.

BALLION (Robert), *Les consommateurs d'école*, Stock/ L. Perwond, Paris, 1982.

BAUDELOT (Christian) et ESTABLET (Roger), *L'école capitaliste en France*, François Maspero, Paris, 1980.

BERTHELOT (Jean Michel), *Ecole, orientation, société*, Paris, Puf, 1993.

BERTHELOT (Jean Michel), *L'intelligence du social*, Paris, Puf, 1990.

BLANCHET (Alain) et GOTMAN (Anne) *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Nathan, Paris, 1992.

BOUDON (Raymond) et BOURRICAUD (François), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Puf, 1982.

BOUDON (Raymond), *Effet pervers et ordre social*, Paris, Puf, 1977.

BOUDON (Raymond), *L'inégalité des chances – la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A, Colin, 1973.

BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean-Claude) et CHAMBOREDON (Jean Claude) *Le métier de sociologue: préalables épistémologiques*, Paris, Mouton-Bordas, 1968.

BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean-Claude), *La Reproduction, élément pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean-Claude), *Les héritiers, les étudiants et leurs études*, Paris, Ed de Minuit, 1964.

BOURDIEU (Pierre), *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.

BOURDIEU (Pierre), *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

CAILLY (Pierre), *L'éducation au futur, l'orientation scolaire et professionnelle de nos enfants*, Paris, centurion, 1972.

COULIBALY (Abib), *Impact du milieu familial sur le comportement et le rendement de l'élève*, Mémoire de psychopédagogie, Année universitaire 1996, Université Cheikh Anta DIOP, Ecole Normale Supérieure, Département de psychopédagogie.

COUSIN (Olivier), DUBET (François), GUILLEMET (J. Philippe), *Mobilisation des établissements et performances scolaires*, Revue Française de sociologie 1989.

DE SINGLY (François), *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Nathan, Paris, 1992.

DE SINGLY (François), *Sociologie de la famille contemporaine*, collection 128, Paris, Nathan, 1993.

DEROUET (J.L), *Ecole et justice : de l'inégalité des chances aux compromis locaux*, Ed, Paris, Métaillé, 1992.

DIOP (Abdoulaye Bara), *Culture wolof*, in notes Africaines n°121, Dakar, IFAN, janvier 1979.

DIOP (Abdoulaye Bara), *La société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*, édition karthala, tome I, 1978.

DREVILLON (Jean), *L'orientation scolaire et professionnelle*, Paris, Puf, 1970.

DURU-BELLAT (Marie), *Le fonctionnement de l'orientation*, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé, 1988.

GARBOUA (Lévy), *Marché du travail et marché de l'enseignement supérieur*, in économique de l'éducation, economica, Paris, 1979.

GHIGLIONNE (Rudolf) et MATALON (Benjamin), *Les enquêtes sociologiques*, Paris, A. Colin, 1977.

GOBLOT (Edmond), *La barrière et le niveau*, Paris, Alcan, 1925.

GOMIS (Souleymane), *La relation famille-école au Sénégal*, Paris, Ed Harmattan, 2003.

GRAWITZ (Madeleine), *Les méthodes en sciences sociales*, Paris, Ed Dalloz, 2001.

HENOQUE (Maryse) et LEGRAND (André), *L'évaluation de l'orientation à la fin du collège et au lycée ; rêves et réalités de l'orientation*. Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole, Mars 2004, n°12.

HERMANN (Jacques) et BRUYNE (Paul), *Dynamique de la recherche*, Paris, PUF, 1974.

LANGOUET (Gabriel), *Démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*, Paris, ESF, 1994.

LEGER (Alain), *Déterminants sociaux des carrières enseignantes*, in *Revue Française de sociologie*, vol n°4, 1981.

MEI (Francine) et PARTOES (Monique), *Comment choisir ses études, son métier* ; Paris, Stock, 1972.
Mouton-Bordas, 1968.

QUIVY (Raymond) et CAMPENHOUDT (Luc van), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

ROSENTHAL (R) et JACOBSON (L), *Pygmalion à l'école : l'attente du maître et le développement intellectuel des élève*, Paris, Casterman, 1971.

ZONABEND (Flis), *Les lycéens de Dakar*, Paris, François Maspero, 1968.

LES MISSIONS DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

(Textes officiels, statuts)

a) Statuts du corps des Psychologues Conseillers, Décret n°83/1057 du 01.10.83 (J.O. du 19/11/83) :

« Les conseillers d'information et d'orientation scolaire et professionnelle concourent sous l'autorité d'un Directeur de centre d'orientation, aux diverses actions d'information et d'orientation, à tous les niveaux des enseignements élémentaire, moyen, secondaire et supérieur qui entrent dans la mission de ces centres ».

_ Ils contribuent à l'orientation des élèves et étudiants vers types de formation qui correspondent le mieux à l'ensemble de leur personnalité, compte tenu des impératifs économiques et sociaux.

_ Ils participent à une adaptation permanente des élèves, des étudiants, à la vie scolaire et universitaire et contribuent à leur insertion sociale et professionnelle.

_ Ils participent, en vue de leur adaptation et de leur orientation, à l'observation continue des élèves des enseignements élémentaire, moyen, et secondaire.

b) Décret 86/877 du 19 juillet 1986 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale :

Préambule 3-07 : « Le CNOSP est rattaché et pris en compte, dans l'organigramme du MEN, en tant que service rattaché au cabinet, en vue de la redynamisation de ses activités, particulièrement dans la perspective de l'Ecole Nouvelle dont l'un des axes est constitué précisément par une Orientation Scolaire et Professionnelle performante, suffisamment décentralisée et efficacement coordonnée ».

Article 7 : « Le CNOSP est chargé d'impulser, de mettre en œuvre, de contrôler et d'évaluer la politique d'Orientation Scolaire et Professionnelle en matière d'éducation. A ce titre, il coordonne l'action de tous les Centres d'OSP et agit en tant que Centre pour la région de Dakar. Il a en outre pour mission l'organisation en tant que centre d'application de la Formation Pratique des Psychologues Conseillers, la collecte, le traitement et la diffusion de toute information relative à l'OSP, la conduite des enquêtes et études liées à la pratique de l'OSP.

c) La loi d'orientation 91-22 du 16 Février 1991 :

Cette loi assigne à l'orientation scolaire et professionnelle en son chapitre VI-Art.18, quatre (4) principaux objectifs :

- L'évaluation continue et globale de l'élève tout au long de sa scolarité.
- La recherche de solutions aux problèmes d'inadaptation.
- L'éclairage des choix, grâce à une large information adaptée à tous les niveaux, sur les études et les professions accessibles.
- La participation à l'évaluation objective du système éducatif.

RAPPEL HISTORIQUE

Au lendemain des indépendances, le Sénégal s'est engagé dans une rénovation profonde de son système éducatif à tous les niveaux : finalités, objectifs, méthodes d'éducation, programme d'études et de formation etc. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création en 1960 du Centre National d'Orientation Scolaire et Professionnelle (cf. Loi 59-024 de Juin 1959 et Décret n° 60-249 de Juillet 1960) dont la vocation première était l'information, l'orientation et la psychotechnique du travail. Ainsi, le Centre était essentiellement chargé de :

- l'information et de la préparation psychologique des enfants et des adolescents à la vie active,
- de l'orientation continue des enfants arrivant en fin de scolarité primaire et des enfants inadaptés et handicapés,

- de l'organisation des tâches relevant de la psychotechnique, contribuant ainsi au placement des jeunes travailleurs.

Compte tenu de l'ampleur des tâches confiées à un nombre limité de techniciens devant opérer par équipes itinérantes sur l'ensemble du territoire national à partir de Dakar et l'expression de nouveaux besoins, des Centres Régionaux ont vu successivement le jour.

Les premiers centres à voir le jour ont été ceux de Saint-Louis en 1966, Ziguinchor en 1968, Kaolack en 1972 et Tambacounda en 1987. C'est dire que jusqu'en 1987 seules cinq régions sur dix disposaient de centre d'orientation. Depuis 1990 toutes les régions bénéficient d'un service d'orientation avec un personnel qualifié au profil précis et particulier. Au début, le personnel technique était presque entièrement composé de conseillers d'orientation Français. Actuellement, il est entièrement Sénégalisé mais ne compte que 23 psychologues conseillers.

Leur formation polyvalente en Sciences Humaines (psychologie, sociologie, pédagogie) en Sciences Economiques et en Techniques de communication, leur permet de travailler avec un public divers (élèves, étudiants, enseignants, travailleurs sociaux etc.) et à toutes les étapes de la formation (du préscolaire à l'insertion dans le marché du travail). D'une orientation essentiellement professionnelle, le CNOSP a glissé progressivement vers une orientation scolaire avec comme principales cibles les élèves des cycles moyen et secondaire et étudiants.

Les psychologues-conseillers qui sont formés à l'ENSETP, l'ont été en 5 ans à partir Baccalauréat dans les années 80, puis en 2 ans à partir de la Licence. Avec l'équivalence CAES/CAPES, ils sont actuellement formés en deux ans après Maîtrise de psychologie, de philosophie ou de sociologie. Ils oeuvrent ainsi à donner à chacun l'aide et l'information la plus objective possible dont il a besoin, pour un meilleur emploi de ses aptitudes afin d'opérer un choix qui tient compte de ses aspirations professionnelles, de son profil de formation et des possibilités offertes par le marché de l'emploi.

Même si les services de l’Orientation Scolaire et Professionnelle existent depuis longtemps au Sénégal par rapport à certains pays africains, ils ont des difficultés à se développer. En réalité, ces difficultés sont liées avant tout à des problèmes d’ordre humain mais aussi financier, matériel et logistique.

QUESTIONNAIRE

UCAD

FLSH- Département de sociologie

Etude sociologique sur L'OSP des élèves de terminale

Chers élèves, ce questionnaire est destiné à un travail de recherche scientifique et le traitement des données va donc s'effectuer dans un cadre essentiellement académique en guise de mémoire de maîtrise de sociologie. Nous comptons sur votre collaboration pour mener à bien cette étude.

A. SIGNALÉTIQUE

1. Sexe

Masculin

Féminin

2. Votre âge est compris entre

Moins de 20 ans

20 à 25 ans

3. Quel établissement fréquentez-vous ?

LBD

CSMH

4. Quelle série suivez-vous ?

Série L

Série S

B. ORIGINE SOCIALE

5. Quel est votre lieu de résidence ?

.....

6. Quel est le niveau d'étude des parents ?

Supérieur

Secondaire

Primaire

Non alphabétisé

7. Quelle est la profession des parents ?

.....

8. Avez-vous des frères et des sœurs

Oui Non

9. Si oui indiquez le nombre

Frère

Sœur

10. Sont-ils tous scolarisés ?

Oui Non

C. CHOIX DES ELEVES, ORIENTATION POST-BAC

11. Avez-vous choisi une filière pour vos études supérieures ?

Oui Non

12. Si oui, indiquez-la

.....

13. Est-ce un choix individuel ?

Oui Non

14. Si non, quel est l'avis le plus déterminant dans le choix de votre filière ?

Cochez une ou plusieurs réponse(s)

L'avis des professeurs

L'avis des parents

L'avis du conseiller psychologue

L'avis des amis

L'avis personnel

15. Vos parents vous ont-ils aidé dans votre choix ?

Oui Non

16. N'avez-vous pas quelques désaccords au moment du choix ?

Oui Non

17. Quel est le type d'étude qu'ils vous ont proposé ?

Etude longue

Etude courte

18. Pensez-vous qu'ils ont les moyens de couvrir toutes les charges scolaires ?

Oui Non

19. Selon vous, quel est le paramètre de décision qui a le plus influencé leur choix ? Cochez une ou plusieurs réponse(s)

Coûts

Risques

Avantages

Autres

20. Avez-vous une fois discuté avec votre professeur de votre avenir scolaire et professionnel ?

Oui

Non

21. Si oui, indiquez le rythme ou la fréquence de ces discussions

Cochez une ou plusieurs réponse(s)

Toujours

Occasionnellement

Rarement

Jamais

22. Vous a-t-il suggéré de choisir une filière ?

Oui

Non

D- L'INFORMATION

23. Comment qualifiez-vous votre contexte de scolarisation ?

Cochez une ou plusieurs réponse(s)

Favorable à l'information

Peu favorable à l'information

Défavorable à l'information

24. Y a-t-il au sein de votre établissement une instance chargée de vous informer ?

Oui

Non

25. Si oui, citez-la

.....

26. Avez-vous reçu des informations précises sur les filières post-bac ?

Oui

Non

27. Quel métier aimeriez-vous exercer ultérieurement ?

.....

28. Avez-vous reçu des informations sur le marché de l'emploi ?

Oui

Non

29. Connaissez-vous le centre national d'orientation scolaire et professionnelle (CNOSP) ?

Oui

Non

30. Selon vous quel a été votre niveau d'information ?

Cochez une ou plusieurs réponse(s)

Elevé

Moyen

Faible

31. Quelles sont vos sources d'information ? Cochez une ou plusieurs réponse(s)

Conseiller

Forum

Salon

Internet

Médias

Familiale

GRILLE D'ENTRETIEN

1°) Identification

2°) Connaissez-vous le centre d'orientation scolaire et professionnelle ?

3°) Que pensez-vous de l'orientation scolaire d'une manière générale ?

4°) Vous arrive-t-il de discuter avec vos enfants de leur avenir scolaire ?

5°) selon vous, doit-on laisser le libre choix aux élèves ou bien les parents ou les professeurs doivent intervenir ?

6°) Que pensez-vous de la formation courte ?

7°) Que pensez-vous de des études universitaires ?

8°) Selon vous, l'élève doit-il être orienté en fonction de ses capacités ou en fonction de ses goûts.

9°) Pensez-vous qu'on devrait réformer le système de l'orientation au Sénégal ?

10°) Comment faire un bon choix selon vous ?

11°) Pensez-vous que les élèves sont bien informés sur les débouchés et les filières à choisir ?

12°) Selon vous, l'organisation interne des établissements scolaires peut-elle exercer une influence sur l'orientation des élèves.

RESUME

En réfléchissant sur la thématique de l'éducation d'une manière générale, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un domaine de réflexion très vaste qu'on ne peut pas embrasser dans sa totalité et pour cette raison nous avons choisi d'investir spécifiquement la problématique de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves de terminale.

Ainsi, la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle était méconnue dans nos sociétés jusqu'à une certaine époque dans la mesure où elle se heurtait à un conservatisme caractéristique des sociétés traditionnelles. Nous sommes donc passés de l'hérédité professionnelle avec la célèbre formule du « tel père, tel fils » à un souci de plus en plus aigu de se prendre en charge soi-même et d'avoir un projet scolaire et professionnel adéquat. Ce glissement est sans doute dû à une évolution socio-économique de nos sociétés qui exige un niveau élevé de compétence et de qualification.

Le marché du travail devient donc de plus en plus complexe et la structure des débouchés au Sénégal est loin d'être maîtrisée. Nous nous sommes donc fixés comme objectif général d'identifier la place et le véritable rôle de l'orientation dans cette dualité formation-emploi et nous avons créé un emboîtement avec des objectifs spécifiques en essayant de montrer à la fois l'importance des comportements stratégiques des familles et l'irréductibilité de l'orientation au cadre institutionnel que représente l'école.

Ainsi, l'hypothèse fondamentale de notre étude indique que les stratégies familiales élaborées en fonction de la position sociale constituent un facteur explicatif du phénomène d'orientation scolaire et professionnelle sans oublier l'implication des professeurs et le poids du contexte de scolarisation des élèves. Pour accéder à l'intelligibilité des faits sociaux, une référence théorique s'impose et de ce point de vue, le modèle d'éligibilité et le modèle culturel ont été retenus. Par ailleurs, ce travail de recherche suppose un fil d'Ariane à suivre, une méthodologie bien ficelée et à ce titre, nous avons recouru aussi bien à la méthode quantitative qu'à la méthode qualitative.

Pour la collecte des données, nous avons élaboré un questionnaire qui a été administré auprès des élèves des deux établissements et une série d'entretiens réalisée auprès des parents et du personnel des deux établissements. Par ailleurs, pour des critères de faisabilité, nous avons choisi la méthode non probabiliste avec l'élaboration d'un échantillonnage par quotas qui nous a permis de garder les caractéristiques initiales de la population mère.

Toutefois, Il faut reconnaître à juste titre d'ailleurs que la représentativité de cet échantillon d'élèves est loin d'être parfaite et nous avons essayé de combiner la méthode des quotas avec l'échantillonnage aréolaire qui s'appuie sur un tirage sort des bâtiments ou les pavillons fréquentés par les élèves. Au terme de notre étude, nos analyses ont mis l'accent sur le caractère irréductible de l'orientation au cadre institutionnel et du coup, les stratégies élaborées par les familles en fonction des potentialités socio-économiques attestent de toute l'importance de la dimension sociale dans les processus d'orientation.

La précarité du niveau de vie de certaines familles d'origines sociales modestes présuppose une prise en compte effective de l'axe temporel de manière à pouvoir assurer immédiatement la relève et éprouver ce sentiment d'utilité sociale au sein de la famille. Notre enquête a aussi débouché sur la problématique de l'effet établissement dans la mesure où les contextes de scolarisation ne sont pas identique créant ainsi une orientation différentielle des élèves selon l'établissement fréquenté.

En effet, nous avons noté une disparité réelle du point de vue de l'organisation interne des deux établissements en matière d'orientation et de ce point de vue les élèves du CSMH ont un espace de choix plus large parce que disposant de toute une panoplie d'informations sur les filières et les possibilités de débouchés.

Enfin, nous terminons en rappelant ces propos de Gaston Bachelard qui soutient que « le réel n'est jamais ce qu'on pourrait croire mais il est toujours ce qu'on aurait pu penser ». Nous sommes donc conscients qu'il y a des éléments auxquels nous aurions dû penser et qui nous ont échappé tout au long de cette étude. Le travail soumis à l'appréciation du lecteur est donc sujet à controverse, à discussion, et nous prendrons acte de toutes les critiques dans nos recherches ultérieures.